

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d' étude / mars 2026

**Accompagner le développement des
ressources éducatives libres, un
nouvel enjeu pour les bibliothèques de
l'enseignement supérieur et de la
recherche ?**

Marion Brunetti

Sous la direction de Vincent de Lavenne
Responsable du Pôle Collections, Service Commun de la Documentation –
Université Bretagne Sud

Remerciements

Je tiens à adresser en tout premier lieu un très, très grand merci à Vincent de Lavenne pour la direction de ce mémoire, entre orientations stratégiques et coaching, qui a permis à ce projet de voir le jour.

Merci à toutes et à tous les collègues qui ont pris du temps pour m'accorder de précieux entretiens, c'est ce qui a donné du corps à ma réflexion et à ce mémoire. L'enquête menée a aussi été riche en apprentissages, j'en remercie les répondants et répondantes.

De chaleureux remerciements à mes relectrices et relecteurs : Magali Morvan, Claire Nguyen et Tom Richard, ainsi qu'à Christian Vallet pour son regard extérieur. Merci à Catherine Koehl-Buet et Laurence Jonard pour leur accompagnement.

Je remercie sincèrement Cécile Swiatek Cassafieres de m'avoir donné le goût des ressources éducatives libres, il y a plusieurs années déjà.

Tout plein de mercis aux personnes qui m'ont encouragée et soutenue, et en particulier à mes collègues de la promotion DCB34 - Madeleine Riffaud. J'ajoute une pensée particulière pour la BU Nanterre et ses équipes pour l'accueil de (très) nombreuses heures de rédaction et d'étude.

Je termine par des remerciements à ma famille pour le soutien inconditionnel, ainsi qu'à Claire de Cazanove-Hannecart et Marie Thorey dont l'amitié me porte depuis bientôt 30 ans.

Résumé :

Inscrites dans le mouvement de l'éducation ouverte et soutenues par la recommandation de 2019 de l'UNESCO, les ressources éducatives libres favorisent l'accès équitable aux savoirs, la mutualisation pédagogique et la diffusion des connaissances. En ce sens, elles sont en corrélation avec les missions des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ce travail interroge leurs rôles et positionnement dans l'accompagnement du développement de ces matériels d'apprentissage.

Descripteurs : Ressources éducatives libres ; Éducation ouverte ; Bibliothèques universitaires ; Enseignement supérieur ; Pédagogie.

Abstract:

As part of the open education movement and supported by the 2019 UNESCO recommendation, open educational resources promote equitable access to knowledge, pedagogical collaboration, and wider dissemination of educational content. In this sense, they are in line with the missions of higher education and research libraries. This work explores their roles and positioning in supporting the development of these learning, teaching and research materials.

Keywords: Open Educational Resources; Open Education; Higher Education; Academic libraries; Teaching.

Droits d'auteurs

Licence Ouverte / Open Licence

Dans le cadre de la politique du Gouvernement en faveur de l'ouverture des données publiques (« Open Data »), Etalab a conçu la « [Licence Ouverte / Open License](#) ». Cette licence, élaborée en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, facilite et encourage la réutilisation des données publiques mises à disposition gratuitement

Sommaire

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	7
INTRODUCTION	9
PARTIE 1 : QUELS ENJEUX REPRÉSENTENT LES RESSOURCES ÉDUCATIVES LIBRES POUR LES BIBLIOTHÈQUES ?	11
Que sont les ressources éducatives libres ?	11
<i>Définition</i>	11
<i>Éducation ouverte et ressources éducatives libres</i>	13
<i>Bref historique</i>	14
<i>Enjeux</i>	15
<i>Spécificité des ressources éducatives libres</i>	18
<i>Politiques et acteurs</i>	19
Quelle place pour les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche ?	26
<i>Les bibliothèques comme actrices de l'appui à la pédagogie</i>	26
<i>La prise en charge du sujet par les bibliothèques</i>	27
<i>Pourquoi est-il pertinent d'investir cette mission aujourd'hui en France ?</i>	32
PARTIE 2 : RÔLES ET POSITIONNEMENT DES BIBLIOTHÈQUES AU SEIN DE LEURS ÉTABLISSEMENTS SUR LE SUJET DES RESSOURCES ÉDUCATIVES LIBRES	35
Rôles des bibliothécaires	35
<i>Advocacy</i>	35
<i>Découvrabilité</i>	37
<i>Formation</i>	42
<i>Sélection documentaire</i>	43
<i>Éditorialisation</i>	45
<i>Production de contenus</i>	48
Positionnement des bibliothèques	50
État des lieux en France	54
PARTIE 3 : INSCRIRE CETTE NOUVELLE MISSION DANS LES PRATIQUES, ENTRE DÉFIS ET ATOUTS	59
Des limites à considérer	59
<i>Prendre en compte les réticences</i>	59
<i>Obtenir des moyens</i>	63
Des atouts à mobiliser	64
<i>Monter en compétences</i>	64
<i>Travailler en réseau</i>	69

<i>S'appuyer sur l'expertise en science ouverte</i>	73
CONCLUSION	77
SOURCES	79
BIBLIOGRAPHIE	81
ANNEXES	97
TABLE DES ILLUSTRATIONS	113
TABLE DES MATIÈRES	114

Sigles et abréviations

ABES : Agence bibliographique de l'enseignement supérieur

ADBU : Association française des directrices et directeurs de bibliothèques universitaires et de la documentation

AUNEGe : Association des Universités pour l'enseignement Numérique en Économie et Gestion

CNRS : Centre national de la recherche scientifique

Couperin : Consortium unifié des établissements universitaires et de recherche pour l'accès aux publications numériques

CRFCB : Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques

ESR : Enseignement supérieur et recherche

IGESR : Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche

INIST : Institut de l'information scientifique et technique

IUT en ligne : Campus numérique des Instituts Universitaires de Technologie

LIBER : Ligue des Bibliothèques Européennes de Recherche

REL : Ressources éducatives libres

SCD : Service commun de la documentation

UOH : Université Ouverte des Humanités

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

UNT : Université numérique thématique

UNESS : Université Numérique en Santé et Sport

Unisciel : Université des Sciences en Ligne

UNIT : Université Numérique Ingénierie et Technologie

UNJF : Université Numérique Juridique Francophone

URFIST : Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique

UVED : Université Virtuelle Environnement et Développement durable

INTRODUCTION

« Toute personne a droit à l'éducation » stipule l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948. Cette affirmation dans la déclaration adoptée par l'Organisation des Nations unies au sortir de la Seconde Guerre mondiale positionne ainsi l'éducation comme un facteur essentiel du développement humain et de la paix. L'idée n'est pas nouvelle, l'éducation pour tous étant déjà présentée comme élément d'émancipation par les philosophes des Lumières, mais elle est ici posée en droit fondamental. Plus de soixante-quinze ans après, les enjeux d'accès à l'éducation restent fortement d'actualité. Ouvrir l'éducation est un vecteur clé pour y parvenir. Matériels d'apprentissage mis à disposition librement, les ressources éducatives libres sont une composante de l'éducation ouverte, contribuant à la diffusion des savoirs.

Participant à la réalisation des objectifs de développement durable, elles ont également une grande valeur en termes d'inclusion et d'accessibilité : leur possibilité d'être adaptées en fait un atout particulier pour faciliter l'enseignement auprès de toutes et tous.

Avec les mutations du numérique, l'enseignement peut être diffusé largement, la pédagogie s'engage dans de l'hybridation des formations, avec un essor de cours disponibles tout ou partie à distance. Toutefois, de nombreux contenus sont encore derrière des barrières d'accès, d'abonnement ou de limitation d'utilisation. En parallèle, les moyens budgétaires pour l'enseignement sont particulièrement contraints. Les ressources éducatives libres se situent dans ce contexte, proposant un modèle de production et de circulation des contenus pédagogiques, avec un fort enjeu de réutilisation et de mutualisation.

Engagées dans le partage des connaissances au travers de la documentation, porteuses de valeurs humanistes, les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche sont investies dans l'ouverture des ressources, de toute nature. Actrices au cœur de leurs établissements, elles sont parties prenantes de l'enseignement comme de la recherche. Le sujet du développement des ressources éducatives libres dans leurs institutions émerge donc dans leur périmètre. Dans la suite logique de leur implication dans la science ouverte, notamment pour les publications scientifiques, les données, les codes sources et logiciels, elles sont maintenant face à un nouvel objet d'ouverture, relatif au volet voisin de la recherche, l'enseignement.

Leur investissement dans le développement des ressources éducatives libres se situe dans plusieurs champs : documentation, expertise dans l'ouverture des contenus, appui à la pédagogie. Le sujet questionne donc sur le positionnement, dans les bibliothèques et envers les autres services de l'établissement, avec des demandes d'implication des politiques et des gouvernances.

En quoi les bibliothèques peuvent-elles être facilitatrices dans le développement des ressources éducatives libres au sein des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche ? Quels pourraient être leurs rôles ? Avec quelles limites et quels atouts ? Comment articuler leurs actions avec les autres services d'une institution ?

Nous nous intéresserons à la corrélation des missions des bibliothèques avec le développement des ressources éducatives libres, après avoir défini ces dernières

et analysé le contexte dans lequel elles s'inscrivent. Nous verrons par la suite comment les bibliothèques se positionnent sur le sujet, en termes de rôles à jouer mais aussi au sein du collectif que sont les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche, et étudierons également l'état actuel de la question en France. Nous verrons finalement comment le fait d'avoir conscience des limites permet de travailler à y faire face et sur quelles forces du métier s'appuyer pour investir le sujet.

Ce mémoire traite ainsi du positionnement des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche vis-à-vis de l'accompagnement potentiel du développement des ressources éducatives libres. Il ne s'empare pas des enjeux liés à un type de format en particulier, comme le manuel libre par exemple, et se concentre sur l'enseignement supérieur et la recherche. Il adopte une approche métier, centrée sur les missions et compétences, en se fondant sur une analyse documentaire de la littérature professionnelle, des entretiens auprès d'acteurs déjà impliqués dans le champ des ressources éducatives libres et de professionnels de bibliothèques et d'une enquête proposée sur les listes de diffusion métier, afin d'obtenir un état de la prise en compte du sujet dans le paysage français de l'information scientifique et technique. Si des acteurs extérieurs aux bibliothèques ont bien été rencontrés, le point de vue demeure pour une grande partie celui des bibliothécaires sur leur positionnement et leurs questionnements.

Ce travail vise donc à mettre en lumière une nouvelle mission à considérer pour les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche en France, en analysant les liens métier forts, mais en questionnant aussi les limites et en soulignant des points d'attention.

PARTIE 1 : QUELS ENJEUX REPRÉSENTENT LES RESSOURCES ÉDUCATIVES LIBRES POUR LES BIBLIOTHÈQUES ?

Afin de comprendre la place que peuvent investir les bibliothèques de l'enseignement supérieur et la recherche au sujet des ressources éducatives libres, il est fondamental d'analyser ce qu'elles sont et dans quels contextes multiples elles interviennent, mais aussi de rappeler les évolutions des bibliothèques qui prennent une part grandissante dans la pédagogie au sein de leurs établissements.

QUE SONT LES RESSOURCES ÉDUCATIVES LIBRES ?

Définition

Les ressources éducatives libres ont été définies de manière officielle par l'UNESCO, Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, organisme qui a pour objectif de promouvoir la coopération en matière d'éducation, de science, de culture et de communication, afin de favoriser la paix dans le monde. En effet, elle y consacre en 2019 une recommandation intitulée : « Recommandation de l'UNESCO sur les ressources éducatives libres (REL) : soutenir l'accès universel à l'information grâce à des matériels d'apprentissage ouverts de qualité »¹. Elles y sont définies ainsi : « Les ressources éducatives libres (REL) sont des matériels d'apprentissage, d'enseignement, et de recherche sur tout format et support, relevant du domaine public ou bien protégés par le droit d'auteur et publiés sous licence ouverte, qui autorisent leur consultation, leur réutilisation, leur utilisation à d'autres fins, leur adaptation et leur redistribution gratuites par d'autres. » S'ensuit une explicitation de la notion de licence ouverte, particulièrement importante afin d'assurer le volet réutilisation de ces matériels pédagogiques : « Une licence ouverte est une licence qui respecte les droits de propriété intellectuelle de son titulaire et accorde au public des autorisations de consulter, de réutiliser, d'utiliser à d'autres fins, d'adapter et de redistribuer les matériels éducatifs. »

La recommandation s'articule autour de cinq domaines d'action : renforcer les capacités des parties prenantes pour créer, consulter, réutiliser, adapter et redistribuer les REL ; élaborer des politiques d'accompagnement ; favoriser la mise en place de REL inclusives et équitables de qualité ; favoriser la création de modèles de durabilité pour les REL ; faciliter la coopération internationale. Elle promeut, parmi les différents enjeux, l'accessibilité pour toutes et tous, l'inclusivité et le multilinguisme et invite les pays membres à se doter de politiques nationales pour le portage du sujet des ressources éducatives libres.

¹ UNESCO. *La Recommandation 2019 de l'UNESCO sur les ressources éducatives libres (REL) : soutenir l'accès universel à l'information grâce à des matériels d'apprentissage ouverts de qualité* [en ligne]. Paris : [s. n.], 2019. [Consulté le 14 avril 2025]. Disponible à l'adresse : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000383205_fre.locale=fr.

Il est particulièrement intéressant que les ressources éducatives libres fassent l'objet d'une recommandation de l'UNESCO. En effet, si les recommandations sont des instruments normatifs non contraignants, elles sont adoptées par consensus général, pour l'entièreté du texte, par les pays membres, leur conférant ainsi du poids. Elles donnent aussi lieu à des demandes de rapports réguliers par les États membres sur les mesures adoptées en lien avec le sujet. Ainsi, la recommandation de 2019 a fait l'objet d'un premier rapport en 2023² et une prochaine consultation est programmée en 2027³. Par ailleurs, seules neuf recommandations traitent de pédagogie, dont celle sur les ressources éducatives libres, mettant ainsi le sujet particulièrement en valeur.

Les ressources éducatives libres sont aussi présentes dans la « Recommandation de l'UNESCO sur une science ouverte » de 2021⁴ en tant qu'élément des connaissances scientifiques ouvertes, au côté des publications scientifiques, des données de recherches ouvertes et des logiciels libres et codes sources ouverts, entre autres.

La recommandation dédiée aux ressources éducatives libres de 2019 a donné lieu à cinq documents recensant les lignes directrices sur chacun des domaines d'action⁵. Elle institue également une coalition « la Coalition dynamique pour les REL » qui rassemble des acteurs des différents États membres. Celle-ci propose entre autres des webinaires et des relais d'information dans l'objectif de soutenir la mise en œuvre de la recommandation.

Le troisième Congrès mondial des REL de l'UNESCO en 2024 a mis en valeur la question de l'utilisation de l'intelligence artificielle et des nouvelles technologies dans le domaine, donnant lieu à un complément de la recommandation intitulé « Déclaration de Dubaï sur les Ressources Éducatives Libres (REL) : les biens

² UNESCO. *Rapport de synthèse sur l'application par les États membres de la recommandation de 2019 sur les ressources éducatives libres (REL)* [en ligne]. [S. l.] : [s. n.], [s. d.]. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000387398_fre/PDF/387398fre.pdf.multi.

³ UNESCO. *Application de la Recommandation sur les ressources éducatives libres* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.unesco.org/fr/node/107965>.

⁴ UNESCO. *Recommandation de l'UNESCO sur une science ouverte* [en ligne]. Paris : UNESCO, 2021. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000379949_fre.

⁵ UNESCO. *Lignes directrices sur la mise en œuvre de la Recommandation sur les REL Domaine d'action 1 : renforcer les capacités des parties prenantes* [en ligne]. Paris : [s. n.], 2024. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000389031_fre ; UNESCO. *Lignes directrices sur la mise en œuvre de la Recommandation sur les REL Domaine d'action 2 : élaborer des politiques d'accompagnement* [en ligne]. Paris : [s. n.], 2024. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000389032_fre ; UNESCO. *Lignes directrices sur la mise en œuvre de la Recommandation sur les REL Domaine d'action 3 : favoriser un accès effectif, inclusif et équitable à des REL de qualité* [en ligne]. Paris : [s. n.], 2024. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000389037_fre ; UNESCO. *Lignes directrices sur la mise en œuvre de la Recommandation sur les REL Domaine d'action 4 : favoriser la création de modèles de durabilité pour les REL et suivre les progrès accomplis* [en ligne]. Paris : [s. n.], 2024. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000389038_fre ; UNESCO. *Lignes directrices sur la mise en œuvre de la Recommandation sur les REL Domaine d'action 5 : promouvoir et renforcer la coopération internationale* [en ligne]. Paris : [s. n.], 2024. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000389039_fre.

publics numériques et les technologies numériques au service d'un accès équitable et inclusif à la connaissance »⁶.

Il s'agit donc d'objets au cœur de l'actualité internationale dans le domaine de l'enseignement.

Éducation ouverte et ressources éducatives libres

Les ressources éducatives libres sont des composantes, très importantes, d'une politique plus large : l'éducation ouverte. Celle-ci est définie comme suit dans un rapport de 2016 demandé par la Commission européenne : « L'éducation ouverte est une pratique éducative, qui implique souvent une utilisation du numérique. Elle a pour but de faciliter l'accès à l'éducation, en levant les obstacles et proposant au plus grand nombre un apprentissage accessible, riche et personnalisable. Elle repose sur de nombreuses manières d'enseigner, d'apprendre, de construire et de partager des connaissances. Elle trace aussi diverses voies d'accès vers l'éducation formelle et vers l'éducation non-formelle et elle établit des liens entre ces deux modes. »⁷ L'éducation ouverte a donc pour vocation de permettre l'accès de toutes et tous à l'éducation, à tous les âges, sans limitations financières, géographiques ou sociales. Elle repose sur de nombreux piliers ; parmi ceux-ci, les ressources éducatives libres sont une manière concrète dans laquelle elle se réalise.

Jacques Dang, secrétaire général du conseil d'administration de l'Université Numérique et secrétaire du bureau de l'université numérique thématique AUNEGE, explique que les ressources éducatives ne sont qu'une composante de l'éducation ouverte et différencie bien les deux « On s'intéresse aux ressources éducatives libres pour les universités, mais ce n'est pas en tant que ressources éducatives libres qu'elles nous intéressent, c'est plutôt en tant que moyens, parmi d'autres, en appui de tout ce qui est éducation ouverte, que ce soit en France ou que ce soit dans le monde francophone. » Il ajoute : « L'éducation ouverte œuvre pour le développement économique et le développement humain des pays. Le développement humain étant souvent permis par le développement économique. C'est pour ça que je dis que les ressources éducatives libres sont un moyen très important pour nous, mais notre discours, c'est d'abord l'éducation ouverte, ce n'est pas uniquement les ressources libres, ce n'est pas uniquement les communs numériques, l'objectif, il faut vraiment le situer au niveau de l'éducation. »⁸. L'éducation ouverte repose en effet également

⁶ UNESCO. *Déclaration de Dubaï sur les Ressources Éducatives Libres (REL) : les biens publics numériques et les technologies numériques au service d'un accès équitable et inclusif à la connaissance* [en ligne]. [S.l.] : [s. n.], [s. d.]. [Consulté le 29 juillet 2025]. Disponible à l'adresse : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000392271_fre.

⁷Traduction de « Open education is seen as a way of carrying out education, often using digital technologies. Its aim is to widen access and participation to everyone by removing barriers and making learning accessible, abundant, and customisable for all. It offers multiple ways of teaching and learning, building and sharing knowledge. It also provides a variety of access routes to formal and non-formal education, and connects the two. »

CASTAÑO MUÑOZ, JONATAN, INAMORATO DOS SANTOS, ANDREIA, et PUNIE, YVES. *EUR 27938 - Opening up Education: support framework for higher education institutions*. [S.l.] : Publications Office of the European Union, 2016. [Consulté le 26 février 2026]. ISBN 978-92-79-58537-1. Disponible à l'adresse : <https://data.europa.eu/doi/10.2791/293408.LF-NA-27-938-EN-N>.

⁸ Entretien Jacques Dang, le 6 janvier 2026

sur l'accès aux enseignements, donc notamment sur des infrastructures et des réseaux.

Les ressources éducatives libres sont donc une des manières de mettre en œuvre l'éducation ouverte. La création, le partage et la réutilisation de ces ressources répondent à de nombreux enjeux.

Bref historique

Si les ressources éducatives libres sont aujourd'hui un sujet d'actualité, les prémices de ce concept sont liées au mouvement du libre et de l'ouvert. En 1998, David Wiley, considéré comme l'un des fondateurs du mouvement des ressources éducatives libres, théorise la notion d'« *open content* », c'est-à-dire l'application de l'ouverture non seulement aux logiciels, mais aussi aux manuels par exemple ou aux articles de revues⁹. Il met en exergue la possibilité qu'offre le numérique de diffuser et de pouvoir donner, sous forme de licence, des droits de repartager. Il définit alors les 5R nécessaires aux ressources éducatives libres : Retenir, Réutiliser, Réviser, Remixer, Redistribuer. Le mouvement prend son essor particulièrement en 2001 quand Charles Vest, alors président du Massachusetts Institut of Technology, a la volonté de mettre en ligne les ressources pédagogiques de l'établissement. C'est ainsi que commence le projet OpenCourseWare bientôt rejoint par d'autres universités¹⁰.

Le concept prend une portée internationale en 2002 lors du « Forum sur l'impact des didacticiels libres pour l'enseignement supérieur dans les pays en développement » de l'UNESCO¹¹ où l'expression « ressources éducatives libres » est formellement adoptée. Cette dynamique se poursuit en 2007 par la Déclaration du Cap pour l'éducation ouverte¹² qui appelle enseignants, institutions et décideurs à s'engager activement dans la production et le partage de ressources éducatives libres. Par la suite, la Déclaration de Paris sur les ressources éducatives libres en 2012¹³ recommande aux états douze actions en faveur des ressources éducatives libres telles que « favoriser une meilleure connaissance des REL et leur utilisation » ou « encourager l'octroi de licences ouvertes pour les matériels éducatifs produits sur fonds publics ». Suivront le texte normatif qu'est la recommandation de 2019

⁹ SPARC. *SPARC Innovator: David Wiley* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://sparcopen.org/our-work/innovator/david-wiley/>.

¹⁰ TOUZÉ, Sophie. *Ressources éducatives libres en France: regards, perspectives et recommandations*. Moscou : Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation, 2014. ISBN 978-5-905385-15-5. Disponible à l'adresse : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000229696>.

¹¹ UNESCO. *Forum sur l'impact des didacticiels libres pour l'enseignement supérieur dans les pays en développement, UNESCO, Paris, 1-3 juillet 2002: rapport final* [en ligne]. Paris : [s. n.], 2002. [Consulté le 25 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000128515_fre.

¹² *Cape Town Open Education Declaration* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.capetowndeclaration.org/read/>.

¹³ UNESCO. *Déclaration de Paris sur les REL* [en ligne]. Paris : [s. n.], 2012. [Consulté le 25 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000246687_fre.

puis la Déclaration de Dubaï qui introduit l'usage de l'intelligence artificielle pour le portage des ressources éducatives libres.

Enjeux

Les ressources éducatives libres s'inscrivent dans des enjeux d'éducation pour toutes et tous, en portant des valeurs d'éducation équitable, inclusive et accessible.

Historiquement, outre la logique liée au mouvement du libre, c'est la question du coût des manuels, en particulier aux États-Unis, qui a fait naître l'impulsion en faveur des ressources éducatives libres. En effet, nombreux sont les articles qui témoignent du coût pour les étudiants de l'accès à ces supports et la nécessité de choisir entre les besoins primaires et le fait d'avoir les moyens d'étudier¹⁴.

Si le sujet des manuels est moins mis en avant en France, il existe de vraies problématiques de précarité étudiante, qui viennent contraindre les possibilités d'études et constituent des barrières à leur réussite¹⁵. Par ailleurs, des inégalités territoriales persistent en termes d'accès à l'éducation¹⁶, en témoignant notamment les projets de Campus connectés¹⁷. Les ressources éducatives libres sont un point d'appui afin de faciliter la poursuite d'études.

Plus largement, elles participent à mettre à disposition les moyens d'une éducation pour toutes et tous, partout dans le monde. Elles répondent en ce sens à différents items des Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 de l'Organisation des Nations unies¹⁸, en particulier l'objectif 4 « Éducation de qualité : veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie » mais aussi d'autres objectifs, comme l'explique la vidéo de l'UNESCO « Les REL et l'innovation : pourquoi les REL ? »¹⁹, à savoir : les objectifs 5 « Égalité entre les sexes : parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles », 9 « Industrie, innovation et infrastructures : bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation », 10 « Inégalités réduites : réduire les inégalités dans les pays et d'un

¹⁴ ROBBINS, Mary Kate, SPENCE, Marsha et STEEVES, Elizabeth Anderson. A cross sectional assessment of basic needs insecurity prevalence and associated factors among college students enrolled at a large, public university in the Southeastern U.S. *BMC Public Health* [en ligne]. Mars 2022, Vol. 22, p. 419. DOI 10.1186/s12889-022-12817-6.

¹⁵ IFOP GROUP. *La précarité étudiante – quelle réalité en 2025 ?* [en ligne]. 29 septembre 2025. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.ifop.com/article/la-precarite-etudiante-quelle-realite-en-2025>.

¹⁶ MURAT, Fabrice. Les inégalités territoriales en matière d'éducation. *Éducation & formations* [en ligne]. Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) du ministère chargé de l'Éducation Nationale., Juin 2021, n° 102, p. 67-102. DOI 10.48464/ef-102-04.

¹⁷ MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. *Se former dans les Campus Connectés* [en ligne]. Paris, [s. d.]. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/se-former-dans-les-campus-connectes-46381>.

¹⁸ ORGANISATION DES NATIONS UNIES. *Objectifs de développement durable* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>.

¹⁹ UNESCO. *Les REL et l'innovation : pourquoi les REL ?* [en ligne]. 23 février 2022. [Consulté le 25 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=2XAOvEBlioo>.

PARTIE 1 : Quels enjeux représentent les ressources éducatives libres pour les bibliothèques ?

pays à l'autre », 16 « Paix, justice et institutions efficaces : promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous » et 17 « Partenariat pour la réalisation des objectifs : renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser ». Les ressources éducatives libres ont ainsi un apport important dans le développement humain partout dans le monde.

La mise à disposition libre de ces contenus permet de lever des barrières d'accès, à différents niveaux. C'est par exemple quelque chose qui a été mis en exergue pendant la pandémie de Covid-19 partout dans le monde, y compris en France, quand l'accessibilité à la documentation pédagogique était limitée. Il s'agit également d'un enjeu d'éducation populaire accompagnant l'éducation à tout âge et contribuant ainsi à la formation tout au long de la vie.

Outre les enjeux pour les personnes qui vont pouvoir apprendre par ce biais, les ressources éducatives libres engendrent de la mutualisation du travail : en réutilisant des matériels d'apprentissage existants, les enseignants évitent de reconstruire de zéro un cours. S'il s'agit d'une conception émergente en France, il est à envisager qu'elle se développe, avec une meilleure connaissance de la disponibilité des ressources et de leur principe de réutilisation. Cela favorise une mutualisation des moyens entre enseignants et entre établissements dans un temps de budgets très contraints.

Le projet *ecri+* vient s'inscrire complètement dans cette idée de mutualisation²⁰, comme l'explique Carole Schorlé-Stefan, secrétaire générale de l'Université Ouverte des Humanités²¹ et animatrice de L'Université numérique : la question des compétences en français écrit des étudiants est un enjeu pour tous les établissements d'enseignement supérieur depuis plus d'une dizaine d'années, qui ont décidé de travailler ensemble, dans une logique de mutualisation, de co-construction, de collaboration²².

D'autres projets sont communs à l'ensemble de l'enseignement supérieur en France, comme les enseignements obligatoires sur la transition écologique²³, c'est donc également un exemple, parmi de nombreux autres, où la création de ressources éducatives libres de manière mutualisée pourrait être profitable.

Par ailleurs, faire connaître son enseignement par le partage de ressources, peut susciter des demandes de collaboration, ainsi que l'indique l'alliance européenne Aurora sur son site web : « Les REL offrent également la possibilité d'améliorer ses propres matériels pédagogiques. En permettant à d'autres facultés à travers le monde de modifier les ressources. Un créateur de REL a la chance de voir celles-ci utilisées d'une manière qu'il n'aurait jamais imaginée. Ce type d'exposition et de collaboration

²⁰ *ecri+* [en ligne]. 2018. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://ecriplus.fr/>.

²¹ L'une des universités numériques thématiques, que nous définirons plus loin.

²² Entretien Carole Schorlé-Stefan et Juliette Touzene, le 2 février 2026

²³ MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. *Former les étudiants de premier cycle à la transition écologique pour un développement soutenable* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/former-les-etudiants-de-premier-cycle-la-transition-ecologique-pour-un-developpement-soutenable-93027>.

PARTIE 1 : Quels enjeux représentent les ressources éducatives libres pour les bibliothèques ?

n'est pas possible avec des ressources qui se trouvent sur un ordinateur local ou uniquement sous forme imprimée. »²⁴

Plus largement, les ressources éducatives libres donnent de la visibilité à ceux qui les produisent et à leurs établissements. C'est notamment une stratégie employée dans les universités aux États-Unis pour mettre en avant leur attractivité.²⁵

Partager ses ressources éducatives libres permet aussi de donner de la visibilité à son travail d'enseignant. C'est ce que constatent notamment Christine Ollendorff, directrice de l'Information scientifique et de la Science ouverte à l'École nationale supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM) et Thomas Blicck, chargé de mission science ouverte (ENSAM), qui voient des statistiques de consultation intéressantes de la documentation disponible sur la plateforme RELIAM, l'archive ouverte pédagogique d'Arts et Métiers²⁶.

Les ressources éducatives libres sont donc au cœur de nombreux enjeux. Les universités et plus largement les établissements d'enseignement supérieur en France ont donc des intérêts à y investir, en corrélation avec les valeurs humanistes qu'elles portent.

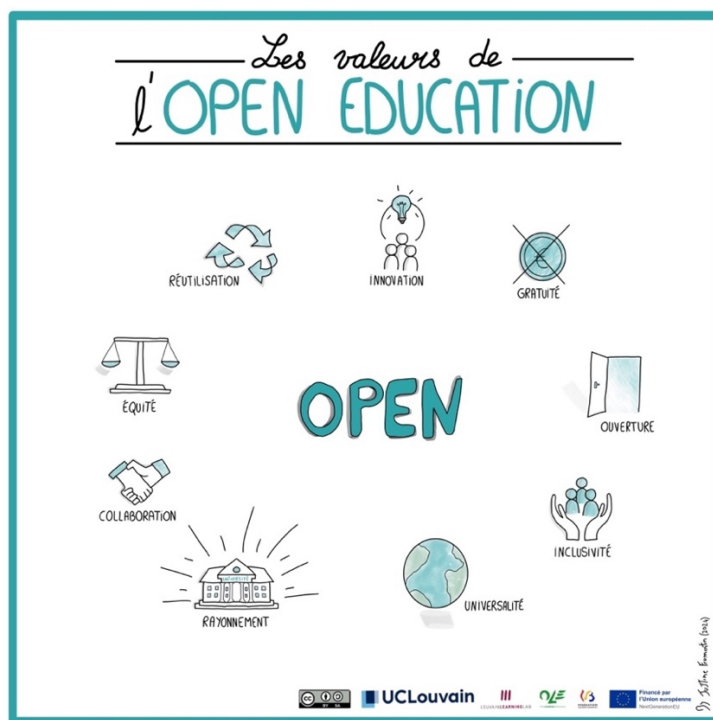


Image 1 : Sketchnote « Les valeurs de l'Open Education »
CC-BY Justine Fromentin / UC Louvain²⁷

²⁴ Traduction de « OER also represents an opportunity to have one's materials enhanced. By allowing the material to be modified by other faculties around the world. An OER creator has the chance to see the material used in ways never imagined. That type of exposure and collaboration is not possible with material that lives on a local computer or only in print. »
AURORA. *The Importance of Open Education Resources (OER) within Aurora* [en ligne]. 2021. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://aurora-universities.eu/the-importance-of-open-education-resources-oer-within-aurora/>.

²⁵ Entretien Colin de la Higuera, le 12 janvier 2026

²⁶ Entretien Christine Ollendorff et Thomas Blicck, le 15 octobre 2025

²⁷ FROMENTIN, Justine et DEPOTERRE, Sophie. *Valeurs et bénéfices de l'Open Education* [en ligne]. OLE - Louvain Learning Lab - UCLouvain, Octobre 2024. [Consulté le 25 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://oer.uclouvain.be/jspui/handle/20.500.12279/1090>. Accepted: 2024-10-21T14:27:52Z.

Spécificité des ressources éducatives libres

La question de la réutilisation est fondamentale pour les ressources éducatives libres. Pour qu'une ressource soit considérée comme telle, elle doit respecter les 5R. La FabriqueREL en donne les définitions suivantes²⁸ :

- Retenir : la permission de la conserver pour un usage ultérieur,
- Réutiliser : la permission de l'utiliser gratuitement dans une diversité de contextes,
- Réviser : la permission de la modifier pour l'adapter à ses besoins pédagogiques,
- Remixer : la permission de la combiner à d'autres matériels pour créer une nouvelle œuvre,
- Redistribuer : la permission de la partager par les moyens de son choix.

L'utilisation d'une licence ouverte est donc prépondérante pour les ressources éducatives libres. La plus utilisée en ce sens est l'une des licences Creative Commons²⁹, ensemble de licences définissant les droits de réutilisation et leurs limites pour les contenus. Il s'agit ici de la licence CC-BY qui donne les instructions suivantes : « elle permet aux réutilisateurs de distribuer, remixer, adapter, et construire à partir du matériel concerné, dans tous les formats et media, à partir du moment où l'attribution est bien donnée au créateur. Elle autorise l'usage commercial. »³⁰. Cette licence est donc particulièrement adaptée aux conditions demandées pour qu'une ressource soit une ressource éducative libre.

Les ressources éducatives libres revêtent de nombreuses formes, et de nombreux formats : il peut s'agir d'ouvrages, de cours, d'infographies, d'images, de données, de vidéos, de podcasts, de logiciels, etc.

Par ailleurs, elles peuvent être d'une granularité très différente : il peut s'agir de micro-contenus comme des activités interactives prises séparément, d'un cours entier en plusieurs chapitres sous la forme d'un MOOC (*Massive Open Online Course*, Cours ouvert massivement en ligne) ou de documents encadrant une formation ou un parcours comme le syllabus d'une unité d'enseignement³¹.

²⁸ FABRIQUEREL. *Qu'est-ce qu'une REL ?* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://fabriquereel.org/wp-content/uploads/2020/06/REL-5R-fabriqueREL.pdf>.

²⁹ CREATIVE COMMONS. *About CC Licenses* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://creativecommons.org/share-your-work/cclicenses/>.

³⁰ Traduction

³¹ MASSOU, Luc. Usage pédagogique des ressources éducatives libres : quelles tensions entre ouverture et didactisation des ressources numériques ? *Alsic. Apprentissage des Langues et Systèmes d'Information et de Communication* [en ligne]. Adalsic, Décembre 2021, n° Vol. 24, n° 2. [Consulté le 27 février 2026]. DOI 10.4000/alsic.5670.

PARTIE 1 : Quels enjeux représentent les ressources éducatives libres pour les bibliothèques ?



Image 2 : Sketchnote « Une diversité d'Open Educational Resources »
CC-BY Justine Fromentin / UC Louvain³²

Une distinction est à faire entre ressources éducatives libres et ressources en accès libre. En effet, des contenus pédagogiques peuvent être consultables sans barrière d'abonnement ou de paiement mais ne sont pas des ressources éducatives libres à proprement parler car ils n'ont pas le paramètre de réutilisation possible qui est l'une des composantes essentielles des ressources éducatives libres.

En ce sens, étant donné la diversité des licences utilisées dans les contenus proposés sur leur plateforme, les équipes de l'Université Ouverte des Humanités (UOH), une des universités numériques thématiques, préfèrent aujourd'hui parler de ressources pédagogiques numériques pour cette documentation³³.

Politiques et acteurs

Face aux enjeux importants d'accès à l'éducation des politiques émergent en faveur de l'ouverture des matériels pédagogiques partout en Europe, soit dans des stratégies dédiées, soit en les incluant dans le cercle plus large de la science ouverte.

³² FROMENTIN, Justine et DEPOTERRE, Sophie. *La recherche de ressources éducatives libres* [en ligne]. OLE - Louvain Learning Lab - UCLouvain, Octobre 2024. [Consulté le 25 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://oer.uclouvain.be/jspui/handle/20.500.12279/1092.5>. Accepted: 2025-12-15T14:41:41Z.

³³ Entretien Carole Schorlé-Stefan et Juliette Touzene, le 2 février 2026

En Europe

Dans le document « The Case for Connecting the Opens »³⁴, SPARC Europe note que « Les gouvernements reconnaissent de plus en plus la rentabilité de l'éducation ouverte pour maximiser l'impact des investissements publics dans l'enseignement supérieur et soutenir le développement de programmes et de supports pédagogiques de qualité à une époque où la demande augmente et les ressources sont limitées. » Des politiques en faveur des ressources éducatives libres ont ainsi été conçues dans de nombreux pays européens, soit à l'échelle nationale soit à l'échelle institutionnelle ou à l'échelle régionale, selon l'organisation du pays.

Au niveau national, il est possible de citer la politique finlandaise « Open education and educational resources. National policy and executive plan by the higher education and research community for 2021-2025 »³⁵ ou celle de l'Allemagne « OER Strategy: Open educational resources for the development of digital education »³⁶. Les ressources éducatives libres peuvent aussi être incluses dans une politique plus large en matière de science ouverte, comme c'est le cas en Suède, dans les lignes directrices dédiées : « National guidelines for open science »³⁷.

Une politique particulièrement aboutie est celle des Pays-Bas qui réunit stratégie, financements et ressources techniques. En effet, le Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Science du pays a inclus le portage des ressources éducatives libres dans son programme national en faveur de l'éducation. Au sein de Npuls, un programme du plan d'investissement néerlandais *National Growth Fund*, des fonds sont spécifiquement fléchés pour les initiatives d'éducation ouverte, au travers du « OpenUp Scheme »³⁸. Côté infrastructure, SURF, un consortium dédié au numérique qui réunit les établissements de l'enseignement supérieur du pays, maintient la plateforme Edusources³⁹ qui héberge des ressources éducatives libres (plus de 14 000 en 2026) et qui propose également de nombreux documents didactiques à destination des enseignants.

³⁴ Traduction de « Governments are increasingly recognising the cost-effectiveness of open education in maximising the impact of public investments in higher education and supporting the development of quality curricula and learning materials in an era of increasing demand and tight resources. » CORTI, Paola, DAVIDSON, Andrea, PROUDMAN, Vanessa, et al. *The Case for Connecting the Opens. A SPARC Europe Position Paper* [en ligne]. Zenodo, Novembre 2025. [Consulté le 25 février 2026]. DOI 10.5281/zenodo.17572650.

³⁵ OPEN SCIENCE COORDINATION IN FINLAND et FEDERATION OF FINNISH LEARNED SOCIETIES. *Open education and educational resources. National policy and executive plan by the higher education and research community for 2021-2025. Policy components 1 (Open access to educational resources) and 2 (Open educational practices)* [en ligne]. Helsinki : [s. n.], 2022. [Consulté le 28 février 2026]. DOI 10.23847/tsv.421. DOI: 10.23847/tsv.421.

³⁶ BUNDESMINISTERIUM FÜR FORSCHUNG, TECHNOLOGIE UND RAUMFAHRT - BMFTR. *OER Strategy: Open educational resources for the development of digital education* [en ligne]. [S. l.] : [s. n.], 29 juillet 2022. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.bmfr.bund.de/SharedDocs/Publikationen/DE/FS/1059980_OER-Strategie_en.html.

³⁷ OPENSOURCE.SE. *National guidelines for open science* [en ligne]. 19 octobre 2025. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://openscience.se/en/national-guidelines-for-open-science>.

³⁸ NPULS. *OpenUp scheme* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://npuls.nl/en/openup-scheme>.

³⁹ *edusources* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://edusources.nl>.

PARTIE 1 : Quels enjeux représentent les ressources éducatives libres pour les bibliothèques ?

Différentes institutions ont également mis en œuvre des politiques en faveur des ressources éducatives libres, comme par exemple l'University of Leeds⁴⁰ ou la Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften⁴¹.

L'outil OERWorldmap⁴² recense les initiatives en matière de ressources éducatives libres à travers le monde, et permet de retrouver, par sa catégorisation, les politiques connues.

En France

Au niveau national, les ressources éducatives libres commencent à émerger sur le plan politique.

Les ressources éducatives libres ont fait l'objet en France de mentions dans le deuxième Plan national pour la science ouverte⁴³ : « Engager les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche dans un travail commun sur les ressources éducatives libres pour les rendre plus visibles, mieux les partager et favoriser leur réutilisation » au sein de l'item « Engager les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche à se doter de politiques de science ouverte » ainsi que « S'assurer que des solutions souveraines existent pour permettre aux acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche de conserver la maîtrise des services à la science ouverte pour les publications, les données, les codes sources, les vidéos, les ressources éducatives libres, etc. » dans « Participer à l'échelle européenne et internationale au paysage de la science ouverte ». Leur prise en compte à l'échelle de cette politique et des fonds mis à disposition reste toutefois limitée.

Les contours d'une politique nationale spécifique aux ressources éducatives libres sont en train de se dessiner, avec en premier lieu, deux mesures prévues dans le cadre du Comité numérique pour la réussite étudiante et l'agilité des établissements (COREALE)⁴⁴. Ce comité est défini ainsi sur la page dédiée du site du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace : « Mis en place en mai 2023 sous l'impulsion du ministère chargé de l'Enseignement supérieur et la Recherche, le COREALE est une instance de pilotage du numérique répondant

⁴⁰ UNIVERSITY OF LEEDS. *Open educational resources (OERs): OER policy and supplement* [en ligne]. Leeds, 2025. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://library.leeds.ac.uk/info/1204/lecturer-support/249/open-educational-resources-oers/6>.

⁴¹ ZÜRCHER HOCHSCHULE FÜR ANGEWANDTE WISSENSCHAFTEN. *Open Educational Resources (OER) Policy* [en ligne]. Zürich : [s. n.], 2020. Disponible à l'adresse : https://gmpublic.zhaw.ch/GPMDocProdZPublic/Fuehrungsgrundlagen/Z_PY_Policy_Open_Educational_Resources_engl.pdf.

⁴² *OER World Map* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://oerworldmap.org/>.

⁴³ MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. *Deuxième Plan national pour la science ouverte* [en ligne]. [S. l.] : [s. n.], 6 juillet 2021. [Consulté le 25 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.ouvri.la-science.fr/deuxieme-plan-national-pour-la-science-ouverte>.

⁴⁴ MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. Le comité numérique pour la réussite étudiante et l'agilité des établissements (COREALE). Dans : *enseignementsup-recherche.gouv.fr* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/le-comite-numerique-pour-la-reussite-etudiante-et-l-agilite-des-etablissements-coreale-98527>.

PARTIE 1 : Quels enjeux représentent les ressources éducatives libres pour les bibliothèques ?

aux enjeux de mutualisation et de coordination au niveau national dans les domaines de la réussite des étudiants et du bon fonctionnement des établissements. »

Il fait l'objet d'une feuille de route intitulée « Numérique pour l'enseignement supérieur et la recherche » qui en indique, entre autres, ses quatre enjeux :

- des infrastructures numériques et des services associés en appui à la production et la diffusion de connaissances scientifiques,
- un numérique au service de la réussite des apprenants,
- un système d'information en appui au bon fonctionnement des universités, des écoles et des organismes de recherche,
- un système d'information au service des personnels des directions du ministère.

Le COREALE s'organise en 10 thématiques, déclinées en 26 mesures, couvrant des champs variés tels que l'appui à l'orientation des étudiants, l'inclusion ou la formation des personnels. Deux mesures dédiées aux ressources éducatives libres s'inscrivent dans la thématique 3 : « La production, la mise à disposition et l'utilisation de contenus et dispositifs numériques pour enseigner dans le supérieur ». Les mesures concernées sont les suivantes :

- « Mesure IX : Améliorer la visibilité et l'interopérabilité des ressources pédagogiques en favorisant les ressources éducatives libres »
- « Mesure X : Élaborer une stratégie nationale pour l'Éducation Ouverte, notamment en renforçant l'accès et la valorisation des ressources éducatives libres. »

Le livrable de la mesure IX⁴⁵ est paru en avril 2025, il rappelle la définition et le cadre des ressources éducatives libres et émet 12 recommandations ayant pour objectif d'améliorer la visibilité et l'interopérabilité des REL, réparties en 5 axes :

- la formation des acteurs,
- le cycle de vie des ressources,
- l'encadrement juridique des productions et de leur diffusion,
- la documentation des ressources afin de les rendre interopérables,
- le développement de l'accessibilité et du multilinguisme.

Il contextualise les enjeux du sujet en France, avec des notions didactiques pour l'appréhender (définitions, glossaire, normes, noms des acteurs actuels), et détaille les variables à prendre en compte pour développer les ressources éducatives libres.

De cette mesure a découlé un plan d'action à destination des membres du COREALE et des différents acteurs impliqués et, en lien avec celui-ci, trois nouveaux livrables : un guide sur le droit d'auteur, un second guide sur les

⁴⁵ MASSOU, Luc et BOULET, Pierre. *Rapport COREALE : Mesure IX – Améliorer la visibilité et l'interopérabilité des ressources pédagogiques en favorisant les ressources éducatives libres*. [en ligne]. [S.l.] : Zenodo, 1 février 2025. [Consulté le 26 février 2026]. DOI 10.5281/zenodo.18604097.

PARTIE 1 : Quels enjeux représentent les ressources éducatives libres pour les bibliothèques ?

métadonnées et, en troisième, un commun numérique concernant lui aussi les métadonnées. L'objectif de ce dernier projet est de fournir un outil, *open-source*, utilisable par toutes et tous, pour indexer facilement les ressources éducatives libres et fournir une exposition de celles-ci. Le cahier des charges est en cours de réalisation au moment de l'écriture de ce mémoire mais il est possible d'imaginer un parallèle avec l'outil OPIDoR pour les données de la recherche⁴⁶.

La mesure X à venir s'intitule « Élaborer une stratégie nationale pour l'Éducation Ouverte, notamment en renforçant l'accès et la valorisation des ressources éducatives libres ». Elle s'appuie, comme la précédente, sur une série d'entretiens avec des experts, incluant plus particulièrement pour celle-ci une coloration internationale importante. Les entretiens suivent un questionnaire thématique, défini en amont par les contributeurs de la mesure, qui traite de nombreux sujets tels que la sensibilisation, la reconnaissance et les accréditations ou encore le développement professionnel des enseignants et personnels d'appui.

Par-delà ces mesures, l'ambition affichée est d'aboutir à une politique nationale sur les ressources éducatives libres, en parallèle de celle qui existe déjà sur la science ouverte, côté recherche, même si elles se démarqueront largement l'une de l'autre. Les objectifs et modalités de cette politique sont encore à définir⁴⁷.

Par ailleurs, le paysage français des ressources éducatives libres dispose déjà de plusieurs acteurs.

Les universités numériques thématiques, UNT, sont nées d'une initiative du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche à partir de 2003. Elles ont pour mission initiale « de favoriser la conception, la valorisation, la production et la mise à disposition de tous les étudiants et enseignants, d'un ensemble cohérent d'outils et de ressources numériques utiles dans les formations, labellisées et produites par des enseignants des établissements partenaires »⁴⁸. Elles sont au nombre de huit :

- UNESS – Université Numérique en Santé et Sport, qui réunit les disciplines des sciences de la santé et du sport,
- UNIT – Université Numérique Ingénierie et Technologie, qui réunit les disciplines des sciences de l'ingénieur et technologie,
- AUNEGe – Association des Universités pour l'enseignement Numérique en Économie et Gestion, qui réunit les disciplines d'économie et de gestion.
- UOH – Université Ouverte des Humanités, qui réunit les disciplines de sciences humaines, sciences sociales, lettres, langues et arts,
- Unisciel – Université des Sciences en Ligne, qui réunit les disciplines en sciences fondamentales (mathématiques, physique, chimie, sciences de la vie, sciences de la Terre, informatique, etc.),

⁴⁶ INIST-CNRS. *OPIDoR - Accueil* [en ligne]. Vandoeuvre-lès-Nancy, [s. d.]. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://opidor.fr/>.

⁴⁷ Deuxième entretien Luc Massou et Claudine Delodde, le 26 janvier 2026

⁴⁸ DUBOURG-LAVROFF, Sonia et DE LONGUEAU, Jean-Yves. *Les universités numériques thématiques*. Rapport n°2016-032. Paris : [s. n.], 2016.

PARTIE 1 : Quels enjeux représentent les ressources éducatives libres pour les bibliothèques ?

- UNJF – Université Numérique Juridique Francophone, qui réunit les disciplines des sciences juridiques et politiques,
- UVED – Université Virtuelle Environnement et Développement durable, qui réunit les disciplines : environnement, développement durable et disciplines associées,
- IUT en ligne – Campus numérique des Instituts Universitaires de Technologie, qui réunit les disciplines autour des enseignements technologiques universitaires.

Ces universités numériques thématiques sont donc très diverses, soit très ancrées disciplinairement soit transversales ou centrées sur un type d'enseignement du supérieur. Elles n'ont pas vocation à se substituer à des établissements de l'enseignement supérieur, ne délivrant pas de diplômes, mais à être en appui aux enseignements.

Depuis 2017, six des huit universités thématiques sont fédérées au sein de l'Université numérique⁴⁹, en tant qu'association loi de 1901 : AUNEGe, IUT en Ligne, UNESS, UNIT, UOH, UVED. L'Université numérique propose une plateforme commune et une coordination, pour mutualiser les besoins et les efforts fournis. Ces six universités numériques thématiques sont financées en partie par l'État, en partie par les cotisations des établissements membres et en partie par des réponses à des appels à projets.

Les universités numériques thématiques proposent de nombreuses ressources et participent à l'hybridation des cours. Toutefois, ainsi que nous l'avons dit plus haut, si un certain nombre de contenus sont effectivement des ressources éducatives libres, ce sont plutôt pour la majorité des ressources pédagogiques numériques, puisqu'ayant des licences différentes de celle préconisée, ou des formats rendant difficile la réutilisation.

Par ailleurs, l'UNESS et l'UNJF n'ouvrent pas tous leurs supports : les ressources en santé par exemple ne sont disponibles que pour les étudiants des composantes concernées, par crainte d'un mésusage des ressources médicales par des non spécialistes. Il ne s'agit alors dans ce cas pas de contenus libres.

Autre acteur, la plateforme FUN MOOC met à disposition des cours en ligne complets, des MOOC pour *Massive Open Online Courses*. Une critique faite à la plateforme était que les vidéos n'étaient pas téléchargeables, donc non réutilisables et ne correspondant pas à des ressources éducatives libres mais les concepteurs peuvent désormais paramétrer les cours pour rendre le contenu téléchargeable. Tout n'est pas à proprement parler des ressources éducatives libres sur FUN MOOC mais une partie possède bien la composante de réutilisation. Autre plateforme souvent citée, Canal U, maintenue par la Fondation Maisons des Sciences de l'Homme, met à disposition de nombreuses conférences produites par des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi que des organismes de recherche. Toutefois, les vidéos n'étant pas téléchargeables, l'un des 5R, « retenir » n'est pas respecté. Il s'agit toutefois de ressources en accès libre précieuses pour l'enseignement.

⁴⁹ *L'Université Numérique* [en ligne]. 2025. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://luniversitenumérique.fr/qui-sommes-nous/luniversite-numérique/>.

PARTIE 1 : Quels enjeux représentent les ressources éducatives libres pour les bibliothèques ?

En termes d'établissement de l'enseignement supérieur et de la recherche, Nantes Université fait figure de pionnière en France avec l'adoption d'une feuille de route Éducation ouverte 2022-2027⁵⁰. Nombreuses sont les composantes de Nantes Université impliquées dans cette stratégie, dont, nous le verrons, le service commun de la documentation. L'université a également mis en œuvre une Fabrique REL⁵¹, en prenant inspiration de celle du Québec⁵², qui réunit des acteurs possédant différentes compétences (ingénierie pédagogique, documentation, informatique) afin d'accompagner les enseignants dans la création de ressources éducatives libres et d'initier des ateliers et événements (comme par exemple une Fresque de l'Éducation ouverte⁵³).

Nantes Université héberge aussi la Chaire UNESCO RELIA qui développe des travaux de recherche, de formation et de coopération internationale autour des enjeux liés aux REL et aux technologies émergentes, notamment l'intelligence artificielle.

Les acteurs français peuvent également s'appuyer sur la section francophone d'Open Education Global, organisation internationale à but non lucratif, qui constitue une communauté mondiale regroupant des institutions, des éducateurs, des chercheurs, des étudiants et des acteurs de l'éducation, en faveur de la promotion et du développement de l'éducation ouverte. La section francophone propose régulièrement des webinaires et vient fédérer les parties prenantes de ce secteur international.

La France dispose donc d'un certain nombre d'acteurs transversaux sur le sujet des ressources éducatives libres. Au vu de l'émergence de plus en plus forte du sujet pour l'enseignement supérieur et la recherche, en Europe et en France, les établissements ont un intérêt certain à s'investir sur le sujet, et, en leur sein, leurs bibliothèques.

⁵⁰ NANTES UNIVERSITÉ. *L'éducation ouverte et inclusive à Nantes Université, c'est quoi ?* [en ligne]. 2022. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.univ-nantes.fr/universite/vision-strategie-et-grands-projets/open-education-leducation-ouverte-a-nantes-universite>.

⁵¹ NANTES UNIVERSITÉ. *La Fabrique REL de Nantes université, la porte d'entrée de l'éducation ouverte à Nantes* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.univ-nantes.fr/universite/vision-strategie-et-grands-projets/la-fabrique-rel-de-nantes-universite-la-porte-dentree-de-leducation-ouverte-a-nantes>.

⁵² *Fabrique REL* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://fabriquereel.org/>.

⁵³ NANTES UNIVERSITÉ. *Participez à la première Fresque de l'Éducation ouverte !* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.univ-nantes.fr/universite/vision-strategie-et-grands-projets/participez-a-la-premiere-fresque-de-leducation-ouverte>.

QUELLE PLACE POUR LES BIBLIOTHÈQUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE ?

Les bibliothèques comme actrices de l'appui à la pédagogie

Ces dernières décennies, les missions des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche ont largement évolué. Elles sont en effet passées de la question centrale, et qui continue à être au cœur de leurs missions, de la constitution, la conservation et la mise à disposition de collections, à l'élaboration en parallèle de nombreux services à destination des publics.

La formation des usagers a été instituée comme mission des services communs de la documentation par le décret n°85-694 du 4 juillet 1985 sur les services de la documentation des établissements d'enseignement supérieur relevant du ministre de l'éducation nationale :

(..) Le service commun de la documentation, créé par délibération statutaire du conseil d'administration de l'université, a notamment pour fonctions :

[...]

- de former les utilisateurs à un emploi aussi large que possible des techniques nouvelles d'accès à l'information scientifique et technique.⁵⁴

Cette mission est renforcée en 2011 dans un nouveau décret, le décret n° 2011-996 du 23 août 2011 relatif aux bibliothèques et autres structures de documentation des établissements d'enseignement supérieur créées sous forme de services communs :

(..) Les bibliothèques contribuent aux activités de formation et de recherche des établissements.

Elles assurent notamment les missions suivantes :

[...]

8° Former les utilisateurs à un emploi aussi large que possible des techniques nouvelles d'accès à l'information scientifique et technique.⁵⁵

⁵⁴ Décret n°85-694 du 4 juillet 1985 sur les services de la documentation des établissements d'enseignement supérieur relevant du ministre de l'éducation nationale. [en ligne]. 4 juillet 1985. [Consulté le 1 mars 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000689005>.

⁵⁵ Décret n° 2011-996 du 23 août 2011 relatif aux bibliothèques et autres structures de documentation des établissements d'enseignement supérieur créées sous forme de services communs [en ligne]. 23 août 2011. [Consulté le 1 mars 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000024497856>.

En 2013, ce décret est codifié dans le code de l'éducation et fait encore foi aujourd'hui.

En parallèle de ce positionnement sur le volet de la formation, les bibliothèques ont développé une vraie place dans l'accompagnement de la réussite étudiante.

Elles ont par exemple mis en œuvre en ce sens des moyens d'accompagnement des lycéens vers les études supérieures, comme en témoigne l'analyse, appuyée sur une enquête, « L'accueil des lycéens dans les bibliothèques de l'enseignement supérieur » publiée par la Commission Pédagogie et documentation de l'ADBU en 2017⁵⁶.

Si depuis plusieurs années leurs missions d'appui à la recherche sont mises en avant, elles développent également de véritables services d'appui à la pédagogie. Plusieurs équipes sont d'ailleurs nommés en ce sens, plutôt que sous la forme de « formation des usagers », comme par exemple au SCD de l'Université Paris Dauphine⁵⁷.

Elles accompagnent par ailleurs les sujets d'ouverture de la science de manière générale : libération des publications, des données et des codes sources, sciences participatives, sciences avec et pour la société, promotion des logiciels libres... la liste est longue de l'implication des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche dans ce domaine.

Leur investissement en faveur des ressources éducatives libres prend donc tout son sens au sein des missions qu'elles assurent.

La prise en charge du sujet par les bibliothèques

Si le soutien au développement des ressources éducatives libres par les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche est encore un sujet émergent en France, ce n'est pas le cas dans d'autres pays dans le monde. Dans le « Rapport de synthèse sur l'application par les États membres de la recommandation de 2019 sur les ressources éducatives libres (REL) »⁵⁸, l'UNESCO indique que « Soixante-trois États membres (81 % des répondants) ont déclaré avoir mené des activités de sensibilisation aux avantages des REL auprès des acteurs de l'éducation (y compris les bibliothécaires) au niveau gouvernemental et institutionnel. » et

⁵⁶ ADBU. *Accueil des lycéens dans les bibliothèques de l'enseignement supérieur : enquête et analyse 2017* [en ligne]. Paris, 2017. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.calameo.com/read/005185371e775ba7df015>.

⁵⁷ UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE. *Organigramme du SCD de l'Université Paris Dauphine* [en ligne]. Paris, 2025. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://bu.dauphine.psl.eu/docs/2025-02-Organigramme.pdf>.

⁵⁸ UNESCO. *Rapport de synthèse sur l'application par les États membres de la recommandation de 2019 sur les ressources éducatives libres (REL)* [en ligne]. [S. l.] : [s. n.], [s. d.]. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000387398_fre/PDF/387398fre.pdf.multi.

également que « La Suède a mis en avant le rôle de la société civile en tant que producteur important de REL, et celui des bibliothèques en tant qu'élément clé de l'infrastructure de REL. ». La présence des bibliothèques au niveau international sur le sujet est donc reconnue institutionnellement.

À l'international

Les ressources éducatives libres ont en effet déjà intégré les missions des bibliothèques dans plusieurs pays du monde. Nous nous concentrerons ici sur le domaine européen, et l'exemple inspirant, souvent cité, de la Fabrique REL du Québec.

A l'international, cet exemple est en effet pionnier dans le domaine. La Fabrique REL est un organisme financé par le ministère de l'Enseignement supérieur du Québec qui a pour mission, ainsi que défini sur son site web, « [d'] accompagner le personnel enseignant dans la conception et la diffusion de ressources éducatives libres (REL) francophones de grande qualité, adaptées aux besoins du secteur des études supérieures »⁵⁹. Les bibliothécaires sont des parties prenantes importantes, ayant des représentants dans les différents comités de l'organisme. De surcroît, pour qu'un projet soit financé, il est demandé à ce que les enseignants soient accompagnés dans la création d'une ressource éducative libre par un binôme bibliothécaire / conseiller pédagogique⁶⁰. Les bibliothécaires ont en particulier un rôle dans l'aide à la conception, notamment pour rechercher des ressources éducatives libres sur lesquelles s'appuyer, mais aussi dans le processus de partage, avec le choix de la licence, et dans l'indexation pour que les contenus puissent être trouvés facilement⁶¹.

En Europe, les bibliothèques académiques se sont emparées du sujet il y a plusieurs années. En 2018, suite à une réunion de SPARC Europe, des membres discutent avec la directrice de la fondation de l'opportunité de travailler sur l'éducation ouverte au sein de la stratégie de lobbying pour l'ouverture de la coalition. C'est ainsi que naît ENOEL, *the European Network of Open Education Librarians*, réseau européen des bibliothécaires travaillant sur les sujets d'éducation ouverte, animé par Paola Corti⁶².

⁵⁹ LA FABRIQUE REL. *La Fabrique REL : Qui sommes-nous?* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://fabriquerel.org/qui-sommes-nous/>.

⁶⁰ LA FABRIQUE REL. *Sollicitation pour la création et l'adaptation de REL francophones : guide 2025* [en ligne]. 2025. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://fabriquerel.org/wp-content/uploads/fabriqueREL_guide_sollicitation_2025.pdf.

⁶¹ POTVIN, Claude et DUBÉ, Marianne. Chapitre 9. Créer des ressources éducatives libres : un parcours structurant pour une qualité optimale. Dans : *Pratiques pédagogiques innovantes* [en ligne]. [S. l.] : EMS Éditions, 22 octobre 2024, p. 141-159. [Consulté le 26 juin 2025]. DOI 10.3917/ems.cheva.2024.02.0141.

⁶² Entretien Paola Corti, le 25 novembre 2025

PARTIE 1 : Quels enjeux représentent les ressources éducatives libres pour les bibliothèques ?

D'après le site web de SPARC Europe, ENOEL réunit à ce jour 130 membres issus de 31 pays⁶³. Il y a donc une communauté importante de bibliothécaires impliqués à travers l'Europe. L'éducation ouverte fait l'objet d'une stratégie dédiée au sein de SPARC Europe pour les années 2024 à 2026, ayant pour objectifs principaux l'*advocacy* envers les gouvernances et l'accompagnement de la montée en compétences des personnels de bibliothèques⁶⁴.

S'il faut une preuve de l'implication déjà existante des bibliothécaires à travers l'Europe sur les sujets d'éducation ouverte, les résultats des enquêtes menées de 2020 en 2023 par le réseau ENOEL⁶⁵ en sont un témoignage : la conclusion indique en effet que les bibliothèques ont une place importante au sein des établissements dans la prise en charge des ressources éducatives libres, souvent même en pilotage, avec toutefois de nombreux freins à surmonter, tels que l'absence de fonds et de personnels dédiés - et lorsque ces missions sont prises en charge, c'est en complément d'autres-, ainsi que le manque de visibilité donné au sujet dans les établissements et les difficultés face aux licences d'utilisations.

Le rapport « De rol van de bibliotheek in open en online onderwijs: een verkenning » du consortium SURF aux Pays-Bas en 2015, qu'on peut traduire par « Le rôle de la bibliothèque dans l'enseignement ouvert et en ligne : une exploration », établit un état des lieux de l'implication des bibliothèques néerlandaises dans l'éducation ouverte à partir d'une série d'entretiens⁶⁶. Ce rapport, bien que précédant les politiques fortes mises en œuvre dans le pays, montre que déjà les bibliothèques forgeaient leur place dans l'enseignement ouvert des universités, avec des rôles, que nous détaillerons par la suite, d'accompagnement des enseignants et avec des questionnements divers sur le positionnement vis-à-vis d'eux notamment. Il recommandait une plus forte collaboration entre bibliothèques, ainsi qu'entre services au sein d'un même établissement.

En France

En France le sujet a fait l'objet d'un premier groupe de travail de l'ADBU (Association française des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation), en 2021 qui a donné lieu à la réalisation d'un

⁶³ SPARC EUROPE. *ENOEL* [en ligne]. 14 avril 2025. [Consulté le 14 avril 2025]. Disponible à l'adresse : <https://sparceurope.org/what-we-do/open-education/enoel/>.

⁶⁴ SPARC EUROPE et EUROPEAN NETWORK OF OPEN EDUCATION LIBRARIANS. *SPARC Europe Open Education Strategy 2024-2026* [en ligne]. [S. l.] : [s. n.], 24 janvier 2024. [Consulté le 26 février 2026]. DOI 10.5281/zenodo.10564737.

⁶⁵ PROUDMAN, Vanessa, SANTOS-HERMOSA, Gema, SMITH, Jen, et al. *Open Education in European Libraries of Higher Education* [en ligne]. [S. l.] : [s. n.], 24 juin 2020. [Consulté le 26 février 2026]. DOI 10.5281/zenodo.3903175 ; SANTOS-HERMOSA, Gema, PROUDMAN, Vanessa et CORTI, Paola. *Open Education in European Libraries of Higher Education (2021 report)*. [en ligne]. [S. l.] : [s. n.], 29 novembre 2021. [Consulté le 26 février 2026]. DOI 10.5281/zenodo.5734980 ; SANTOS-HERMOSA, PROUDMAN et CORTI. *SPARC Europe Open Education in European Libraries of Higher Education Survey 2022* [en ligne]. [S. l.] : [s. n.], 24 octobre 2022. [Consulté le 26 février 2026]. DOI 10.5281/zenodo.7267592 ; TREADWAY, Jon, CORTI, Paola et PROUDMAN, Vanessa. *Open Education in European Libraries of Higher Education 2023* [en ligne]. [S. l.] : [s. n.], 28 mars 2024. [Consulté le 26 février 2026]. DOI 10.5281/zenodo.10889503.

⁶⁶ VERMAAS, Karianne. *De rol van de bibliotheek in open en online onderwijs: een verkenning* [en ligne]. Utrecht : [s. n.], 2015. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.surf.nl/files/2019-02/rapport-rol-bibliotheeken-web.pdf>.

PARTIE 1 : Quels enjeux représentent les ressources éducatives libres pour les bibliothèques ?

webinaire intitulé « OpenEducation : Enjeux et rôle pour les bibliothèques universitaires en France » incluant la présentation des enjeux, de politiques internationales et des initiatives en bibliothèques en France et dans le monde⁶⁷.

Parallèlement, en 2021, un poste de chargée d'études a été créé au sein du département de la Département Diffusion des connaissances et de la documentation (DiCoDoc) du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche avec dans ses missions le périmètre des ressources éducatives libres⁶⁸.

L'intérêt général porté par la DGESIP, Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, au sein du ministère a impulsé la création d'un groupe de travail composé de membres du ministère, de représentants d'établissements porteurs et de bibliothèques, de l'Université numérique et des réseaux professionnels des bibliothèques (ADBU et Couperin). Il a permis de poser les premiers jalons de ce qui est connu aujourd'hui sous le nom de groupe préfigurateur de la mesure IX du COREALE.

Dans les contributeurs du livrable sont en effet présents cinq personnels des bibliothèques nommés, à divers titres, et deux sont mentionnés parmi les experts interrogés, ce qui montre la place prise par les services documentaires dans l'établissement de cette première mesure. Sans que la liste exhaustive soit connue à ce jour, plusieurs bibliothécaires font également partie des contributeurs en charge de la réflexion sur la mesure X.

Au sein de la mesure IX du COREALE « Améliorer la visibilité et l'interopérabilité des ressources pédagogiques en favorisant les ressources éducatives libres », les bibliothèques sont décrites parmi les « services internes dans les établissements [qui] ont des personnes-clés pour accompagner la communauté académique à la création et à l'utilisation de REL ». Deux associations professionnelles des bibliothèques sont également nommées parmi les acteurs impliqués : l'ADBU, Association française des directeurs et personnels de direction des Bibliothèques universitaires et de la documentation, et LIBER, Ligue des bibliothèques européennes de recherche. Les personnels de bibliothèques apparaissent également comme destinataires de la mesure : « Afin d'améliorer la visibilité et l'interopérabilité des ressources pédagogiques numériques, la mesure IX focalise sur les ressources éducatives libres (REL) en formulant des recommandations à la fois techniques, éditoriales et juridiques à destination de plusieurs cibles : gouvernance des établissements, personnels d'appui à la pédagogie et au numérique, personnels des bibliothèques, opérateurs de mutualisation de ressources. »

Les ressources éducatives font l'objet d'une partie au sein du rapport de l'IGÉSR (inspection générale de l'enseignement, du sport, et de la recherche)

⁶⁷ ADBU. *Webinaire OpenEducation* [en ligne]. 2021. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://adbu.fr/evenements/webinar-openeducation>.

⁶⁸ Entretien Claudine Delodde, le 28 mai 2025

PARTIE 1 : Quels enjeux représentent les ressources éducatives libres pour les bibliothèques ?

intitulé « La place des bibliothèques universitaires dans le développement de la science ouverte » conduit par Carole Letrouit, Pierre-Yves Cachard, Monique Dupuis et Bernard Froment et publié en 2021. S’y trouvent les initiatives de SPARC Europe, la plateforme *Ioke* du SCD de l’Université de Lille mais aussi la notion du rôle déjà pris en main par les bibliothécaires de production de ressources éducatives libres dans leurs domaines de compétences.

Le dernier paragraphe vient annoncer le rôle qu’auront à jouer les bibliothèques dans le domaine : « *Comme pour la science citoyenne, il est à prévoir que les bibliothèques françaises aient à s’impliquer davantage dans les années à venir dans ce pan de la science ouverte auquel elles peuvent apporter leurs compétences en matière de signalement et de diffusion, mais aussi de conception de modules pédagogiques.* »

Par ailleurs, une place spécifique a été donnée aux ressources éducatives libres au sein du réseau d’experts internationaux de la Science ouverte pour le Ministère de l’Enseignement supérieur et de la Recherche : Cécile Swiatek Cassafieres, directrice des bibliothèques de l’Université Paris Nanterre, a en effet été mandatée pour une expertise permanente nationale dans ce cadre de 2021 à 2025.

Aujourd’hui les ressources éducatives libres apparaissent nommément dans les missions des bibliothèques de l’enseignement supérieur et de la recherche au sein de leur description sur le site du Ministère de l’Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l’Espace sur les questions de pédagogie :

(..) Une pédagogie inventive enrichie par un travail en réseau

Engagées dans la médiation des connaissances, la lutte contre la désinformation et l’inclusion des publics, les bibliothèques dispensent un accompagnement pédagogique innovant, nourri de leur expertise dans le domaine du numérique et de l’information scientifique. Elles peuvent ainsi accompagner la transition du lycée vers les études supérieures, éclairer dans le choix des sources et la construction d’une pensée critique et citoyenne, guider dans la compréhension de l’identité numérique et développer des ressources éducatives libres. La formation documentaire constitue un premier socle de la culture scientifique.⁶⁹

⁶⁹ MINISTÈRE DE L’ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. *Les bibliothèques de l’enseignement supérieur et de la recherche* [en ligne]. Paris, [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l’adresse : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/les-bibliotheques-de-l-enseignement-superieur-et-de-la-recherche-92796>.

Pourquoi est-il pertinent d'investir cette mission aujourd'hui en France ?

Si une place est d'ores et déjà attribuée aux bibliothèques de l'enseignement et de la recherche sur le sujet, il est important d'en analyser la cohérence au sein de leurs missions.

Valeurs

Les ressources éducatives libres, et plus largement l'éducation ouverte, sont en concordance avec les valeurs portées par les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche, en particulier leur rôle social.

Pour les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche, le partage et l'utilisation d'une telle documentation joue un rôle dans la réussite étudiante : en apportant plus de contenus, plus de transparence, un accès facilité. Les bibliothèques s'impliquent par ailleurs vis à vis des questions de précarité étudiante, en témoigne par exemple le mémoire de master Enssib de Louise Klein⁷⁰, l'article de Romane Coutanson, alors chargée d'études au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, dans le BBF⁷¹ ou encore la journée d'études dédiée, organisée par l'ABF en 2022⁷². La disponibilité des ressources éducatives libres renforce l'équité dans les études : les étudiants plus favorisés ne sont alors plus les seuls à pouvoir disposer de contenus complémentaires à leur formation pour étudier, autrement à acheter en dehors. Une notion que l'Université de Rennes met en valeur sur son site web en introduction de la page consacrée au sujet : « Les Ressources Éducatives Libres (REL) offrent une opportunité d'enrichir les préparations de cours en s'appuyant sur les activités et cours partagés (volontairement) par d'autres enseignants du domaine »⁷³.

De surcroît, les bibliothèques de l'enseignement supérieur et la recherche s'impliquent ces dernières années pour faire sortir le travail universitaire hors les murs, pour y donner accès à tout citoyen. Cela passe par le biais notamment des initiatives « Science avec et pour la société » dans lesquelles elles sont parties prenantes, en particulier au travers de l'action culturelle⁷⁴. Or, le développement de ressources éducatives libres va aussi dans ce sens : ouvrir le travail universitaire, ici

⁷⁰ KLEIN, Louise. *La bibliothèque universitaire face aux précarités étudiantes* [en ligne]. Mémoire de Master. Villeurbanne : Enssib, 2025. [Consulté le 1 mars 2026]. Disponible à l'adresse : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-05387895>.

⁷¹ COUTANSON, Romane. Lutter contre les différentes formes de précarités étudiantes : le rôle des bibliothèques d'enseignement supérieur. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. Villeurbanne, Septembre 2023, n° 1. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2023-00-0000-013>.

⁷² ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE. *Précarité étudiante, quel rôle pour les bibliothèques ?* [en ligne]. 2022. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.abf.asso.fr/2/181/980/ABF/precarite-etudiante-quel-role-pour-les-bibliotheques->.

⁷³ UNIVERSITÉ DE RENNES. Les Ressources Éducatives Libres : une richesse à explorer pour vos cours ! | Service universitaire de pédagogie et des TICE. Dans : *Université de Rennes* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://suptice.univ-rennes.fr/actualites/les-ressources-educatives-libres-une-richesse-explorer-pour-vos-cours>.

⁷⁴ Science et société : nouveaux territoires de l'action culturelle. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. Villeurbanne, 2024, n° 1. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://bbf.enssib.fr/2024-1-science-et-societe-nouveaux-territoires-de-l-action-culturelle>.

PARTIE 1 : Quels enjeux représentent les ressources éducatives libres pour les bibliothèques ?

les enseignements, à toute la société. Il paraît ainsi logique d'investir ce terrain parallèle afin que les bibliothèques contribuent à renforcer les liens entre ce qu'il se passe à l'intérieur des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche, et le grand public. Il est possible d'envisager également cette mission en corrélation à l'implication des bibliothèques du côté des sciences citoyennes. Toutes ces initiatives se recoupent dans une volonté d'ouverture envers la société⁷⁵.

Appui à la pédagogie

Comme nous l'avons vu dans la partie précédente, les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche ont un rôle dans l'appui à la pédagogie, ainsi que dans la formation des étudiants, en particulier dans tout ce qui concerne les compétences informationnelles au sens large.

Cécile Swiatek Cassafieres met en valeur le fait qu'il y a deux volets dans lesquels nos bibliothèques s'inscrivent toutes : l'enseignement supérieur et la recherche, quelles que soient les activités spécifiques de chaque service. Elle ajoute « il n'est pas possible de faire de la recherche ouverte sans faire un minimum d'efforts sur l'enseignement ouvert »⁷⁶. Laure Delrue, directrice adjointe des bibliothèques universitaires et learning center de l'Université de Lille, souligne aussi ce double engagement « En termes d'enjeux, je considérais qu'il y avait un déséquilibre entre l'activité qu'on pouvait avoir en termes de promotion de la science ouverte au titre de l'appui à la recherche et, sur le volant, appui à la pédagogie, où là, on est très en arrière sur ces questions-là »⁷⁷. Les bibliothèques contribuent de manière globale à l'ouverture de l'enseignement supérieur et de la recherche. Si aujourd'hui l'investissement fourni est au niveau recherche, il semble important que cela s'étende, favorisant aussi les étudiants.

Le travail sur les ressources éducatives libres a également un bénéfice important : mettre en valeur la place des bibliothèques comme actrices de l'enseignement. En effet, Claudine Delodde, chargée d'études au sein du département diffusion des connaissances et documentation, au Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace et qui a dans ses missions la question des ressources éducatives libres, défend le fait que l'implication dans ce sujet renforce la visibilité de la contribution des bibliothèques dans le domaine de la pédagogie⁷⁸.

S'investir sur le sujet est en accord avec les grands principes des bibliothèques et renforce leur place au sein des missions de pédagogie, tout en équilibrant les forces qu'elles donnent respectivement à l'enseignement et à la recherche.

⁷⁵ BATS, Raphaëlle et MAY, Nahelou. Sciences et recherches participatives : les BU en quête du bon positionnement. *Arabesques* [en ligne]. Agence bibliographique de l'enseignement supérieur, Octobre 2023, n° 111, p. 18-19. DOI 10.35562/arabesques.3687.

⁷⁶ Entretien Cécile Swiatek Cassafieres, le 16 juillet 2025

⁷⁷ Entretien Laure Delrue, le 18 juillet 2025

⁷⁸ Entretien Claudine Delodde, le 28 mai 2025

Des ressources documentaires

Par ailleurs, les ressources éducatives sont, intrinsèquement, de la documentation. En ce sens, elles entrent totalement dans le périmètre des objets traités par les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche. Celles-ci sont en effet amenées à gérer des collections physiques comme électroniques, et parmi ces dernières la documentation libre n'est pas à négliger. C'est ce qu'indiquait de manière précoce Bertrand Calenge en 2006⁷⁹, dans la notion de flux à gérer désormais par les bibliothécaires par rapport à celle de stocks, plus habituelle. Aujourd'hui de nombreux portails documentaires recensent des ressources en open access et les ressources éducatives libres pourraient entrer dans ce périmètre de contenus ouverts signalés par les bibliothécaires. En cela, elles sont à prendre en considération comme un élément à part entière de la documentation au cœur des missions des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Il y a ainsi un vrai sens à ce que les bibliothèques soient des parties prenantes du développement des ressources éducatives libres dans l'enseignement supérieur et la recherche. Il est toutefois essentiel de définir leurs périmètres potentiels d'actions et leur positionnement envers d'autres services impliqués.

⁷⁹ CALENGE, Bertrand. Quand peut-on établir qu'une bibliothèque dispose d'une politique documentaire ? *Bulletin des Bibliothèques de France*. 2006, n° 1, p. 18-23.

PARTIE 2 : RÔLES ET POSITIONNEMENT DES BIBLIOTHÈQUES AU SEIN DE LEURS ÉTABLISSEMENTS SUR LE SUJET DES RESSOURCES ÉDUCATIVES LIBRES

Ainsi que le montre la partie précédente, les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche disposent d'une légitimité ainsi que de nombreuses raisons pour s'investir en faveur du développement des ressources éducatives libres, dans leur création comme dans leur usage, au sein de leurs établissements. Toutefois il est nécessaire de définir leur positionnement, en termes de rôles et de périmètres, et en relation avec les autres services d'un établissement. Un état des lieux du paysage actuel en France sur la question permet de remettre en perspective ces réflexions.

RÔLES DES BIBLIOTHÉCAIRES

Pour que les bibliothèques se perçoivent et soient perçues comme de véritables facilitatrices dans le développement des ressources éducatives libres, la première étape est de penser ce qui parmi leurs missions et compétences peut être profitable pour accompagner ce nouvel enjeu. Il s'agit donc ici d'identifier quels rôles peuvent adopter les bibliothécaires sur ce sujet.

Advocacy

Afin que le sujet des ressources éducatives libres puisse susciter de l'intérêt au sein d'un établissement d'enseignement supérieur et de recherche, il est nécessaire de sensibiliser sur la question, de faire connaître le sujet mais aussi d'en faire saisir les enjeux. Dans la plupart des établissements, les bibliothèques ont contribué au développement de la science ouverte. De la même manière, si elles souhaitent soutenir l'émergence du sujet des ressources éducatives libres, elles peuvent reprendre ce rôle d'*advocacy*, à la fois auprès des contributeurs et des usagers potentiels de ces ressources, mais aussi des gouvernances. Le terme d'*advocacy*, repris de l'anglais, qui désigne l'ensemble des actions visant à influencer des décisions publiques ou des politiques en faveur d'une cause, est pertinent dans ce contexte, regroupant à la fois la sensibilisation de toutes et tous, l'interpellation des décideurs politiques et en ce sens, la production d'arguments et rapports.

Du côté des contributeurs et usagers, la sensibilisation peut passer par la constitution de communautés de pratiques, réunissant des experts déjà impliqués ou des curieux, en leur proposant des ateliers pour découvrir, puis de nouveaux ateliers pour partager et faire.

Le format « événementiel » est aussi une voie d'accès sur le sujet. L'Open Education Week ou Semaine de l'éducation ouverte, initiée par Open Education

Global en 2012⁸⁰, peut être une occasion privilégiée pour mettre en valeur les enjeux, les initiatives existantes et faire réfléchir sur la question des ressources éducatives libres. Si organiser un événement peut s'avérer difficile, en termes de moyens humains et/ou financiers, il est possible de relayer des événements proposés par d'autres universités ou organismes. Il peut être pertinent de partager les articles de blogs, comme ceux proposés en 2025 pour la Semaine de l'éducation ouverte par l'alliance EuniWell (European University for Well being)⁸¹ en collaboration avec la chaire UNESCO RELIA⁸² et le réseau Unitwin UNOE⁸³ sur la thématique « 23 raisons pour adopter l'éducation ouverte »⁸⁴ ou d'autres contenus. Open Education Global⁸⁵ propose aussi de nombreux webinaires en ligne, sous différents angles, par des personnels de tous pays, lors de cette semaine : inviter les membres de son établissement à y assister constitue une opportunité intéressante.

Du côté de la gouvernance, faire connaître le sujet peut passer par des notes de service auprès des vice-présidents concernés et de la présidence ainsi que par la demande d'inclusion du sujet dans la charte, feuille de route ou stratégie Science Ouverte de l'établissement, tel que le fait l'Université Paris Nanterre qui indique « L'université incite les enseignant.e.s-chercheur.e.s et chercheur.e.s. à recourir à des licences libres. L'usage de licences libres favorise le partage et la réutilisation des données de la recherche conformément aux principes FAIR (Données Faciles à trouver, Accessibles, Interopérables et Réutilisables) ainsi que la production et l'usage de ressources éducatives libres (REL) en suivant les principes des 5R : Retenir, Réutiliser, Réviser, Remixer, Redistribuer. »⁸⁶. Le sujet gagne à être aussi présent dans les stratégies des bibliothèques ou services de documentation eux-mêmes, comme c'est le cas dans la stratégie « En route vers 2030 » du SCD de l'Université de Lille⁸⁷. La présence du sujet à l'international, l'émergence d'initiatives en France dans les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche et les mesures du COREALE peuvent être des points d'appui pour argumenter de la nécessité de prendre en main le développement de ressources éducatives libres.

Un public à ne pas oublier en termes d'*advocacy* sont les étudiants. En effet, ils ont moyen de porter aussi leur intérêt pour les ressources éducatives libres.

⁸⁰ *Open Education Global* [en ligne]. 23 février 2026. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.oeglobal.org>.

⁸¹ *EUniWell* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.euniwell.eu/bienvenue>.

⁸² *Chaire UNESCO RELIA* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://chaireunescorelia.univ-nantes.fr/>.

⁸³ *UNOE, réseau Unitwin en Education Ouverte* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://unitwin-unoe.org/?lang=fr>.

⁸⁴ EUNIWELL OPEN EDUCATION. *23 bonnes raisons pour adopter l'éducation ouverte - le récap* [en ligne]. 14 avril 2025. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://euniwell-open-education.univ-nantes.fr/23-bonnes-raisons-pour-adopter-leducation-ouverte-le-recap/?lang=fr>.

⁸⁵ *Open Education Global* [en ligne]. 23 février 2026. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.oeglobal.org>.

⁸⁶ UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE. La charte Science ouverte de l'université Paris Nanterre. Dans : *La science ouverte à l'université Paris Nanterre* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://science-ouverte.parisnanterre.fr/strategie-science-ouverte/la-charte>.

⁸⁷ SCD DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE. *En route vers 2030* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://bu.univ-lille.fr/fileadmin/user_upload/SCD/DocumentsSCD/Strategie/UL_SCD_024_LIVRET_2030_UA.pdf.

Toutefois, le contexte étant différent en termes de modèles économiques, les étudiants en France voient moins leurs avantages que les étudiants aux États-Unis⁸⁸. La pandémie liée au coronavirus a bien montré les enjeux qu'il y avait pour eux à avoir accès facilement à des ressources à distance, sans barrière d'accès, et des contenus pédagogiques auxquels ils auront toujours accès après leurs études. Les ressources éducatives libres, avec les différents formats d'apprentissage qu'elles proposent, sont une véritable opportunité pour les étudiants.

Afin de soutenir les bibliothécaires dans ces démarches d'*advocacy*, le réseau ENOEL a publié une « Boîte à outils », régulièrement mise à jour et traduite dans différentes langues afin de faciliter la communication sur les ressources éducatives libres⁸⁹. Ce kit consiste en des modèles de diapositives, flyers et images pour les réseaux sociaux, qui soulignent les avantages de l'éducation ouverte à destination de différents publics : les étudiants, les enseignants, les établissements, les bibliothécaires et enfin envers tout le monde. Il commence de plus par des définitions, ce qui permet d'aider à bien cerner le sujet. Il peut être très utile pour démarrer un projet d'*advocacy*, en le prenant tel quel dans un premier temps, puis en l'adaptant aux besoins de son établissement.

Afin de permettre au sujet trouve sa place au sein de l'enseignement supérieur et de la recherche en France, il est nécessaire de sensibiliser et les bibliothécaires savent le faire. Ceci est d'autant plus important si aucun autre service de l'établissement ne s'intéresse au sujet.

Découvrabilité

En ce qui concerne les ressources éducatives libres, un autre point est celui de permettre la découverte des ressources en elles-mêmes, c'est-à-dire du point de vue des bibliothécaires de faciliter leur « découvrabilité », terme emprunté au vocabulaire québécois signifiant « potentiel pour un contenu, disponible en ligne, d'être aisément découvert par des internautes dans le cyberspace, notamment par ceux qui ne cherchaient pas précisément le contenu en question »⁹⁰, que nous utiliserons ici.

Une des missions qui vient en effet en priorité lorsqu'on interroge sur le rôle des bibliothèques vis-à-vis des ressources éducatives libres, mission à la fois énoncée par des bibliothécaires et des acteurs de l'éducation ouverte comme Jacques Dang⁹¹, est l'indexation. En effet, comme tout document, les ressources éducatives

⁸⁸ Entretien Colin de la Higuera, le 12 janvier 2026

⁸⁹ EUROPEAN NETWORK OF OPEN EDUCATION LIBRARIANS. *An ENOEL Toolkit: Open Education Benefits. Version 7* [en ligne]. Zenodo, Janvier 2026. [Consulté le 24 février 2026]. DOI 10.5281/zenodo.18171057.

⁹⁰ OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Découvrabilité - Grand dictionnaire terminologique* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26541675/decouvrabilite>.

⁹¹ Entretien Jacques Dang, le 6 janvier 2026

libres ont besoin d'être « trouvables » et « découvrables » : trouvables, dans le sens où si une personne cherche une référence en particulier elle doit pouvoir l'obtenir facilement, et découvrables dans le sens où une recherche thématique va permettre de découvrir des ressources qui y sont rattachées. Or, les bibliothécaires sont des spécialistes des métadonnées et de l'indexation. Leur apport sur les ressources éducatives libres se situe à deux niveaux : la conception des systèmes d'information et l'indexation en elle-même.

En effet, lors de la création d'une plateforme, il est nécessaire de penser les champs qui vont être remplis pour signaler les ressources. Un logiciel comme D-Space, utilisé par exemple pour la plateforme RELIAM⁹² de l'ENSAM et pour NEO⁹³ de Nantes Université, permet en effet une grande liberté dans le paramétrage de l'indexation⁹⁴. Il est à noter que le logiciel D-Space est celui qui a été le plus utilisé dans la création d'archives ouvertes institutionnelles pour le dépôt des publications scientifiques et il est aujourd'hui un choix privilégié à l'international également pour les plateformes de ressources éducatives libres.

Les choix opérés pour les métadonnées sont importants pour l'interopérabilité, le moissonnage par d'autres ressources ou la présence dans des moteurs de recherches généralisés tels que OpenAire.EXPLORE⁹⁵ ou OERcommons⁹⁶. Il faut se poser la question des normes largement partagées par les communautés professionnelles de l'enseignement mais penser également en termes d'usage, donc aussi de simplicité. Dans l'enseignement supérieur et la recherche en France, la norme SupLOMFR⁹⁷, adaptation de LOMFR, schéma de description dédié aux ressources pédagogiques, est la plus utilisée⁹⁸. Ce schéma a déjà un successeur : MLR⁹⁹, Metadata for Learning Resource, qui a pour profil d'application français NoDEfr¹⁰⁰. Il s'agit donc d'un choix qui paraîtrait logique pour succéder à SupLOMFR, avec une récupération simple des métadonnées existantes dans ce schéma précédent. Toutefois, c'est encore une norme peu utilisée, envisagée surtout

⁹² RELIAM [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://reliam.ensam.eu/home>.

⁹³ NEO [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://neo-rel.univ-nantes.fr/home>.

⁹⁴ Entretien Christine Ollendorff et Thomas Blicke, le 15 octobre 2025

⁹⁵ OpenAIRE - Explore [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://explore.openaire.eu/>.

⁹⁶ OER Commons [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://oercommons.org/>.

⁹⁷ PETERLONGO, Marie et PFALZGRAF, Axel. SupLOMFR, Késako ? Arabesques [en ligne]. Agence bibliographique de l'enseignement supérieur, Juillet 2013, n° 71, p. 12. DOI 10.35562/arabesques.1065.

⁹⁸ LOMFR est elle-même une adaptation de LOM pour Learning Object Metadata.

GÓMEZ DE REGIL, Rosa María. *Présentation des standards : (LOM) – Learning Object Metadata* [en ligne]. Villeurbanne : Enssib, 2004. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1237-presentation-des-standards-lom-learning-object-metadata.pdf>.

AFNOR. *NF Z76-040* [en ligne]. La Plaine Saint-Denis : AFNOR éditions, 2010. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.boutique.afnor.org/fr-fr/norme/nf-z76040/technologies-de-linformatique-pour-education-la-formation-et-lapprentissage/fa164983/1111>

⁹⁹ BOURDA, Yolaine, GAUTHIER, Gilles, GOMEZ DE REGIL, Rosa-Maria, et al. Métadonnées pour ressources d'apprentissage (MLR) : nouvelle norme ISO de description de ressources pédagogiques. *STICEF (Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation et la Formation)*. ATIEF, 2010, Vol. 17, p. 11 pages.

¹⁰⁰ Toutes ces notions sont explicitées dans le document « Note sur les formats de métadonnées pour les ressources éducatives » écrit par Vincent de Lavenne, responsable du Pôle Collections au SCD de l'Université Bretagne Sud.

DE LAVENNE, Vincent. Note sur les formats de métadonnées pour les ressources éducatives [en ligne]. [S. l.] : Zenodo, 19 septembre 2022. [Consulté le 24 février 2026]. DOI 10.5281/zenodo.7091904

de manière théorique. Les nouveaux projets font le choix actuellement de privilégier l'utilisation de SupLOMFr, comme c'est le cas pour le futur commun numérique associé à la mesure IX du COREALE¹⁰¹.

Par leur expertise sur les normes de description, depuis des dizaines d'années, les bibliothécaires sont capables d'accompagner les choix de schémas de description appropriés et interopérables.

Se pose également la question des identifiants pérennes pour les ressources éducatives libres, à la fois pour le document en lui-même mais aussi pour ses auteurs et l'établissement auquel ils sont affiliés. La mesure IX du COREALE indique effectivement en recommandation numéro 10 « Associer des identifiants pérennes pour suivre la ressource et permettre la citation ». Dans le détail, le document invite à utiliser le DOI (Digital Object Identifier)¹⁰² pour les ressources, l'ORCID (Open Researcher and Contributor ID)¹⁰³ pour les auteurs et le ROR (Research Organization Registry)¹⁰⁴ pour les structures. Les bibliothécaires maîtrisent, depuis de nombreuses années, les questions d'identifiants pérennes et de leurs alignements. Il est possible de mentionner par exemple le travail sur les identités auteurs avec IdRef¹⁰⁵, le VIAF¹⁰⁶ et l'ISNI¹⁰⁷. Dans le cadre des services d'appui à la recherche, les identifiants cités par la mesure IX sont bien connus et des travaux d'accompagnement et d'alignement sont d'ores et déjà à l'œuvre. Leur application aux ressources éducatives libres pourra donc se faire dans cette lignée.

Outre l'accompagnement d'une normalisation, les bibliothécaires sont bien placés pour signaler et favoriser la qualité du signalement des ressources éducatives libres. Ils ont en effet l'expertise, aussi bien dans leurs catalogues, que dans les archives ouvertes par exemple. Au SCD de Nantes Université, une médiatrice documentaire, dont le poste est financé par le projet Ouverture de l'établissement¹⁰⁸, labellisé ExcellencES (appel à projet France 2030), a pour principale mission (70% d'ETP) le signalement de ressources éducatives libres¹⁰⁹. Il s'agit potentiellement d'une impulsion de projets et il est possible que, pour la plupart des ressources, les

¹⁰¹ Il est à noter que d'autres solutions existent comme LRMI specifications, et un schéma spécifique du « méta-vocabulaire » Schema.org

Schema.org [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://schema.org/>.

DCMI. LRMI™ [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.dublincore.org/specifications/lrmi/>

¹⁰² DOI Foundation [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : www.doi.org/.

¹⁰³ ORCID [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://orcid.org/>.

¹⁰⁴ Research Organization Registry (ROR) [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://ror.org/>.

¹⁰⁵ IdRef - Identifiants et référentiels pour l'Enseignement supérieur et la Recherche [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.idref.fr/>.

¹⁰⁶ VIAF [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://viaf.org/fr>.

¹⁰⁷ ISNI [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://isni.org/>.

¹⁰⁸ NANTES UNIVERSITÉ. *Nantes Université, une université ouverte* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.univ-nantes.fr/universite/vision-strategie-et-grands-projets/nantes-universite-une-universite-ouverte>.

¹⁰⁹ Entretien Yann Marchand, le 17 juillet 2025

enseignants chercheurs procéderont par la suite au dépôt par eux-mêmes. Dans ce cas, le rôle des bibliothécaires consistera en une curation de métadonnées pour assurer la qualité de celles-ci. Toutefois, cela reste une charge de travail conséquente et la question de la volumétrie des ressources à signaler peut se poser, par exemple s'il faut refaire l'indexation de corpus de ressources éducatives libres déjà existants. Il avait été question par exemple que les bibliothécaires se chargent d'indexer toutes les ressources de FUN MOOC¹¹⁰, projet auquel il n'a pas été donné suite mais qui aurait été un travail colossal. Sur ce point de l'indexation thématique, la potentialité des outils d'intelligence artificielle peut être étudiée. Cette question est notamment étudiée par la Chaire UNESCO RELIA, dans le cadre du projet CLARA¹¹¹. Toutefois, même lorsque ces outils seront mûrs, le contrôle qualité restera nécessaire. Dans un premier temps, la priorité de signalement pourra être donnée au courant, avant d'envisager la question du rétrospectif.

Par ailleurs, sans signaler les ressources individuellement, une première étape peut consister à valoriser les réservoirs de ressources : FUN MOOC¹¹² ou Canal U¹¹³ par exemple, mais aussi les universités numériques thématiques¹¹⁴ selon les thématiques couvertes par la bibliothèque concernée. C'est ce que préconise Enrica Harranger, directrice des Bibliothèques de l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, pour donner de la visibilité à ces ressources, en effectuant ainsi un premier pas, sans entrer dans une gestion de projet conséquente¹¹⁵.

Enfin les questions de signalement passent aussi par le moyen de faire apparaître dans nos catalogues les ressources éducatives libres situées dans des entrepôts extérieurs. C'est ce que permet le moissonnage, à partir de métadonnées normées, dans un outil de découverte. Il est d'ores et déjà possible de le faire : cela a été envisagé au SCD de l'Université de Lille mais Laure Delrue indique que les fichiers Kbart¹¹⁶ n'étaient pas assez fins pour avoir un résultat satisfaisant¹¹⁷. Il est à noter toutefois que grâce au financement reçu par l'Université de Lille suite à un appel à projets, des ressources éducatives libres sont « poussées » dans *Ioke*, l'archive d'examens maintenue par le SCD¹¹⁸. Mélanie Guyon, responsable du département Formation des Publics dans les bibliothèques universitaires et learning center de l'Université de Lille, indique que cela permet aux étudiants et étudiantes de bénéficier d'un parcours de révision, et d'un niveau d'équité supplémentaire face

¹¹⁰ Entretien Cécile Swiatek Cassafieres, le 16 juillet 2025

¹¹¹ INRIA. *CLARA – Solutions to help teachers aiming to create licensed educational resources from existing ones* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://project.inria.fr/clara/>.

¹¹² *FUN MOOC* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <http://www.fun-mooc.fr/fr/>.

¹¹³ *Canal U* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.canal-u.tv/>.

¹¹⁴ *L'Université Numérique* [en ligne]. 2025. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://luniversitenumérique.fr/qui-sommes-nous/luniversite-numérique/>.

¹¹⁵ Entretien Enrica Harranger, le 15 juillet 2025

¹¹⁶ KBART est une norme et un format d'échange entre les fournisseurs de contenu (éditeurs, agrégateurs, etc.) et les développeurs de bases de connaissances.

COUPERIN. *Kbart* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.couperin.org/negociations/editeurs-et-fournisseurs/kbart/>.

¹¹⁷ Entretien Laure Delrue, le 18 juillet 2025

¹¹⁸ *Ioké* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://ioke.univ-lille.fr/s/ioke/page/accueil>.

aux examens, quand ils consultent les sujets (qui, eux, pour des questions juridiques amplement examinées avec les services de l'université, ne peuvent pas être libérés)¹¹⁹.

Il est possible d'imaginer que le projet de commun numérique, qui fait partie des livrables de la mesure IX, donnera aussi accès aux références indexées par ce biais, et qu'il sera possible de les faire redescendre dans les catalogues.

Les outils de découverte peuvent aussi permettre d'intégrer des manuels libres, déjà présents dans les collections proposées par ces logiciels. Cela constitue une étape simple à mettre en place pour les bibliothèques qui possèdent ce type d'outils. Ce volet est identifié, et sa procédure décrite, dans le guide « Call to action for libraries: improve the discoverability of open textbooks. A step-by-step guide »¹²⁰ (qu'on peut traduire par « Invitation à agir : améliorer la découvrabilité des manuels libres. Un guide étape par étape ») créé et diffusé par le groupe de travail LIBER Educational Resources Working Group. Ce document identifie tous les moyens pour communiquer sur les manuels libres auprès de différents acteurs, afin de valoriser ces ressources.

Nous l'avons vu précédemment, sur le volet de la normalisation, il est aussi important de pousser les REL produites par l'établissement dans des catalogues et moteurs de recherche : OpenAIRE, OERcommons ou en collaboration avec les UNT.

La découvrabilité des collections passe également par la formation et l'accompagnement. En effet, les bibliothécaires sont bien placés pour faire connaître les ressources et les bases sur lesquelles on peut les trouver. Lors des formations à la recherche documentaire, nombreux sont les formateurs qui présentent les grands réservoirs où sont disponibles les ressources. Des formations « panorama » sont aussi dédiées à présenter des bases de documents liées à un domaine. Aussi, inclure des plateformes proposant des ressources éducatives libres entrerait totalement dans ce cadre. Il serait par exemple possible de présenter des bouquets de ressources de l'Université numérique sur le domaine étudié, ou issues de l'Université de Louvain¹²¹ et d'inviter les étudiants et étudiantes à tester un moteur de recherche tel que OERCommons¹²².

De la même manière, un accompagnement personnalisé est proposé auprès des enseignants par les documentalistes de l'Université Ouverte des Humanités¹²³ pour trouver des ressources qui correspondent à leurs besoins, notamment quand ils ont

¹¹⁹ Entretien Mélanie Guyon, le 29 janvier 2026

¹²⁰ LIBER EDUCATIONAL RESOURCES WORKING GROUP. *Call to action for libraries: improve the discoverability of open textbooks. A step by step guide* [en ligne]. [S. l.] : [s. n.], [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://libereurope.eu/wp-content/uploads/Call-to-Action-for-Libraries-Improve-the-Discoverability-of-Open-Textbooks.-A-Step-By-Step-Guide.pdf>.

¹²¹ *OER-UCLouvain* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://oer.uclouvain.be/jspui/>.

¹²² *OER Commons* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://oercommons.org/>.

¹²³ Entretien Carole Schorlé-Stefan et Juliette Touzene, le 2 février 2026

un nouveau cours à construire afin de trouver de la matière déjà existante et de pouvoir l'adapter. C'est une mission que pourraient accomplir également les bibliothécaires au sein de l'enseignement supérieur et de la recherche, lors de rendez-vous individuels.

Formation

Nous venons de voir que, pour des questions de découvrabilité des ressources, les bibliothécaires pouvaient introduire la présentation de plateformes de ressources éducatives libres dans leurs formations des usagers. La formation autour des ressources éducatives libres est un domaine sur lequel les bibliothécaires peuvent plus largement s'impliquer, sous divers angles.

Les ressources éducatives libres étant de la documentation, les formateurs dans les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche sont à même de les présenter, d'expliquer ce dont il s'agit, d'exposer les enjeux et questions qui se posent sur le sujet ainsi que d'aider à identifier ce qui est, ou ce qui n'est pas, une ressource éducative libre. Ce type de formation s'insère particulièrement bien dans la formation obligatoire dispensée aux nouveaux maîtres de conférence. La direction des Archives, Bibliothèques et Collections muséales (ABC) de Sorbonne Université a été sollicitée en ce sens par le Bureau de la Formation des Personnels. En effet, la bibliothèque proposant de nombreuses formations en faveur de l'ouverture de la science, avec un catalogue dédié, le service formation de l'université s'est adressé aux bibliothécaires en 2025 pour leur demander d'animer une présentation. Une équipe conjointe du département Publications & Open Access et du département Formation & Innovation Pédagogique de la direction des Archives, Bibliothèques et Collections muséales (ABC) de Sorbonne Université s'est formée plus avant au sujet des ressources éducatives libres et a proposé ensuite une formation en deux temps : une présentation générale du contexte, de la définition des ressources éducatives libres, des enjeux ainsi que des réservoirs où on peut les trouver puis un atelier en sous-groupes où les objectifs pédagogiques étaient de déterminer si une ressource était ou non une ressource éducative libre (respect des 5R notamment), de savoir en trouver et de pouvoir créer une mini-ressource éducative libre en réutilisant du contenu, afin de percevoir la nécessité de prêter attention aux licences ou autorisations sur les matériels partagés. Le retour d'expérience a été positif, de la part des bibliothécaires formateurs comme des nouveaux maîtres de conférence et l'équipe présume de sa reconduction lors d'une prochaine session de formation. Les questions ont été nombreuses, particulièrement sur les questions de propriété intellectuelle, ce qui constitue un enjeu de formation en soi.

Les ressources éducatives libres, en matière de création ou de réutilisation, sont intrinsèquement liées aux notions de droits d'auteur. Or c'est un domaine dans lequel les bibliothécaires ont développé des compétences, notamment dans le cadre des services à la recherche, concernant l'aide à la publication et le dépôt dans des archives ouvertes. Il s'agit d'un réel pan de formation et d'accompagnement, qui peut être traité de façon conjointe avec le volet publication, ou séparé au sein de

présentations dédiées aux ressources éducatives libres, et c'est un sujet sur lequel les bibliothèques sont identifiées.

Les ressources éducatives libres sont pour une grande part des documents disponibles sur Internet, et dont un certain nombre ne passe pas par le filtre d'une relecture par les pairs. Il est donc indispensable, comme pour toute ressource, qu'un étudiant ou un chercheur puisse en évaluer la fiabilité et la qualité. En parallèle du travail fait sur l'identification des fake news, le développement de l'esprit critique et les notions propres à l'EMI, Education aux médias et à l'information, les bibliothécaires, dans différents contextes de formations, propres aux ressources éducatives libres ou lorsqu'elles sont seulement présentées comme plateformes, ont aussi pour mission d'aider à identifier les critères attestant de leur fiabilité. Il serait possible d'envisager par exemple une version du test CRAAP qui s'appliquerait aux ressources éducatives libres (Currency, Relevance, Authority, Accuracy, Purpose qu'on peut traduire ainsi : Actualité, Pertinence, Autorité, Exactitude, But)¹²⁴.

Les ressources éducatives libres peuvent aussi être intégrées dans les formations concernant l'ouverture, c'est déjà régulièrement le cas comme au sein des formations sur la science ouverte auprès des doctorants, en se fondant sur la Recommandation de l'UNESCO sur une science ouverte¹²⁵ qui inclut les ressources éducatives libres dans ce périmètre.

Sélection documentaire

En tant que gestionnaires de collection, les bibliothécaires ont un rôle de sélection des ressources documentaires. Si ce rôle est généralement plus connu et exploité sur les ressources imprimées, il peut se concevoir aussi sur les documents ouverts à mettre en valeur, dont les ressources éducatives libres.

Toutes les ressources éducatives libres n'ont en effet pas la même qualité, et certaines ne passent pas par le filtre de la relecture par les pairs. S'il est communément admis que les bibliothécaires ne sont pas spécialistes du contenu et ne sont pas à même de juger de celui d'une ressource éducative libre, ils peuvent par contre s'appuyer sur des critères, comme c'est le cas pour les documents imprimés. Ainsi, vérifier l'auteur, son champ d'expertise, l'année de création de la ressource, l'adéquation avec les programmes universitaires, sont par exemple des points que peuvent prendre en compte les bibliothécaires pour choisir quelles ressources ils souhaitent signaler dans leurs catalogues.

¹²⁴ CALLISTO FORMATION. *Cours : Veille Formadoct* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 1 mars 2026]. Disponible à l'adresse : <https://callisto-formation.fr/course/view.php?id=497>.

¹²⁵ UNESCO. *Recommandation de l'UNESCO sur une science ouverte* [en ligne]. Paris : UNESCO, 2021. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000379949_fre.

Dans l'éducation ouverte, plus particulièrement sur le volet appelé « *Open educational practices* », les étudiants sont impliqués dans l'enseignement. Aussi, il serait également possible de revenir vers les étudiants avancés dans leurs études, en master par exemple, pour leur demander ce qui aurait été utile pour eux en licence. Cécile Swiatek Cassafieres considère qu'une idée intéressante serait d'organiser des « RELathons » pendant lesquels les étudiants de master viendraient se pencher sur des ressources éducatives libres et analyser celles qui seraient pertinentes pour des étudiants de licence. Cela nécessiterait certes une incitation ou d'être intégré à un enseignement, mais la démarche se situerait dans le cadre large de l'éducation ouverte¹²⁶.

Un autre versant est la valorisation des ressources. Pour les ouvrages imprimés, elle passe par des tables thématiques, des pages sur les sites web des bibliothèques et des posts sur les réseaux sociaux. C'est une mission bien intégrée aujourd'hui dans les bibliothèques. Si elle est plus complexe pour les ressources immatérielles, les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche font leur possible pour les rendre visibles. C'est donc une mission à prendre en main : la diffusion et la valorisation des ressources, en complément de leur découvrabilité. Colin de la Higuera, professeur d'informatique à Nantes Université et titulaire de la Chaire Unesco RELIA, identifie ce rôle de diffusion par les bibliothécaires des ressources produites et d'accompagnement des auteurs pour leur dire sur quelles plateformes, par exemple, leurs documents pourront être valorisés¹²⁷.

Dans la gestion de collections, une étape incontournable est le désherbage. En prenant en compte différentes conditions, les ouvrages ne répondant plus aux besoins vont être retirés des rayonnages. Les ressources éducatives libres ont elles aussi des questions d'obsolescence, parfois plus rapidement que les ouvrages imprimés car outre leur contenu, il y a leurs formats qui peuvent être dans des technologies qui ne sont plus utilisées (le format flash par exemple pour les premières ressources partagées). Le bibliothécaire en charge d'une collection de ressources éducatives libres devra donc régulièrement évaluer la pertinence de la ressource pour son fonds, et revenir vers les auteurs si cela s'avère possible pour envisager la mise en œuvre d'une nouvelle version, en particulier s'ils sont dans le même établissement. Ce travail est déjà pris en compte par l'Université Ouverte des Humanités : Juliette Touzene, chargée de ressources documentaires et de projets pour cette université numérique thématique, explique qu'elle parcourt les ressources et regarde si elles nécessitent une mise à jour ou non¹²⁸.

Parallèlement, se pose la question de l'archivage. Faut-il archiver de manière pérenne les ressources éducatives libres ? Toutes ou une sélection ? Quel est le statut d'une ressource éducative libre en termes de document produit par un établissement

¹²⁶ Entretien Cécile Swiatek Cassafieres, le 16 juillet 2025

¹²⁷ Entretien Colin de la Higuera, le 12 janvier 2026

¹²⁸ Entretien Carole Schorlé-Stefan et Juliette Touzene, le 2 février 2026

et en termes d'archives ? Le SCD de Nantes Université a initié une réflexion sur le sujet et partagé celle-ci sous forme d'une infographie disponible sur Zenodo¹²⁹

Éditorialisation

Les bibliothèques, de par leurs missions documentaires, ont une expertise concernant le monde de l'édition et développent également des compétences en matière d'édition ouverte. Colin de la Higuera le présente en ces termes « Les bibliothécaires savent ce qui fait un livre et ont une expertise sur l'édition qui peut être bénéfique aux projets comme celui du manuel sur l'intelligence artificielle pour les enseignants¹³⁰ »¹³¹.

Ce rôle est très souvent vu en lien avec les manuels numériques libres. En France, le consortium Couperin, Consortium unifié des établissements universitaires et de recherche pour l'accès aux publications numériques¹³², qui a une expertise reconnue sur tout ce qui concerne les ressources électroniques, a porté un projet de e-manuel libre en histoire, en partenariat avec l'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines¹³³. Ce manuel a été confié en édition aux sociétés Numérique Premium et Nouveau monde éditions. Couperin a coordonné le financement du manuel opéré par plusieurs établissements, qui a permis la création de l'ouvrage « Initiation aux études historiques »¹³⁴. L'objectif de ce projet, qui constituait un premier prototype, était de pallier un manque dans l'offre de manuels numériques, de contribuer à la réussite des étudiants de licence, et de pouvoir le partager librement pour toute personne souhaitant s'initier aux études historiques, y compris à l'international, avec aussi l'idée de permettre aux lycéens de s'acculturer à un manuel universitaire avant leur entrée dans l'enseignement supérieur. Suite à ce projet, un nouveau manuel a été conçu, sur le même principe, en partenariat avec Numérique Premium, et piloté par la Bibliothèque interuniversitaire Cujas, portant sur les études juridiques.

Ces manuels sont souvent présentés comme des ressources éducatives libres et leur financement revient plusieurs fois comme une initiative menée sur le sujet dans l'enquête liée à ce mémoire. Il est toutefois à noter que le manuel consacré aux études historiques, s'il est en libre consultation, comporte un copyright. Interrogé sur le sujet, l'éditeur Numérique Premium a indiqué que cette mention était liée à la présence de documents externes, commentés dans le manuel, qui possèdent des

¹²⁹ NANTES UNIVERSITÉ, BOZIO, Eloïse, DUQUESNE, Chloë, et al. *Cycle de vie d'une Ressource éducative libre (REL)* [en ligne]. 26 août 2025. [Consulté le 24 février 2026]. DOI 10.5281/zenodo.16947053.

¹³⁰ HIGUERA, Colin de la et IYER, Jotsna. *IA pour les enseignants : un manuel ouvert*. [S. l.] : [s. n.], 18 janvier 2024. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://pressbooks.pub/iapourlesenseignants/>.

¹³¹ Entretien Colin de la Higuera, le 12 janvier 2026

¹³² *Couperin* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.couperin.org/>.

¹³³ COUPERIN. *Histoire d'un manuel numérique en histoire et en open access* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://ceb.couperin.org/e-manuel/initiation-aux-etudes-historiques-histoire-dun-manuel-numerique-en-histoire-en-open-access/>.

¹³⁴ BÉRARD, Reine-Marie, GIRAULT, Bénédicte, KIKUCHI, Catherine, et al. *Initiation aux études historiques*. Paris, France : Nouveau Monde éditions, 2021. [Consulté le 24 février 2026]. ISBN 978-2-36942-871-8. Disponible à l'adresse : <https://lib.isiaccess.com/process/reader/book.php?ean=9782380941210>.

ayants droits, tandis que les contenus créés par les chercheurs dans le cadre de ce manuel sont eux librement réutilisables. Cette notion n'apparaît cependant pas en clair sur le document et aucune licence d'utilisation ne semble être rattachée aux contenus eux-mêmes.

Outre ces bénéfiques en termes de ressources librement accessibles, ce projet pourrait ouvrir la voie aux financements de manuels ouverts en partenariat avec des maisons d'édition.

Les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche peuvent aussi être éditrices, ou co-éditrices de ressources ouvertes. C'est déjà le cas pour les articles scientifiques avec les « pépinières de revues » gérées par des services communs de la documentation, telles que Prairial¹³⁵, Open U Bordeaux¹³⁶ ou Polen¹³⁷.

Les bibliothèques académiques peuvent également être éditrices de monographies ouvertes. A l'Université de Galway, la bibliothèque coordonne le service « Open Press » sous-titré « Open Access Books and Educational Resources Publishing » qu'on peut traduire par « édition en accès ouvert de livres et de ressources éducatives »¹³⁸. Le service est par ailleurs clairement décrit comme une plateforme de ressources éducatives libres sur la page dédiée au sujet¹³⁹. En termes techniques, c'est le logiciel Pressbooks¹⁴⁰ qui est utilisé, chaque enseignant pouvant se créer un compte pour éditer un ouvrage par ce biais.

En France, la direction des Archives, Bibliothèques et Collections muséales (ABC) de Sorbonne Université, Sorbonne Université Presses et le service des publications du Muséum national d'Histoire naturelle travaillent au déploiement d'un réseau d'experts métier au sein de l'Alliance Sorbonne Université et d'une plateforme commune d'édition scientifique ouverte intégrant également une eboutique¹⁴¹. Ce service reposera, en partie, sur un logiciel libre de gestion du flux éditorial et de publication, Open Monograph Press¹⁴². Dans ce cadre-là, un projet de manuel ouvert est en cours de discussion avec l'équipe pédagogique de l'unité d'enseignement transversale « Introduction aux enjeux environnementaux » dispensée à tous les étudiants de première année de licence de la faculté des sciences et de l'ingénierie. Les cours, initialement sur Moodle, vont être retravaillés par les enseignants, et la bibliothèque sera chargée de faire intervenir des experts extérieurs

¹³⁵ PÔLE ÉDITORIAL LYON SAINT-ÉTIENNE. Prairial. Dans : <https://www.publications-prairial.fr/> [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.publications-prairial.fr/>.

¹³⁶ Open U Bordeaux [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://open.u-bordeaux.fr/index.php/index/index>.

¹³⁷ Polen [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <http://revues-msh.uca.fr/polen>.

¹³⁸ Open Press at the University of Galway – Open Access Books and Educational Resources Publishing [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://openpress.universityofgalway.ie/>.

¹³⁹ UNIVERSITY OF GALWAY, Trish. *LibGuides: Open Educational Resources (OER): Creating OERs* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://libguides.library.universityofgalway.ie/oer/create-pressbooks>.

¹⁴⁰ Pressbooks [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://pressbooks.com/>.

¹⁴¹ Entretien Pascale Pauplin, le 18 décembre 2025

¹⁴² PUBLIC KNOWLEDGE PROJECT. *Open Monograph Press* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://pkp.sfu.ca/software/omp/>.

pour le peer-reviewing et de gérer la préparation de copie, la mise en page, la relecture et correction des épreuves ainsi que la diffusion de l'ouvrage sous différents formats.

Il est intéressant de noter que dans ce cadre particulier, deux collègues de la direction des Archives, Bibliothèques et Collections muséales (ABC) de Sorbonne Université font partie de l'équipe enseignante et seront donc nommés en tant qu'auteurs du manuel.

Parmi les rôles des bibliothécaires, l'édition ouverte de manuels pourrait donc être portée, soit en partenariat avec des maisons d'édition, soit avec des presses universitaires.

Un autre point concernant le rôle éditorial des bibliothèques est celui de la collecte d'indicateurs. En effet, les bibliothèques établissent des statistiques de consultation pour leurs collections, imprimées comme numériques. Pour les ressources électroniques, la norme COUNTER¹⁴³ permet d'harmoniser ces statistiques et d'effectuer des comparatifs. Luc Massou, conseiller scientifique à la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (Dgesip), comme Colin de la Higuera indiquent espérer que les bibliothécaires puissent aider sur le sujet du « *monitoring* » des ressources éducatives libres¹⁴⁴. En effet, il est important de pouvoir montrer aux gouvernances, mais aussi aux producteurs de contenus, le public que rencontre cette documentation. Des outils permettent de collecter des chiffres en ce sens, c'est le cas par exemple pour les statistiques disponibles document par document sur HAL. Toutefois, le principe même du libre fait qu'il n'y a pas d'authentification pour y accéder et que la ressource peut être repartagée à l'infini sans un nouveau téléchargement sur la plateforme de partage initial de celle-ci. Aussi, leur utilisation est difficilement traçable. À l'Université Ouverte des Humanités, Carole Schorlé-Stefan et Juliette Touzene indiquent qu'elles sollicitent dès que possible des retours d'expériences sur l'usage des ressources de la plateforme, d'un point de vue qualitatif¹⁴⁵. Il s'agit certainement également d'une piste à explorer.

Les connaissances des bibliothécaires en matière d'édition sont donc également précieuses en ce qui concerne les ressources éducatives libres.

¹⁴³ COUPERIN. *Counter* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.couperin.org/negotiations/editeurs-et-fourisseurs/counter/>.

¹⁴⁴ Entretien Colin de la Higuera, le 12 janvier 2026 et Entretien Luc Massou avec Claudine Delodde, le 23 juin 2025

¹⁴⁵ Entretien Carole Schorlé-Stefan et Juliette Touzene, le 2 février 2026

Production de contenus

Il est communément admis que les bibliothécaires n'ont pas de légitimité à être considérés comme co-auteurs de contenus disciplinaires des enseignants chercheurs qu'ils accompagnent. Ils sont par contre légitimes à l'être, quand, comme nous l'avons vu plus haut, ils font partie intégrante de l'équipe pédagogique qui réalise la ressource. Plus encore, ils ont la possibilité de publier sous forme de ressources éducatives libres les matériels pédagogiques qu'ils conçoivent à destination de leurs publics et en matière de formation des usagers, aussi bien à destination des étudiants que des doctorants et des enseignants chercheurs, sur des domaines aussi variés que les compétences informationnelles, l'introduction à l'intelligence artificielle ou la sensibilisation à la science ouverte ou les identifiants de chercheurs. En effet, l'idée est là aussi de ne pas repartir de zéro à chaque formation mais de pouvoir mutualiser les ressources produites afin de les réutiliser ou de s'en inspirer, en découvrant par exemple de nouvelles techniques d'animation.

C'est en ce sens qu'a été mise en œuvre la Communauté ADBU Compétences informationnelles sur l'archive ouverte Zenodo¹⁴⁶. Nous reviendrons au sein de la troisième partie sur ce levier pour le réseau des bibliothécaires formateurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.

D'autres initiatives coexistent au sein des bibliothèques. C'est le cas par exemple de la direction des Archives, Bibliothèques et Collections muséales (ABC) de Sorbonne Université qui a créé sa propre communauté Zenodo¹⁴⁷. Initialement prévue pour accueillir des supports destinés aux enseignants-chercheurs et doctorants, elle est désormais également un espace de dépôt et de partage des réalisations à destination des étudiants du Département Formation & Innovation Pédagogique¹⁴⁸.

Un exemple inspirant également est celui du site LearningLib¹⁴⁹, une plateforme de diffusion de ressources éducatives libres produites par des bibliothécaires des pays nordiques. Elle est portée par le Nordic Consortium piloté par la Royal Danish Library. Elle comporte de nombreuses ressources, sur les compétences informationnelles notamment, dont un certain nombre sont en anglais.

Les ressources de formation professionnelle pour les bibliothécaires peuvent aussi être partagées librement, comme par exemple sur la plateforme Callisto

¹⁴⁶ *Communauté ADBU Compétences Informationnelles* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://zenodo.org/communities/adbu_competencesinformationnelles/.

¹⁴⁷ *Communauté Bibliothèque de Sorbonne Université* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://zenodo.org/communities/bsu/>.

¹⁴⁸ Entretien Pascale Pauplin, le 18 décembre 2025

¹⁴⁹ *Learninglib* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://learninglib.org/>.

Formation¹⁵⁰ de la fondation du même nom¹⁵¹, regroupant le réseau des CRFCB¹⁵², le réseau des Urfist¹⁵³, l'Inist-CNRS¹⁵⁴ et l'Abes¹⁵⁵. Bien qu'un certain nombre de ressources n'y soient pas partagées de manière libre, l'objectif est que la grande majorité le soit, et avec des logiciels libres permettant de les créer. C'est en effet un engagement de la fondation ainsi qu'inscrit sur la page d'accueil de son site : « Callisto Formation s'engage sur la route des Ressources Éducatives Libres (REL) ».

L'un des objectifs du partage de ressources éducatives libres, dans le monde des bibliothèques comme pour les autres domaines, est la mise en commun des matériels pédagogiques créés et leur réutilisation. Ainsi, les bibliothécaires peuvent aussi réutiliser du contenu déjà existant au sein de leurs formations. Le MOOC « La science ouverte » sur FUN MOOC¹⁵⁶, conçu par des bibliothécaires de l'Alliance Sorbonne Université, a été pensé ainsi : l'ensemble des contenus sont partagés dans l'archive ouverte Zenodo¹⁵⁷ et les vidéos directement diffusables dans une formation par leur présence sur YouTube¹⁵⁸ et TubEdu¹⁵⁹.

Un exemple intéressant en termes d'adaptation est celui de la réutilisation d'Infosphère¹⁶⁰, un site web dédié aux compétences informationnelles, créé par l'UQAM, Université du Québec à Montréal, qui a été adapté par l'EPFL, École Polytechnique Fédérale de Lausanne¹⁶¹. Dans sa présentation au congrès LIBER 2025 intitulée « Adapting Infosphère: Leveraging an OER Information Literacy Platform »¹⁶² Miriam Petrilli, bibliothécaire spécialiste formations de l'école, a explicité le choix de réutiliser cette ressource. Il s'agit en effet d'un outil clair et qui avait déjà fait ses preuves. Elle a également présenté le travail, important, qui a été nécessaire pour l'adapter en termes de contenus pour qu'ils correspondent à leurs besoins, et également en termes d'informatique, avec une intégration nouvelle de l'outil dans l'écosystème information de l'EPFL. Dans leurs considérations finales, les auteurs de cette intervention notent « Réutiliser une ressource éducative libre

¹⁵⁰ Callisto Formation [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://callisto-formation.fr/>.

¹⁵¹ Fondation Callisto [en ligne]. 20 février 2026. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://fondationcallisto.fr/>.

¹⁵² CRFCB [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.crfcb.fr/>.

¹⁵³ Réseau des URFIST [en ligne]. [s. d.]. Disponible à l'adresse : <https://sygefor.reseau-urfist.fr/>.

¹⁵⁴ Inist-CNRS [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.inist.fr/>.

¹⁵⁵ Agence bibliographique de l'enseignement supérieur [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://abes.fr/>.

¹⁵⁶ MOOC La science ouverte. Dans : FUN MOOC [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <http://www.fun-mooc.fr/fr/cours/la-science-ouverte/>.

¹⁵⁷ BRUNETTI, Marion, DEMILLY, Adrien, PERRIN, Sébastien, et al. MOOC Science Ouverte [en ligne]. 7 mars 2022. [Consulté le 27 février 2026]. DOI 10.5281/zenodo.6333674.

¹⁵⁸ MOOC Science Ouverte. Dans : YouTube [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/channel/UCTQwELaI5JjOc8uoQ5SDftg>.

¹⁵⁹ MOOC Science Ouverte. Dans : TubEdu [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://tubedu.org/c/mooc_science_ouverte/videos.

¹⁶⁰ Infosphère | UQAM [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://infosphere.uqam.ca/>.

¹⁶¹ Infosphère | EPFL [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://infosphere.epfl.ch/>.

¹⁶² PETRILLI, Miriam et PALATELLA, Vincenzo. Adapting Infosphère: Leveraging an OER Information Literacy Platform [en ligne]. 2 juillet 2025. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://infoscience.epfl.ch/handle/20.500.14299/258360>.

n'est pas sans effort » (Traduction de « Reusing an OER is not effortless ») ce qui est un critère à prendre en compte pour les bibliothécaires mais aussi pour en informer les enseignants. Toutefois, il est bien noté que, même si cela a nécessité du temps de travail, celui-ci était moindre par rapport à celui qu'il aurait fallu pour créer une nouvelle ressource « de zéro ». Enfin, un des objectifs de cette réutilisation est aussi de faire évoluer l'outil dans le futur, on peut citer entre autres le fait de proposer une version en anglais et celui d'ajouter de nouveaux contenus, sur la réutilisation des images et la recherche documentaire avec l'intelligence artificielle notamment.

La production de ressources éducatives libres par les bibliothécaires permet aussi d'exposer ce qui a été réalisé par les services documentaires, et de servir d'exemple ensuite, en montrant que c'est possible. C'est une forme de preuve de concept qui peut servir de levier dans l'*advocacy*. Laure Delrue l'explique ainsi : « Les bibliothèques ont un rôle à jouer, il me semble, en matière de dédramatisation du sujet avec le travail qu'elles peuvent faire elles-mêmes sur leurs propres supports de formations en compétences informationnelles »¹⁶³.

Les missions dans lesquelles les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche peuvent s'impliquer afin de développer l'offre et l'utilisation des ressources éducatives libres sont donc nombreuses, sur des terrains allant du signalement à la formation, en passant par l'éditorialisation et la sensibilisation. Si des moyens sont nécessaires pour mettre en œuvre ces actions, il est possible d'avancer par marches successives et d'identifier des initiatives permettant de sensibiliser, faire connaître ou commencer à pratiquer pour lesquelles l'investissement est moindre.

Ces rôles sont directement en lien avec les missions documentaires des bibliothèques mais ils doivent s'inscrire dans l'écosystème plus large de leurs établissements.

POSITIONNEMENT DES BIBLIOTHÈQUES

Les ressources éducatives libres constituent un objet porté par de nombreux acteurs au sein d'un établissement de l'enseignement supérieur et de la recherche, du fait notamment des sujets pédagogiques, juridiques, techniques et politiques qu'elles impliquent. Si les bibliothèques ont une légitimité et un rôle à jouer, il est nécessaire, pour ce sujet comme pour beaucoup d'autres – la science ouverte en est un exemple – qu'elles se positionnent dans leur institution, en relation avec les enseignants-chercheurs et les autres services de l'établissement. Ce positionnement est une condition nécessaire pour asseoir les interventions de la bibliothèque et sa légitimité.

¹⁶³ Entretien Laure Delrue, le 18 juillet 2025

En termes d'acteurs, la création de ressources éducatives libres repose en grande partie sur la production de contenus par les enseignants-chercheurs, en collaboration avec les services qui les accompagnent tels que les services d'ingénierie pédagogique et les services TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement). Ils sont aussi les usagers attendus pour la réutilisation des ressources éducatives libres, afin de concevoir leurs cours.

Par ailleurs, l'administration technique de plateformes de dépôts, l'utilisation de logiciels spécifiques dépendent également des directions des systèmes d'information.

Outre ces opérateurs, il y a, pour l'impulsion politique, les gouvernances : présidence, direction générale, vice-présidence sur différentes thématiques.

Dans ses préconisations, Yann Marchand, directeur des bibliothèques de Nantes Université, souligne « il faut penser d'entrée de jeu une politique d'éducation ouverte qui associe des enseignants, des informaticiens, des gens du service formation et des documentalistes, des bibliothécaires. Il ne faut clairement pas que ça soit un dossier siloté »¹⁶⁴.

Les acteurs sont donc nombreux. La mesure IX du COREALE expose ainsi ses destinataires « gouvernance des établissements, personnels d'appui à la pédagogie et au numérique, personnels des bibliothèques, opérateurs de mutualisation de ressources »¹⁶⁵.

Il est ainsi nécessaire d'être capable d'identifier les périmètres d'intervention de chacun et de collaborer. Questionné sur les possibles chevauchements entre services sur le sujet, Luc Massou souligne qu'il est important que chaque service respecte son champ de compétences afin de rendre la coopération fluide¹⁶⁶. L'idée est ainsi de penser en termes de complémentarité des expertises, afin d'apporter un appui solide au développement des ressources éducatives libres.

Comme on a pu le voir, il est aussi nécessaire d'impliquer les étudiants, dans une politique large d'éducation ouverte, reposant aussi sur les pratiques éducatives ouvertes, connues sous le sigle OEP pour *Open Educational Practices*. Il s'agit des pratiques d'enseignement et d'apprentissage permises par l'éducation ouverte, tels que le fait d'utiliser des ressources éducatives libres, d'impliquer les étudiants dans des pratiques d'ouverture des apprentissages, et de les amener à s'engager à leur

¹⁶⁴ Entretien Yann Marchand, le 17 juillet 2025

¹⁶⁵ MASSOU, Luc et BOULET, Pierre. *Rapport COREALE : Mesure IX – Améliorer la visibilité et l'interopérabilité des ressources pédagogiques en favorisant les ressources éducatives libres*. [en ligne]. [S.l.] : Zenodo, 1 février 2025. [Consulté le 26 février 2026]. DOI 10.5281/zenodo.18604097.

¹⁶⁶ Entretien Luc Massou et Claudine Delodde, le 23 juin 2025

propre niveau dans l'éducation ouverte¹⁶⁷. Un exemple de ces pratiques, dont le champ est très large, est la co-conception de manuels libres avec les étudiants, ou le fait de les faire participer à l'amélioration de ceux-ci.

La question de la charge de travail et la priorisation des sujets entraîne aussi une prise en charge plus ou moins grande par les services. Ainsi, au sein des entretiens comme de l'enquête liée à ce mémoire, il est revenu plusieurs fois qu'à l'heure actuelle les équipes d'ingénierie pédagogique étaient sollicitées en priorité par la transition des enseignements vers l'approche par compétences et l'instruction des dossiers sur l'intelligence artificielle, faisant passer les questions relatives aux ressources éducatives libres à l'arrière plan.

Dans ce cas, pour mener de premières initiatives, dans un premier périmètre, c'est probablement aux bibliothèques que reviendra de faire connaître le sujet.

Toutefois, malgré l'intérêt de dynamiques venant du terrain, le développement général des ressources éducatives libres dans l'enseignement supérieur et la recherche ne pourra se faire sans une implication des gouvernances. De la mise en œuvre de politiques institutionnelles vont découler des stratégies, une inscription dans les chartes et feuilles de route, des incitations, des groupes de travail.

Dans tous les cas, il paraît nécessaire d'inscrire les bibliothèques dès le départ sur le sujet, afin de les positionner et d'expliquer quels sont leurs rôles en la matière.

Par ailleurs, comme l'explique Cécile Swiatek Cassafieres, les bibliothécaires sont reconnus comme étant de bons animateurs de communautés¹⁶⁸. De par la fonction de « hub » des bibliothèques au sein de leurs établissements, les bibliothécaires peuvent en effet mettre en relation des parties prenantes et coordonner des actions, ainsi qu'animer des groupes de travail.

Les communautés de pratiques sont un moyen efficace de fédérer les services autour des premiers projets, d'inciter à la collaboration. Elles permettent le partage d'expériences et la montée en compétences collective. Pour que ces projets aient une vraie valeur dans le portage du sujet, et que les missions soient partagées sans empiètement, définir des objectifs précis et atteignables est nécessaire. Les premiers projets réalisés pourront ainsi servir de preuve de concept pour ensuite passer à l'échelle, en embarquant plus de personnels et des mises en œuvre plus larges.

Outre les compétences diverses à réunir autour du sujet des ressources éducatives libres, le travail inter-service aura aussi pour intérêt la mutualisation des moyens et l'évitement de leurs dispersions, à l'heure où ceux-ci sont particulièrement limités.

¹⁶⁷ MERLOT. *About Open Education practices* [en ligne]. [s. d.]. Disponible à l'adresse : <https://oep.merlot.org/oep.html>.

¹⁶⁸ Entretien Cécile Swiatek Cassafieres, le 16 juillet 2025

S'il est nécessaire de penser le positionnement des bibliothèques dans leurs établissements sur le sujet des ressources éducatives libres, il est aussi essentiel de penser la place de son portage au sein des différents services d'une bibliothèque.

Les rôles des bibliothécaires, si l'on reprend ceux définis dans la section précédente, sont très divers et relèvent de différentes missions des bibliothèques. Si nous réfléchissons en termes d'organigrammes, ils sont très souvent associés à différents services, en particulier :

- l'appui à la pédagogie et l'appui à la recherche pour l'accompagnement des enseignants-chercheurs et les formations ou ateliers qui leur sont destinés,
- la formation professionnelle interne pour la sensibilisation des bibliothécaires,
- la gestion des ressources électroniques et l'informatique documentaire pour le signalement des ressources, potentiellement de plateformes extérieures, dans les outils de découverte et les catalogues,
- la gestion des collections pour la sélection documentaire et le signalement ou la qualité des métadonnées,
- la communication et l'action culturelle, pour valoriser, en lien avec les autres équipes, les services proposés et les collections sélectionnées.

Si le choix est fait d'investir le sujet des ressources éducatives libres dans toutes ses dimensions, le portage au sein d'une bibliothèque ou service de documentation sera donc multiple.

Il y aura très probablement une coloration plus forte par l'un ou l'autre des services de l'établissement, celle-ci dépendra fortement du contexte local et des orientations stratégiques de la bibliothèque. L'enquête réalisée, ainsi que les entretiens, montrent que ce sont souvent les services d'appui à la pédagogie qui sont en première ligne sur cette question. D'autres établissements toutefois se questionnent, notamment lorsqu'une des premières initiatives menées se situe autour du financement et de la diffusion de manuels libres.

Dans tous les cas, il apparaît essentiel de travailler en transversal également au sein des bibliothèques, en désignant un porteur de projet qui sera chargé de coordonner les missions relatives afin d'éviter, là-aussi, les chevauchements et d'établir des canaux d'informations. Cela permet aussi de fédérer autour du sujet et d'initier des actions et événements fédérateurs. Par ailleurs, avoir une personne qui coordonne permet aussi d'identifier un interlocuteur privilégié pour les autres services de l'institution, ce qui ajoute de la lisibilité aux actions menées par la bibliothèque.

Il en sera question dans le dernier chapitre mais être en mesure de solliciter des acteurs au sein d'autres établissements et se positionner dans les réseaux compétents apparaît aussi comme une étape porteuse pour la mise en œuvre dans son propre service.

Le développement des ressources éducatives libres au sein des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche constitue donc une mission transversale, à plusieurs niveaux, celui de l'institution comme au sein des bibliothèques ou services communs de documentation. Un préalable à la prise en main du sujet réside donc dans l'identification des acteurs institutionnels et des collègues du service.

ÉTAT DES LIEUX EN FRANCE

Une enquête intitulée « Le rôle des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche vis-à-vis de l'éducation ouverte » a été lancée le 27 août 2025 et fermée le 14 novembre 2025¹⁶⁹. Elle a été envoyée sur les listes de diffusion professionnelles *ADBU-Forum*¹⁷⁰, *competencesinformati*¹⁷¹ et *openeducation_bu*¹⁷². L'objectif était de dresser un premier paysage de la prise en compte du sujet des ressources éducatives libres au sein des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche en France. En effet, si l'enquête permettait de collecter les initiatives menées ou à venir, elle visait surtout à percevoir les questionnements et enjeux autour du positionnement des bibliothèques dans ce champ.

Pour ce retour sur l'enquête, seules les réponses complètes ont été prises en compte, soit un total de 35 réponses. Les établissements des répondants se répartissent ainsi : 23 universités, 3 grands établissements, 1 bibliothèque interuniversitaire, 1 regroupement d'écoles d'ingénieurs publiques, 1 regroupement d'écoles professionnelles privées¹⁷³. Les réponses émanent dans tous les cas des composantes en informations scientifiques et techniques.

S'il est notable qu'aucune réponse n'envisage le fait que les ressources éducatives libres ne soient pas un enjeu pour les bibliothèques, il faut toutefois nuancer ce résultat par les biais mêmes d'une telle enquête. En effet, les professionnels des bibliothèques qui ont pris le temps d'y répondre connaissaient déjà suffisamment le sujet pour apporter des éléments dessus, il y avait donc un intérêt préalable avant de contribuer au questionnaire. De la même manière, même si les messages ont insisté sur la volonté d'avoir des réponses issues d'établissements n'ayant pas mis en œuvre d'initiatives, cela a pu être un élément

¹⁶⁹ Le questionnaire ainsi que des résultats chiffrés de l'enquête sont disponibles en annexes.

¹⁷⁰ *Liste de diffusion ADBU-Forum* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://groupes.renater.fr/sympa/info/adbu-forum>.

¹⁷¹ *Liste de diffusion competencesinformati* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://groupes.renater.fr/sympa/info/competencesinformati>.

¹⁷² *Liste de diffusion openeducation_bu* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://groupes.renater.fr/sympa/info/openeducation_bu.

¹⁷³ Par deux fois, deux services d'un même établissement ont répondu indépendamment. Le choix a été fait dans ce cas de considérer les deux réponses, en cumulatif pour les données qualitatives et en les comptant comme deux réponses distinctes pour les chiffres obtenus.

limitant. C'est en effet ce qui est remonté à plusieurs reprises par des demandes directes auprès de collègues.

Toutefois le nombre de réponses complètes obtenues montre que le sujet a déjà émergé et que les ressources éducatives libres constituent bien un objet considéré par les bibliothécaires de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le questionnaire commençait par un relevé d'initiatives, qu'elles aient déjà été menées ou qu'elles soient envisagées à plus ou moins long terme. On note que parmi les réponses reçues : 20 ont déjà mis en place des initiatives, 9 les envisagent à court ou moyen terme.

Parmi les initiatives, déjà engagées ou projetées, trois items reviennent de manière récurrente : le signalement de grands réservoirs de ressources pédagogiques en accès libre (UNT, FUN MOOC, Canal U), le partage des matériels pédagogiques produits par les bibliothécaires dans le cadre de la formation des usagers et le financement de manuels libres, principalement par le biais des propositions du consortium Couperin. Viennent dans un second temps les ateliers proposés à destination soit des communautés de bibliothécaires soit des autres services de l'établissement ainsi qu'aux enseignants-chercheurs. Des projets de plus grande envergure tels que la création et l'administration d'une plateforme de ressources éducatives libres et l'édition de manuels ouverts sont mentionnées par deux établissements. Une mission dédiée aux ressources éducatives libres a été également ajoutée à la fiche de poste d'un conservateur dans un établissement, avec pour objectif d'explorer le sujet et de définir les bonnes pratiques pour le partage des supports produits par les bibliothécaires.

Pour les bibliothèques qui n'envisagent pas d'investir le sujet à moyen terme, cela découle d'une non-priorisation du sujet par la gouvernance ainsi que de manque de moyens, en particulier humains, mais les ressources éducatives libres apparaissent bien dans le périmètre des missions.

Il est à noter que certains services de documentation sont intéressés par le fait d'avoir des retours d'expérience des collègues ayant déjà mis en place des initiatives sur les ressources éducatives libres. Le fait de connaître les actions d'établissements plus avancés sur le sujet et de bénéficier de leurs expériences sera traité dans la dernière partie de ce mémoire comme levier possible.

Dans les enjeux identifiés, les bibliothèques sont qualifiées de « garantes de l'accès au savoir ». En effet, les préoccupations sous-jacentes de coupures budgétaires apparaissent régulièrement et les ressources éducatives libres sont envisagées comme un moyen de pallier la potentielle coupure de l'accès à des ressources sur abonnement ou à la baisse des possibilités d'acquisition pour raisons financières. Leur pérennité en fait des éléments engageants de ce point de vue. Il s'agit dans certains cas également d'offrir plus de ressources de qualité aux usagers et également hors des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche. En parallèle, le sujet fait partie du périmètre de « la culture de l'ouverture et du

libre » promue par les bibliothèques. Le rôle social des bibliothèques est au cœur des enjeux sur le point de vue de la participation à la réussite étudiante, de l'inclusivité et de l'accessibilité, ces dernières étant directement en lien avec les items de la recommandation de l'UNESCO sur les ressources éducatives libres¹⁷⁴. La participation aux objectifs de développement durable de l'UNESCO est également mentionnée¹⁷⁵. Il s'agit aussi d'un enjeu citoyen, celui de faire connaître la production universitaire à toutes et tous. Par-delà ce dernier enjeu, cela visible aussi largement le travail réalisé. Enfin les notions de mutualisation et le gain de temps associés, pour les enseignants mais aussi pour les formations proposées par les bibliothèques, sont mises en avant, avec aussi en regard la possibilité de s'inspirer, et d'innover, en prenant connaissance des actions de formation mises en place par les collègues d'autres établissements.

Les bibliothèques conçoivent aussi leur investissement dans les ressources éducatives libres comme un moyen de renforcer et visible leur positionnement comme acteurs de l'appui à la pédagogie dans les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Pour la majorité des rôles proposés, les bibliothèques se voient porter la mission en collaboration avec d'autres, sauf pour les activités qu'on pourrait qualifier de « cœur de métier » des bibliothèques : signalement, sélection documentaire et également, sur un aspect qui n'est pas sans rappeler un rôle des bibliothécaires dans la science ouverte : l'administration de plateforme.

Les bibliothèques répondantes envisagent en effet la mise en place d'une collaboration avec d'autres services concernés : services d'ingénierie pédagogique, TICE, direction des systèmes d'information principalement. Si des risques de chevauchements sont identifiés, il est préconisé qu'une politique institutionnelle permette de rassembler ces différentes composantes avec des objectifs communs et des périmètres répartis. La communication entre services semble également être un enjeu, certains soulignant qu'elle était déjà à l'œuvre sur d'autres sujets donc que les tensions seraient probablement évitées. Il est à noter que dans certains établissements, les répondants voient leurs bibliothèques comme un appui aux services d'ingénierie pédagogique et non comme un intervenant direct.

Dans plusieurs établissements des initiatives individuelles sont signalées, et les bibliothécaires prévoient, avant de se lancer dans des actions à leur échelle, de recenser celles-ci pour les cartographier et prévoir de premières collaborations.

L'enquête proposait de sélectionner des freins potentiels parmi les suivants : manque de temps, manque de moyens humains, manque de moyens financiers,

¹⁷⁴ UNESCO. *La Recommandation 2019 de l'UNESCO sur les ressources éducatives libres (REL) : soutenir l'accès universel à l'information grâce à des matériels d'apprentissage ouverts de qualité* [en ligne]. Paris : [s. n.], 2019. [Consulté le 14 avril 2025]. Disponible à l'adresse : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000383205_fre.locale=fr.

¹⁷⁵ ORGANISATION DES NATIONS UNIES. *Objectifs de développement durable* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>.

question non prioritaire vis-à-vis d'autres enjeux, manque de portage politique, et laissait la possibilité d'en ajouter d'autres. Tous les freins sont largement mentionnés avec plus de 20 réponses pour chacun des freins indiqués, le manque de portage politique venant en tête (29 réponses) ainsi que le manque de temps (28 réponses) et le manque de moyens humains (28 réponses).

D'autres freins ont été ajoutés : le manque de compétences et de formations proposées à l'heure actuelle, la crainte que les bibliothèques ne soient pas vues comme légitimes sur le sujet au sein de leurs établissements et des questions juridiques qui pourraient émerger.

La réticence des enseignants-chercheurs sur le sujet est envisagée comme un frein mais apparaît également fortement dans la nécessité, parmi les incitations, de la valorisation du volet pédagogie, et en son sein de la production de ressources éducatives libres, dans les évaluations des enseignants-chercheurs et leur évolution de carrière. Une proposition est également que cela compte dans l'évaluation des établissements. En termes d'autres incitations, reviennent aussi la mise à disposition de moyens financiers et humains, potentiellement sous forme d'appels à projets et d'appels à manifestation d'intérêt auxquels répondre.

Seuls 8 répondants sur 35 disent avoir pris connaissance de la mesure IX du COREALE. Malgré tout, à la question « Qu'attendez-vous de la mesure X du COREALE qui devrait définir une politique nationale en ce qui concerne les ressources éducatives libres ? », nombreux sont ceux qui explicitent l'attente d'une politique nationale pour porter le sujet à l'attention de la gouvernance, et potentiellement obtenir par la suite une politique institutionnelle et des incitations servant de leviers pour développer les ressources éducatives libres dans leur établissement.

La définition de politiques, nationales et institutionnelles, constitue donc un enjeu pour les répondants à cette enquête.

Le questionnaire invitait également à parler de partenariats : les alliances européennes sont citées ainsi qu'une convention avec la FabriqueREL canadienne et des relations avec les universités numériques thématiques.

Cette enquête montre que le sujet est identifié dans le paysage français des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche, avec des initiatives déjà en cours, mais qu'il risque de peiner à prendre de l'ampleur sans politique forte et moyens définis pour le porter.

Pour conclure cette partie, une place est bien à prendre pour les bibliothèques au sein de leurs établissements, à définir avec soin en termes de missions et de périmètres. S'il peut faire l'objet de premières expériences « de terrain » pour en montrer la pertinence, le sujet ne pourra se développer et prendre de l'ampleur qu'avec un investissement politique, au niveau national et institutionnel,

**PARTIE 2 : Rôles et positionnement des bibliothèques au sein de leurs établissements sur le sujet
des ressources éducatives libres**

accompagné de moyens, d'autant que d'autres sujets sont priorités à l'heure actuelle par les gouvernances.

PARTIE 3 : INSCRIRE CETTE NOUVELLE MISSION DANS LES PRATIQUES, ENTRE DÉFIS ET ATOUS

S'il y a des enjeux pour les bibliothèques à investir le sujet des ressources éducatives libres, en accord avec leurs valeurs et leurs missions, et qu'elles ont clairement des rôles à jouer pour que les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche s'en emparent, il n'est pas possible de se limiter à une vision idéalisée sur le portage du sujet. De nombreux obstacles viennent fragiliser la potentielle prise en charge du sujet, mais les bibliothèques ont aussi des forces sur lesquelles s'appuyer.

DES LIMITES À CONSIDÉRER

Prendre en compte les réticences

Comme vu précédemment, les principaux producteurs de ressources éducatives libres dans l'enseignement supérieur et la recherche sont les enseignants-chercheurs. Outre le portage auprès de la gouvernance, justement pour que les incitations en découlent, ce sont donc ces acteurs qu'il faudra convaincre. Il est ainsi important d'observer tout ce qui peut amener de la réticence de leur côté face à cette nouvelle mission, en analysant leurs propres contraintes et le contexte institutionnel.

Parmi les freins potentiels, le premier qui vient à l'esprit est que l'adaptation de matériels pédagogiques existants en ressources éducatives libres ou leurs créations ex-nihilo prend du temps. En effet, si les publications de recherche sont conçues nativement pour être diffusées et valorisées, même si cela a été longtemps sous des barrières d'abonnement instaurées par des éditeurs privés, les documents réalisés pour une formation ne sont pas pensés pour sortir de la salle de cours. C'est ce qu'explique Olivier Bonaventure, professeur en sciences informatiques à l'École Polytechnique de Louvain (EPL) et chercheur à l'ICTEAM (Université catholique de Louvain) dans la vidéo « Les OERs : un axe majeur de l'Open Education (3/4) »¹⁷⁶ dans la série d'entretiens réalisés par l'Université catholique de Louvain afin de démontrer l'intérêt de la création et du partage de ressources éducatives libres. Il dit en effet « parfois quand c'est juste pour les étudiants qui suivent le cours on a tendance à faire quelque chose qui est suffisamment bon pour les étudiants mais pas assez bon pour qu'on soit fier de le montrer à l'extérieur ». Il le projette en avantage : quand il crée une ressource éducative libre, il va avoir une exigence de qualité envers son travail pour le partager et qu'il soit utilisé par d'autres. Mais la peur du « partage » et d'un jugement par ses pairs reste un frein. Par ailleurs, cela est aussi bien explicité dans une autre série dédiée à l'éducation ouverte de la même université, intitulée « L'Open education : est-ce pour moi ? »¹⁷⁷ où Guillaume Lobet, professeur

¹⁷⁶ UCLouvain - Université catholique de Louvain. *Les OERs : un axe majeur de l'Open Education (3/4)* - Olivier Bonaventure [en ligne]. 12 octobre 2017. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=HTOBtKI7mY>.

¹⁷⁷ UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN. *Vidéos : L'Open Education, est-ce pour moi ?* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.uclouvain.be/fr/III/videos-lopen-education-est-ce-pour-moi>.

de la Faculté des Bioingénieurs de l'établissement, déclare que le principal défi pour lui c'est le temps. A titre d'exemple, quand un enseignant crée une ressource éducative libre, s'il a l'habitude de s'appuyer sur des documents, comme des images, produits par d'autres, il va falloir en conséquence les sourcer, ce qui n'est pas toujours fait dans le cadre du cours, et également vérifier que les droits de réutilisation ont bien été conférés. Si ce n'est pas le cas, il faut soit demander les droits directement, soit trouver un document équivalent, soit recréer un document différent utilisable, ce qui est chronophage. Il est à noter qu'aux Etats-Unis la création de ressources éducatives libres peut donner lieu à une rémunération¹⁷⁸. C'est une question peu développée en France. L'université numérique thématique AUNEGE verse une indemnisation au titre du droit d'auteur, mais cela reste une exception¹⁷⁹

Le partage de ressources éducatives libres représente une charge de travail supplémentaire, et donc un temps à prendre pour. Or, il est connu que, dans l'instauration des pratiques de science ouverte, le facteur temps a souvent été un motif opposé par les enseignants-chercheurs, parfois en l'assimilant à une charge administrative empêchant de faire de la recherche. Un point positif pour accompagner ce changement est certainement le parallèle qui peut être fait avec la science ouverte, le sujet étant maintenant installé et ses enjeux bien connus.

De plus, un autre retour entendu est qu'un diaporama de formation ne représente pas le cours en lui-même puisqu'il n'y a pas la pédagogie associée, valeur ajoutée de l'enseignant dans la transmission, en particulier de manière synchrone. C'est un point sur lequel insiste par exemple Enrica Harranger, formatrice et formatrice de formateurs elle-même¹⁸⁰. Il est toutefois à noter qu'une ressource éducative libre n'est pas l'équivalent d'un cours, c'est parfois juste « un grain » que ce soit un support, un syllabus, une infographie créée pour accompagner une séance.

Une autre difficulté est constituée par l'un des 5R propres aux ressources éducatives libres, le « Remix », qui permet d'utiliser des parties d'un ou plusieurs contenus pour en créer un nouveau : en effet, une crainte est qu'un morceau du matériel, désolidarisé du reste du contexte, fasse dire à l'enseignant quelque chose de tout à fait différent du contenu prévu. Or l'usage de la condition « *non derivative* » des licences Creative Commons, qui empêcherait cela, n'est pas compatible avec la notion de ressource éducative libre. Pascale Pauplin, responsable du département Publications & Open Access, fait de son côté remonter que les maîtres de conférences reçus en formation souhaitaient vivement mettre un « non commercial » sur leurs contenus, là encore non compatible, mais lié à la peur du réemploi par des éditeurs privés. Enfin, il y a la crainte de se faire piller son travail, sans mention de paternité, de le voir être réapproprié et, à l'heure actuelle, se pose la question de leur récupération par les logiciels d'intelligence artificielle générative. Celle-ci peut être envisagée favorablement comme le voit Colin de la

¹⁷⁸ ASCCC OPEN EDUCATIONAL RESOURCES INITIATIVE. *ASCCC OERI 2023 Compensation for OER Development Survey* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://asccc-oeri.org/asccc-oeri-2023-compensation-for-oer-development-survey/>.

¹⁷⁹ Entretien Jacques Dang, le 6 janvier 2026

¹⁸⁰ Entretien Enrica Harranger, le 15 juillet 2025

Higuera qui envisage qu'un étudiant puisse apprendre du manuel dont il est co-auteur en le faisant lire par l'intelligence artificielle¹⁸¹. Mais cela peut être une limite de prévoir que les contenus produits vont être réutilisés sans mention de leur paternité. Il s'agit d'une réticence à prendre en compte car elle existe déjà dans le mouvement de la science ouverte. En ce sens, l'ADBU a publié en décembre 2025 un argumentaire intitulé « Ouvrir la science à l'heure de l'intelligence artificielle : pourquoi et comment ? Éléments de réflexion à destination de nos communautés de recherche » afin d'inciter à continuer d'ouvrir les résultats de la recherche scientifique.

La question de la qualité des ressources éducatives libres partagées en général ou au sein d'un réservoir donné peut également engendrer des problématiques pour les enseignants-chercheurs. En effet, il n'y a pas de processus établi de relecture par les pairs dans les pratiques de partage de contenus pédagogiques comme cela l'est pour les publications. Certaines plateformes le mettent en œuvre comme les universités numériques thématiques : à titre d'exemple, Carole Schorlé-Stefan et Juliette Touzene indiquent que le conseil scientifique de l'UOH valide les ressources proposées avant leur mise en ligne¹⁸². Mais les archives institutionnelles de dépôt le proposent peu à l'heure actuelle, l'idée sous-jacente étant la légitimité que possèdent les enseignants-chercheurs d'un établissement et le fait qu'ils ne déposeront pas un contenu médiocre. Toutefois, la diffusion des preprints sur HAL a engendré de nombreux retours négatifs sur l'archive ouverte, les enseignants-chercheurs argumentant qu'il s'y trouvait du contenu non validé scientifiquement. Il est donc possible d'estimer que l'absence de processus de validation puisse constituer un frein : un enseignant-chercheur pourrait ne pas vouloir que son travail se trouve dans une plateforme dont il ne peut évaluer la qualité des autres matériels pédagogiques partagés. De plus, les enseignants-chercheurs peuvent être réticents à conseiller aux étudiants des plateformes sur lesquelles le contenu n'est pas relu. A contrario, mettre en place des processus de relecture par les pairs peut aussi être un obstacle au partage, en créant une contrainte supplémentaire et un sentiment de jugement sur des matériels qui n'étaient pas soumis à évaluation. Par ailleurs, cela nécessiterait un volontariat pour opérer cette relecture, créant une nouvelle charge de travail.

De surcroît par rapport à tous ces obstacles vient la question de la reconnaissance des missions d'enseignement dans l'évaluation des enseignants-chercheurs et leur évolution de carrière. En effet, ce qui prime pour celles-ci sont encore aujourd'hui les activités de recherche. Si les responsabilités en termes de coordination et d'encadrement d'enseignements sont prises en compte, la pédagogie en elle-même n'est pas valorisée. Or, créer des ressources éducatives libres, demande, comme nous venons de le voir, une charge de travail à ne pas négliger et si elle n'est pas valorisée, il est à parier que seules des personnes engagées dans le libre ou déjà convaincues par les enjeux du partage se lancent dans l'aventure, la généralisation du processus étant alors mise en péril. Aujourd'hui toutefois avec les changements en termes d'évaluation de la recherche, par la Déclaration de San

¹⁸¹ Entretien Colin de la Higuera, le 12 janvier 2026

¹⁸² Entretien Carole Schorlé-Stefan et Juliette Touzene, le 2 février 2026

Francisco en 2012¹⁸³ puis par la naissance de COARA, Coalition for Advancing Research Assessment, en 2022¹⁸⁴, une reconnaissance est portée à l'ensemble des activités des enseignants-chercheurs et non aux seules publications scientifiques. L'enseignement y a donc une place. Dans l'accord de COARA, est en effet noté dans le premier engagement intitulé « Reconnaître la diversité des contributions et des carrières dans la recherche en fonction des besoins et de la nature de la recherche » l'objectif suivant :

(..) Les changements dans les pratiques d'évaluation devraient permettre de reconnaître une large diversité des contributions, notamment :

[...]

*• les activités incluant l'enseignement, le leadership, l'encadrement, la formation et le mentorat.*¹⁸⁵

Toutefois, comme il a été constaté dans le mouvement de la science ouverte, côté recherche, l'implémentation des engagements de la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche comme de COARA s'inscrit dans la durée, l'évolution des pratiques nécessitant du temps et de l'implication, les comités d'évaluation devant s'affranchir notamment des repères quantitatifs mis en œuvre depuis de nombreuses années.

En cela, des prises de positions politiques, avec des engagements stratégiques en faveur de l'enseignement, sont attendues pour que les ressources éducatives libres ne restent pas un sujet de personnels déjà convaincus par les intérêts de l'ouverture et du libre.

Il est nécessaire pour les bibliothécaires souhaitant mettre en œuvre des initiatives sur le sujet des ressources éducatives libres d'avoir au préalable conscience de tous ces potentiels obstacles pour les enseignants-chercheurs. En être informé permettra de préparer des argumentaires en faveur du partage et de porter un accompagnement au changement efficace.

Toutefois, un point important pour les bibliothécaires est qu'il est nécessaire d'asseoir sa place : les arguments ne seront pas entendus si les professionnels des bibliothèques ne paraissent pas légitimes. Il sera donc essentiel de rappeler le rôle des bibliothèques dans l'appui à la pédagogie, en s'appuyant sur les textes réglementaires, et en renforçant l'argumentation par le fait que les ressources éducatives libres sont de la documentation et donc des objets traités, fondamentalement, par les professionnels de l'information scientifique et de la

¹⁸³ DORA. *Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://sfdora.org/read/read-the-declaration-french/>.

¹⁸⁴ CoARA – *Coalition for Advancing Research Assessment* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.coara.org/>; *Chapitre français de COARA - Coalition for Advancing Research Assessment* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://coara.fr/>.

¹⁸⁵ COARA. *Accord sur la réforme de l'évaluation de la recherche* [en ligne]. [S. l.] : [s. n.], 11 juillet 2022. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://coara.fr/app/uploads/2025/09/COARA_traduction_accord.pdf.

documentation. Afin d'être identifié comme un acteur à prendre en compte, il sera cependant nécessaire d'être au fait des projets naissants, des groupes de travail qui se mettent en place, et d'annoncer en amont la part que les bibliothèques ont à y prendre. La communication mais aussi la veille au sein de son établissement sont donc fondamentales.

Dans les défis qui peuvent se présenter pour les bibliothécaires il y a également des questions de priorisation et de temporalité. Dans certains établissements, la science ouverte, portée par les bibliothèques, peine à se stabiliser comme pratique généralisée. Dans ce cas, il n'est pas rare d'entendre que ce n'est pas le moment de se lancer dans un nouveau projet d'ouverture, que la priorité est de consolider les efforts en cours, ceci à la fois envers les enseignants-chercheurs mais envers les équipes de bibliothécaires qui mènent en parallèle de nombreuses missions.

Comme nous l'avons vu précédemment, pour prendre en compte le sujet dans sa globalité, les bibliothécaires ne peuvent pas y aller seuls, sauf potentiellement sur le sujet du signalement. Il faut donc convaincre qu'il y a une nécessité à investir le sujet, face à des services et des personnels qui peuvent avoir des priorités autres. Outre la temporalité des projets propres à la bibliothèque à stabiliser, celle des autres services tels que ceux d'appui à la pédagogie est à prendre en compte, leurs équipes étant engagées dans d'autres démarches au sein de nombreux établissements à l'heure actuelle. La coordination entre les services nécessite également un large sens de la communication et du temps pour se concerter, définir les périmètres et fixer des objectifs communs.

Tout ceci étant encadré par les impulsions ou non de la gouvernance, qui, si elle met l'accent sur les projets d'ouverture des ressources pédagogiques, donnera de l'ampleur aux projets en ce sens.

Obtenir des moyens

Derrière cette question se trouve fondamentalement celle des moyens alloués : moyens humains, financiers ainsi que le temps pour la formation préalable et les initiatives à mener. Parmi les incitations citées dans l'enquête, le besoin de moyens revient fréquemment. Un fonds national pour la science ouverte (FNSO)¹⁸⁶ a accompagné le plan national pour la science ouverte (PNSO)¹⁸⁷ afin de soutenir des actions d'ampleur. Il pourrait être imaginé que des financements sur appels à projets soient pensés en lien avec une politique nationale à venir. Le parallélisme peut aussi se porter sur le Plan S¹⁸⁸, qui a institué l'obligation de rendre ouvertes les

¹⁸⁶ OUVRIR LA SCIENCE. *Le Fonds national pour la science ouverte* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.ouvrirlascience.fr/le-fonds-national-pour-la-science-ouverte/>.

¹⁸⁷ MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. *Plan national pour la Science Ouverte* [en ligne]. 2018. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.ouvrirlascience.fr/plan-national-pour-la-science-ouverte>.

¹⁸⁸ *Plan S : principes et mise en œuvre* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.coalition-s.org/plan-s-principes-et-mise-en-oeuvre/>.

publications et les données associées pour toute recherche financée par les agences signataires, dont l'ANR, l'Agence Nationale de la Recherche. Des appels à projets pour la pédagogie financés par l'État existent en France et il pourrait s'adjoindre comme condition au financement le partage sous forme de ressources éducatives libres. C'est une forme d'incitation que soutient Luc Massou par exemple¹⁸⁹.

Toutefois les financements par appels à projets sont de fait non pérennes. Or, une fois la mission installée avec les moyens fournis, comment faire lorsque les fonds ne sont plus réalimentés ? Comment maintenir les postes créés ? C'est ce qui a été pointé en septembre 2025 par France Universités dans le cadre de la fin des appels projets « science avec et pour la société »¹⁹⁰. C'est également ce qu'exprime Yann Marchand sur les contrats de renfort sur la science ouverte déjà, et qui pourra se prolonger avec la question du contrat de médiateur documentaire financé par le projet « Ouverture », lauréat du plan Excellences¹⁹¹. L'utilisation de fonds non pérennes pour de nouvelles missions posent des difficultés importantes, notamment sur le volet des ressources humaines.

Les freins au développement des ressources éducatives libres sont nombreux au sein de l'enseignement supérieur et de la recherche et ces obstacles rendent difficiles le portage du sujet, dans un temps qui plus est de réductions de budgets et de supports de postes, avec de multiples missions autres à mener. Toutefois, les enjeux sont conséquents et les bibliothèques sont des actrices capables de mettre en lumière le sujet. Elles disposent pour cela d'un certain nombre de leviers.

DES ATOUS À MOBILISER

Les bibliothèques ont vécu de nombreuses mutations ces dernières années et ont su évoluer, faisant preuve d'une grande adaptabilité et d'une capacité à intégrer de nouvelles missions et pratiques. Elles possèdent des forces importantes pour être facilitatrices sur le nouvel enjeu que représentent le développement des ressources éducatives libres au sein de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elles peuvent s'appuyer en particulier sur leurs capacités à monter en compétences, le travail en réseau et les expertises déjà développées.

Monter en compétences

Les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche ont été confrontées à de nombreux changements ces dernières années et ont su y faire face,

¹⁸⁹ Entretien Luc Massou et Claudine Delodde, le 23 juin 2025

¹⁹⁰ FRANCE UNIVERSITÉS. *Le dialogue entre la science et la société doit rester une priorité des politiques publiques* [en ligne]. 25 septembre 2025. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://franceuniversites.fr/actualite/le-dialogue-science-et-la-societe-doit-rester-une-priorite/>.

¹⁹¹ Entretien Yann Marchand, le 17 juillet 2025

notamment grâce à la capacité des équipes à s'adapter et à se former. Cette faculté d'opérer une montée en compétences est une des forces du métier. Ainsi, comme l'exprime Marc Martinez, directeur de la bibliothèque de Sciences Po, à propos de la profession « je n'ai pas d'inquiétude sur l'adaptation à 5 ans, faire émerger les compétences dans les équipes, nous y arriverons », en mentionnant les défis déjà menés à bien comme l'apprentissage des méthodes d'expérience centrée utilisateur et l'appui la science ouverte.

Deux étapes seront essentielles à cette montée en compétences : la sensibilisation et la formation.

Un enjeu pour la prise en main de missions sur les ressources éducatives libres par les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche est l'acculturation des professionnels à ce sujet. En effet, le sujet est encore peu connu au sein des bibliothèques. Élise Nelson, responsable du département formation au sein du SCD de Nantes Université, le constate : malgré la politique Éducation ouverte de l'établissement en place depuis 2022, les formateurs et formatrices en bibliothèques connaissent très peu cet objet que sont les ressources éducatives libres¹⁹². Il s'agit en effet d'un sujet émergent, qui ne bénéficie pas, à l'heure actuelle, d'une politique nationale et, plus encore, pour lequel le rôle des bibliothèques est peu défini. La formation et la documentation professionnelle sont encore peu prolifiques en matière de ressources éducatives libres ou d'éducation ouverte.

Une première étape passe donc par la sensibilisation. On peut penser, au sein d'un établissement, à ce qui a pu être fait dans différents domaines comme des moments conviviaux autour de « cafés thématiques » (il en a existé sur HAL par exemple), des ateliers, des présentations dans des séminaires d'équipes. Trouver des moments, et des lieux, pour que le sujet commence à prendre une place dans la vie professionnelle.

À l'Université de Lille, la responsable du département formation, Mélanie Guyon, a mis en œuvre avec son équipe des « REL Tea Time » sous titrés « Dépôt party Zenodo »¹⁹³. Il s'agissait de permanences de deux heures, dans un esprit convivial autour d'un thé, pour sensibiliser sur la question des ressources éducatives libres, poser des questions sur ce qu'ils pouvaient ou non partager ou encore déposer en étant accompagnés par les bibliothécaires référents. En effet, dès la conception, trois niveaux étaient prévus pour répondre aux besoins des bibliothécaires qui viendraient pendant la permanence selon leurs connaissances préalables du sujet. L'ensemble des documents utilisés pour ces événements ont eux-mêmes été partagés sous forme de ressources éducatives libres sur l'archive ouverte Zenodo, avec en particulier des ressources d'organisation listant les objectifs, la logistique, la communication¹⁹⁴. En parallèle, une procédure a été établie afin de clarifier toutes

¹⁹² Entretien avec Élise Nelson, le 22 août 2025

¹⁹³ Entretien Mélanie Guyon, le 29 janvier 2026

¹⁹⁴ SCD DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE. *Documents de travail « REL Tea Time » (dépôt party Zenodo)* [en ligne]. 16 décembre 2024. [Consulté le 28 février 2026]. DOI 10.5281/zenodo.14499450.

les étapes, y compris pour pouvoir utiliser des identifiants pérennes comme le ROR de l'établissement. Des collègues ont aussi investi un rôle de référents pour répondre aux questions des collègues qui souhaiteraient déposer des supports.

Si ces « REL Tea Time » concernaient tous les collègues du SCD à l'Université de Lille, le choix qui a été fait au sein du SCD de Nantes Université est de sensibiliser en priorité les formateurs et formatrices, là aussi sur la base du volontariat, par des ateliers¹⁹⁵. L'objectif était que les collègues puissent déposer leurs supports pendant ces temps dédiés, en les formant aux différents enjeux de droits. Outre la sensibilisation, cela permet aux collègues de prendre conscience aussi des questions à se poser et du temps nécessaire pour remodeler un support afin de ne pas avoir de problème de droit d'auteur.

Ces deux exemples n'ont ni les mêmes publics cibles, ni la même charge en termes de temps et d'organisation. De premières interventions, courtes, pendant des réunions plénières de SCD ou de réseaux de bibliothèques sont aussi des moyens intéressants à mettre en œuvre pour que le sujet s'ancre dans les problématiques actuelles du métier et que des questions puissent être posées.

L'acculturation des personnels au sein d'un service peut également passer par la communication interne, intranet ou newsletter interne par exemple. C'est le cas au SCD de l'Université de Lille où le département de la formation produit une newsletter interne mensuelle « Passion Pédagogie » envoyée aux personnes qui se sont abonnées. Deux numéros hors-série paraissent chaque année avec pour thème l'éducation ouverte. Pour chaque opus, trois ressources sont proposées dont la description invite à la consultation. Mélanie Guyon utilise l'expression de « cercles concentriques » pour expliciter les différents niveaux de connaissances en fonction de l'implication nécessaire : de l'acculturation aux compétences affirmées, allant de tous les personnels du SCD, aux formateurs, aux collègues du département formation, référents REL et la responsable du département Formation des publics elle-même. Elle indique par ailleurs que, par les pratiques d'information établies, tous les collègues du SCD ont au moins connaissance des enjeux de l'éducation ouverte¹⁹⁶.

D'un point de vue externe à un établissement, la sensibilisation passe aussi par la présence du sujet dans la veille professionnelle et par des interventions dans les journées d'études. Nous reviendrons sur les événements existants lorsque nous traiterons du partage d'expériences entre établissements.

La deuxième étape est celle de la montée en compétences des collègues qui vont prendre en charge les missions liées et qui se traduit par la nécessité d'avoir une offre de formation professionnelle pour comprendre plus avant les enjeux, les

¹⁹⁵ NANTES UNIVERSITÉ, BOZIO, Eloïse et DUQUESNE, Chloë. *Atelier 1 – Découvrir l'Éducation ouverte (EO) et les Ressources Éducatives Libres (REL)* [en ligne]. 2 juillet 2025. [Consulté le 28 février 2026]. DOI 10.5281/zenodo.15791110 ; NANTES UNIVERSITÉ, BOZIO, Eloïse et DUQUESNE, Chloë. *Atelier 2 - Transformer ma ressource en REL accessible ou créer une REL native accessible* [en ligne]. 16 juillet 2025. [Consulté le 28 février 2026]. DOI 10.5281/zenodo.15974899.

¹⁹⁶ Entretien Mélanie Guyon, le 29 janvier 2026

freins, les leviers possibles mais aussi acquérir des compétences dans le domaine du droit de la propriété intellectuelle notamment.

Pour que les initiatives puissent voir le jour, il est important que les encadrants connaissent les enjeux sur le sujet et identifient le rôle que peuvent jouer les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche. A ce titre, Cécile Swiatek Cassafieres a porté depuis 2021 des interventions sur l'enjeu stratégique représenté par les ressources éducatives libres lors des formations Enssib « Piloter la science ouverte dans établissement »¹⁹⁷ et « Piloter et mettre en œuvre la science ouverte au sein de sa structure documentaire »¹⁹⁸ qui s'adressent respectivement aux directeurs de bibliothèques, adjoints, et responsables de services dédiés à la science ouverte. Une session intitulée « Éducation ouverte et ressources éducatives libres : quels enjeux pour les bibliothèques universitaires ? » conçue par Vincent de Lavenne a également été introduite dans un module de la formation des nouveaux directeurs de bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche¹⁹⁹.

Des formations professionnelles sur le champ des ressources éducatives libres ont déjà été proposées ces dernières années par les URFIST, les CRFCB et l'ENSSIB, telles que la session de l'URFIST de Lyon « Science Ouverte et ressources éducatives libres » en 2023²⁰⁰, la formation à distance « Ressources éducatives libres : l'éducation ouverte et ses enjeux » par le CRFCB MédiaMéditerranée²⁰¹, le focus Enssib « Comment concevoir des services autour des Ressources Educatives Libres ? »²⁰² et le cours en ligne sur Callisto « Créer une ressource éducative libre (REL) »²⁰³ mais elles restent peu nombreuses, si on prend en comparaison par exemple celles proposées sur la science ouverte. 9 sessions animées ou à venir dédiées au sujet sont dénombrées sur le site des CRFCB²⁰⁴ et 3 sur le site des URFIST²⁰⁵. Chloé Dumas, directrice des bibliothèques et de la Maison des langues de CY Cergy Paris Université et pilote de la Commission Pédagogie et documentation de l'ADBU, fait justement le parallèle avec l'installation des services d'appui à la recherche en bibliothèques, où les agents ont dû largement se former, sur un sujet qui émergeait et pour lesquels les formations étaient moins nombreuses

¹⁹⁷ ENSSIB. *Piloter la science ouverte dans son établissement* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.enssib.fr/l-offre-de-formation/formation-tout-au-long-de-la-vie/piloter-la-science-ouverte-dans-son-0>.

¹⁹⁸ ENSSIB. *Piloter et mettre en oeuvre la science ouverte au sein de sa structure documentaire* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.enssib.fr/l-offre-de-formation/formation-tout-au-long-de-la-vie/piloter-et-mettre-en-oeuvre-la-science> ; SWIATEK, Cécile. *Les ressources éducatives libres, un enjeu stratégique en émergence* [en ligne]. 18 novembre 2021. [Consulté le 28 février 2026]. DOI 10.5281/zenodo.5698425.

¹⁹⁹ DE LAVENNE, Vincent. *Éducation ouverte et ressources éducatives libres : quels enjeux pour les bibliothèques universitaires* [en ligne]. 29 mars 2022. [Consulté le 28 février 2026]. DOI 10.5281/zenodo.6394541.

²⁰⁰ URFIST. *Science Ouverte et Ressources éducatives libres* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://sygefor.reseau-urfist.fr/#/training/9722/11504>.

²⁰¹ CRFCB. *Ressources éducatives libres : l'éducation ouverte et ses enjeux* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.crfcb.fr/#/program/4257/8805/>.

²⁰² ENSSIB. *Focus - Comment concevoir des services autour des Ressources Educatives Libres ?* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.enssib.fr/l-offre-de-formation/formation-tout-au-long-de-la-vie/focus-comment-concevoir-des-services-autour>.

²⁰³ CALLISTO FORMATION. *Créer une Ressource Éducative Libre (REL)* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://callisto-formation.fr/course/view.php?id=329>.

²⁰⁴ CRFCB [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.crfcb.fr/>.

²⁰⁵ Réseau des URFIST [en ligne]. [s. d.]. Disponible à l'adresse : <https://sygefor.reseau-urfist.fr/>.

qu'aujourd'hui²⁰⁶. En 2020, lors de la journée d'échanges « Services à la recherche : comment s'organiser ? Comment se former ? » proposée par l'ADBU²⁰⁷, les intervenantes revenaient sur la difficulté de l'implantation de ces services et les difficultés que les bibliothécaires pouvaient avoir à oser investir de tels postes. Ce sont toutefois des services qui se sont, depuis, largement installés²⁰⁸.

Ainsi, une fois les nécessités de service définies, il n'est à n'en pas douter que les besoins seront remontés par les établissements auprès des organismes de formations professionnelles qui proposeront alors les formations adaptées dans leurs catalogues.

Il est possible d'imaginer plus largement leur présence dans d'autres parcours pour une intégration plus complète, à savoir des formations généralistes à l'ouverture ou des cycles de formations de formateurs.

En termes de parcours complet, on peut noter que l'éducation ouverte peut donner lieu à l'étranger à des formations certifiantes, comme celle dispensée par la Kwantlen Polytechnic University au Canada, en plusieurs modules et avec un investissement conséquent²⁰⁹, avec un Open Badge²¹⁰ à la clé permettant la reconnaissance de la formation.

Par ailleurs, la formation aux questions de propriété intellectuelle, et en particulier aux licences Creative Commons, si elle est nécessaire pour les ressources éducatives libres, fait déjà partie du champ des formations à la science ouverte. Il y a donc des points de convergence, avec des formations qui existent déjà, et qui serviront la montée en compétences pour les missions à venir sur l'éducation ouverte dans les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche sont encore dans une phase précoce de la prise en main du sujet des ressources éducatives libres. Lorsqu'il prendra de l'ampleur, les moyens nécessaires de formation continue seront très certainement mis en place comme c'est le cas désormais pour la science ouverte, qui constitue un sujet qui a eu aussi besoin d'un temps pour mûrir et qui est désormais entré dans le périmètre général de la formation professionnelle. Il faudra

²⁰⁶ Entretien Chloé Dumas, le 25 septembre 2025

²⁰⁷ ADBU. *Retour sur la journée d'échanges « Services à la recherche : comment s'organiser ? Comment se former ? »* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://adbu.fr/actualites/retour-sur-la-journee-dechanges-quot-services-a-la-recherche-comment-sorganiser-comment-se-formerquot>.

²⁰⁸ BACHER-EYROI, Karine, DE LAVENNE, Vincent, DELEMONTEZ-SAGE, Renaud, et al. *Enquête sur l'organisation des services à la recherche en bibliothèque* [en ligne]. [S. l.] : ADBU - Association des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation, mars 2024. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://normandie-univ.hal.science/hal-04493313>.

²⁰⁹ KWANTLEN POLYTECHNIC UNIVERSITY. *Professional Program in Open Education* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.kpu.ca/cps/open-education>.

²¹⁰ Les Open badges sont des images fournissant des informations infalsifiables et vérifiables, permettant notamment la reconnaissance de compétences et de formations suivies.

Open Badge Factory [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://openbadgefactory.com/fr/>.

aussi trouver comment le positionner dans les formations, en lien avec l'ouverture et pour la science et pour l'enseignement, ou en lien avec la pédagogie, ou les deux.

La formation continue des bibliothécaires s'appuie sur un réseau fort en France, il ne fait pas de doute sur le fait que les organismes s'empareront du sujet s'il y a des demandes provenant des établissements. Ceci constitue un levier solide pour que les bibliothèques puissent s'emparer du sujet.

Travailler en réseau

Outre la formation professionnelle, un point fort des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche est leur capacité de partage au sein des réseaux professionnels.

A la question « quel conseil donneriez-vous à une bibliothèque qui souhaite se lancer sur le sujet ? », la réponse qui revient régulièrement est de s'appuyer sur les bibliothèques qui sont pilotes sur le sujet, leur demander un retour d'expérience, ce qui a fonctionné ou non et ensuite réfléchir aux implications dans son propre établissement, ce qui semble entrer en adéquation avec l'environnement de travail et comment l'adapter au mieux.

La transmission de pair à pair est une approche efficace, largement éprouvée dans notre communauté professionnelle, dont Paola Corti, *community manager* du réseau ENOEL, parle en ces termes : « Rejoignez un groupe de personnes qui travaillent sur un sujet spécifique ou un domaine de connaissances. Vos pairs constituent votre communauté : écoutez-les et posez des questions. Il serait profitable pour vous d'apprendre, à travers leurs regards et leurs expériences, quelles sont les variables que vous voudriez prendre en compte dans votre propre contexte et les initiatives qui seraient particulièrement efficaces. ». Elle ajoute qu'il est ensuite nécessaire d'identifier ce qui va pouvoir particulièrement résonner dans le contexte local, et de construire étape par étape les actions nécessaires pour initier le changement à partir de cela.²¹¹

En effet, la mise en place de nouveaux services et projets en bibliothèques bénéficie des retours d'expérience d'établissements qui se sont déjà lancés. On pense par exemple à l'introduction des pédagogies actives qui étaient peu développées en 2015 et portées par un petit nombre d'établissements et dont l'ampleur aujourd'hui n'est plus à démontrer, les bibliothèques ayant là encore servi de porteuses de projets inspirants. Cet exemple d'un sujet précédemment investi montre la capacité des bibliothèques à expérimenter et à s'inspirer les unes des autres. C'est aussi un point sur lequel les bibliothèques se sont montrées en avance. Elles peuvent en effet avoir une place d'incubateur ou d'*early adopters*.

²¹¹ Entretien Paola Corti, le 25 novembre 2025

Les webinaires, journées d'études, articles dans la presse professionnelle permettent de faire connaître ces initiatives et invitent à demander un retour circonstancié aux parties prenantes. Ces espaces de discussion contribuent à visibiliser les projets mis en œuvre et à favoriser la mise en relation entre bibliothèques pour mutualiser sur les expériences acquises. En se référant aux projets décrits dans la deuxième partie de ce mémoire, il y a déjà des bibliothèques universitaires pilotes en France sur lesquelles peuvent reposer les questionnements avant la mise en place d'un service ou même les premières intentions précédant la définition d'un projet.

Plus encore, les inspirations à l'étranger sont nombreuses. Nous avons cité précédemment le projet Open Press de l'Université de Galway²¹², la plateforme LibLearning²¹³ par les bibliothèques des pays nordiques. Nous pourrions y ajouter des plateformes comme le très large projet Edusources²¹⁴ porté par le consortium SURF²¹⁵ aux Pays-Bas ou encore Twillo.de²¹⁶ créé par le TIB de l'Université Leibniz²¹⁷ et accompagné d'un « kit » pour définir sa stratégie « OER-Policy Kit »²¹⁸. Toutefois il est à noter que les projets à l'étranger peuvent nécessiter une adaptation encore plus exigeante que pour les premiers exemples français car les contextes de l'enseignement supérieur y sont différents, et les cultures également.

Les réseaux professionnels internationaux permettent de mettre en avant de très nombreuses initiatives. Le réseau ENOEL en particulier propose un véritable support pour mettre en place des initiatives avec des moyens variés : une boîte à outil pour l'*advocacy*²¹⁹, actuellement traduite en 17 langues, et qui est régulièrement mise à jour, des webinaires récurrents intitulés « ENOEL Workshops »²²⁰, des lieux de discussion « Open Education Café »²²¹, un podcast « Open Education Mic »²²², une liste de discussion ou encore un manuel ouvert à venir.

²¹² *Open Press at the University of Galway – Open Access Books and Educational Resources Publishing* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://openpress.universityofgalway.ie/>.

²¹³ *Learninglib* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://learninglib.org/>.

²¹⁴ *edusources* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://edusources.nl>.

²¹⁵ SURF.NL. *SURF: the collaborative organisation for IT in Dutch education and research* [en ligne]. 22 avril 2026. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.surf.nl/en>.

²¹⁶ *Twillo.de* [en ligne]. 15 août 2024. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.twillo.de/en/>.

²¹⁷ TIB – Leibniz Information Centre for Science and Technology [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.tib.eu/en/>.

²¹⁸ *OER-Policy Kit - edu-sharing* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.twillo.de/edu-sharing/components/render/c46f1f75-3632-429e-9fea-04a9f18c040e>.

²¹⁹ EUROPEAN NETWORK OF OPEN EDUCATION LIBRARIANS. *An ENOEL Toolkit: Open Education Benefits. Version 7* [en ligne]. Zenodo, Janvier 2026, p. 7. [Consulté le 24 février 2026]. DOI 10.5281/zenodo.18171057.

²²⁰ EUROPEAN NETWORK OF OPEN EDUCATION LIBRARIANS. ENOEL Workshops. Dans : *YouTube* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <http://www.youtube.com/playlist?list=PLbvdC-WdvjAjR0aYZYQ4an1x4L3dU0gfv>.

²²¹ EUROPEAN NETWORK OF OPEN EDUCATION LIBRARIANS. Open Education Café. Dans : *YouTube* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <http://www.youtube.com/playlist?list=PLbvdC-WdvjAiv7FQTAiSMKsE8QxYqccz4>.

²²² EUROPEAN NETWORK OF OPEN EDUCATION LIBRARIANS. Open Mic: The ENOEL podcast on the UNESCO OER Recommendation. Dans : *YouTube* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <http://www.youtube.com/playlist?list=PLbvdC-WdvjAjWpsce2oepWtFeHBDDeysb>.

LIBER, la ligue européenne des bibliothèques de recherche, a de son côté un groupe de travail sur les ressources éducatives : « LIBER Educational Resources Working Group »²²³. Si son titre ne mentionne pas le format « libre », sa page d'information indique clairement un focus sur les ressources éducatives libres et leurs enjeux, y compris avec l'émergence de l'intelligence artificielle, pour les années 2025-2026.

Par ailleurs, les réseaux tels que ENOEL et OpenEducation Global proposent aussi des systèmes de reconnaissances en mettant en valeur des « champions » des ressources éducatives libres, avec les prix Open Education awards for Excellence²²⁴ et la playlist de vidéos « Open Education Champions »²²⁵. Il est possible de faire le parallèle avec la proposition qui revient régulièrement, et notamment dans le guide du LIBER Educational resources working group cité ci-dessus, de choisir des « champions » des ressources éducatives libres dans son établissement pour mettre en valeur leurs initiatives, les inciter à prendre la parole afin de convaincre leurs pairs au sein des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Nous avons écrit dans une partie précédente le fait que l'ADBU avait mis en place très tôt des actions relatives aux ressources éducatives libres avec la Communauté Zenodo ADBU Compétences informationnelles²²⁶ et le groupe de travail « Open Education ». Aujourd'hui un nouveau groupe de travail dédié travaille au sein de la Commission Pédagogie et documentation²²⁷, en s'appuyant toujours sur la Communauté Zenodo. Le choix opéré par la Commission Pédagogie et documentation est de joindre les efforts d'ouverture avec ceux d'accessibilité, qui s'inscrivent par ailleurs dans la Recommandation de l'UNESCO de 2019. Les membres actuels de la commission ont ainsi bénéficié d'une sensibilisation par un intervenant extérieur sur ces questions. Par ailleurs, l'outil RECIF²²⁸, référentiel des compétences informationnelles, créé également par la Commission Pédagogie et documentation en se fondant sur le travail réalisé dans les SCD et les référentiels existants devrait publier dans sa prochaine mise à jour des items en lien avec l'éducation ouverte et les ressources éducatives libres. La Commission Pédagogie et documentation crée des événements à ce sujet : en 2022 un webinaire « Voyage au pays des REL : découvrir l'éducation ouverte » a eu lieu et plusieurs actions sont prévues en mars 2026 : deux webinaires, l'un portant sur les enjeux stratégiques avec les orientations nationales, un second sur le rôle des bibliothécaires, ainsi qu'un « RELathon » sur toute une semaine pour inciter les bibliothécaires à partager leurs

²²³ LIBER EUROPE. *LIBER Educational Resources Working Group* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://libereurope.eu/working-group/liber-educational-resources-working-group/>.

²²⁴ OE GLOBAL. *2025 Open Education Awards for Excellence* [en ligne]. 18 décembre 2025. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://awards.oeglobal.org>.

²²⁵ EUROPEAN NETWORK OF OPEN EDUCATION LIBRARIANS. Open Education Champions. Dans : *YouTube* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <http://www.youtube.com/playlist?list=PLbvdC-WdvjAiyIueXMF92SXD5gVvr2uCK>.

²²⁶ *Communauté ADBU Compétences Informationnelles* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://zenodo.org/communities/adbu_competencesinformationnelles/.

²²⁷ Entretien Chloé Dumas, le 25 septembre 2025

²²⁸ ADBU. *Référentiel des Compétences Informationnelles* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://adbu.fr/referentiels/recif>.

supports dans la communauté Zenodo dédiée. Par ce biais, elle met en lumière le sujet et invite la communauté des professionnels de l'information à s'en emparer.

Le travail en partenariat, et la collecte d'inspirations peut aussi se faire au sein des alliances universitaires européennes dans lesquelles sont incluses un nombre important de bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche²²⁹²³⁰. Au sein de l'Alliance CIVICA, Christopher Landes, directeur de la bibliothèque de Hertie School (Berlin), explique dans une interview qu'il coordonne une communauté de bibliothécaires des dix partenaires de l'alliance sur les ressources éducatives libres. Des ateliers ont été proposés en partenariat avec ENOEL et il ambitionne de créer un réseau avec des référents sur le sujet²³¹. L'Alliance Aurora annonce également un engagement en faveur de l'éducation ouverte²³² et a mis en ligne des supports d'ateliers²³³. L'Alliance 4EU+ a quant à elle produit un guide consacré à la création de manuels libres²³⁴. Toutes les alliances universitaires européennes ont depuis 2024 une communauté de pratiques, nommée FOREU4ALL²³⁵ et en son sein vingt « topical groups » dont un consacré aux bibliothèques et à la science ouverte. Celui-ci indique comme premier objectif « Strengthen OS, Diamond and OER practices » qu'on peut traduire par « renforcer les pratiques de science ouverte, diamant et ressources éducatives libres ». De manière politique, il est désormais recommandé par la Commission européenne, dans le cadre des renouvellements des alliances universitaires européennes qu'elles ajoutent leurs engagements envers l'éducation ouverte, et les actions inscrites en ce sens, en addition à ceux sur la science ouverte. Il est possible d'imaginer que, dans ce cadre, des fonds sur appels à projets pourront également être débloqués. Les bibliothèques étant très souvent impliquées au sein de ces alliances universitaires européennes, les réseaux afférents pourront être un levier intéressant pour se former, partager les expériences et porter des initiatives.

Dans le même ordre d'idée, des échanges professionnels avec des temps de présentation sur site peuvent avoir lieu : Nantes Université a par exemple des partenariats forts avec La FabriqueREL du Québec et l'Université Catholique de Louvain, dans lesquels les bibliothèques sont impliquées.

²²⁹ Entretien Sophie Forcadell, le 5 février 2025

²³⁰ En avril 2025, Campus France décomptait 64 universités françaises appartenant à une alliance CAMPUS FRANCE. *Launch of the "Future4Alliances" Project: Supporting the Development of European Universities alliances* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.campusfrance.org/system/files/medias/documents/2025-04/Press_release_future4alliances.pdf.

²³¹ CIVICA. *Building an interconnected library of the social sciences* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.civica.eu/news-events/news-blog/detail/building-an-inter-connected-library-of-the-social-sciences>.

²³² AURORA. *The Importance of Open Education Resources (OER) within Aurora* [en ligne]. 2021. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://aurora-universities.eu/the-importance-of-open-education-resources-oer-within-aurora/>.

²³³ AURORA. *Open Educational Resources (OER): Resource Bank* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://aurora-universities.eu/resource/aurora-oer-nuggets-to-go/>.

²³⁴ 4EU+ ALLIANCE. *Guidelines on publishing open access digital textbooks* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://4euplus.eu/4EU-1130.html>.

²³⁵ FOREU4ALL [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.foreu4all.eu/>.

Afin de porter le sujet et de démultiplier les forces, les bibliothèques de l'enseignement supérieur peuvent aussi travailler en collaboration avec les équipes des universités numériques thématiques, qui animent déjà des ateliers dans les services communs de documentation et proposent d'aider à mettre en place des procédures pour que leurs ressources soient signalées dans les portails documentaires de bibliothèques²³⁶.

Les collaborations, partenariats et le partage entre pairs, qui font partie intégrante du travail dans les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche en France constituent ainsi des leviers intéressants pour faciliter le développement des ressources éducatives libres dans leurs établissements.

S'appuyer sur l'expertise en science ouverte

Les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche promeuvent la culture du libre depuis de nombreuses années avec par exemple des formations à des logiciels libres pour les étudiants (OpenOffice²³⁷, Zotero²³⁸) ou des participations à l'amélioration de l'encyclopédie en ligne Wikipedia²³⁹ par l'événement 1lib1ref entre autres²⁴⁰. Plus largement, elles contribuent fortement depuis le début des années 2000 à l'ouverture de la science. Cette expertise est un point d'appui solide pour accompagner l'ouverture des matériels pédagogiques.

Sur un plan politique, SPARC Europe a lancé en 2025 une stratégie pour connecter la science ouverte et l'éducation ouverte. Dans leur publication de positionnement, intitulée « The Case for Connecting the Opens. A SPARC Europe Position Paper », sont décrits les enjeux d'une telle connexion : un appui plus important à l'ouverture prise dans sa globalité, renforçant les liens entre recherche et enseignement, un accompagnement au changement plus complet, une meilleure couverture des enjeux de diversité, équité, inclusion ainsi que la mutualisation des moyens. L'association de la science ouverte et de l'éducation ouverte permettent aussi des passerelles en termes d'expériences entre les deux sujets.

Paola Corti, dans l'entretien mené, explicite: « pour l'éducation ouverte, nous pouvons aussi construire sur l'expérience que de nombreux bibliothécaires ont développé en travaillant dans le domaine de la science ouverte »²⁴¹. C'est une vision partagée par de nombreux acteurs, notamment Yann Marchand qui affirme ceci :

²³⁶ Entretien Carole Schorlé-Stefan et Juliette Touzene, le 2 février 2026

²³⁷ OpenOffice [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.openoffice.org/fr/>.

²³⁸ Zotero [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.zotero.org/>.

²³⁹ Wikipedia, the free encyclopedia [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.wikipedia.org/>.

²⁴⁰ WIKIPEDIA. *The Wikipedia Library/1Lib1Ref - Meta-Wiki* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://meta.wikimedia.org/wiki/The_Wikipedia_Library/1Lib1Ref.

²⁴¹ Entretien Paola Corti, le 25 novembre 2025

« on va pouvoir capitaliser sur ce qui a bien fonctionné ou ce qui a moins bien fonctionné sur la science ouverte »²⁴².

En effet, les bibliothèques se sont positionnées comme des acteurs importants de la sensibilisation à l'ouverture, entre autres par l'accompagnement au dépôt en archive ouverte et à la gestion des données de la recherche. La montée en compétences des professionnels des bibliothèques face aux enjeux juridiques et techniques de l'ouverture constitue un socle particulièrement pertinent pour l'appui au développement des ressources éducatives libres. Différentes compétences sont en effet transférables.

Les moyens d'*advocacy* développés pour la science ouverte, notamment en visant des interlocuteurs communs avec lesquels des marques ont été prises, mais aussi en associant les discours et en reprenant certains arguments, peuvent aider, en considérant l'éducation ouverte comme une nouvelle étape dans les enjeux d'ouverture. La légitimité acquise par les bibliothèques sur le terrain de la science ouverte peut faciliter l'acceptation de nouvelles missions liées à l'éducation ouverte.

Nous avons déjà mentionné les liens avec les questions de propriété intellectuelle pour lesquelles les bibliothécaires ont développé des connaissances d'ordre juridique à la fois sur les publications et les données. Cette expertise qui inclut la compréhension des droits d'auteur et des licences ouvertes est aussi celle nécessaire pour les ressources éducatives libres permettant de les rendre réutilisables, adaptables et redistribuables. Conseiller les enseignants sur le choix d'une licence, qui est un domaine essentiel, pour le partage des supports pédagogiques, figure déjà dans les compétences des bibliothécaires.

La gestion de plateforme de dépôts, avec notamment la curation en termes de qualités de métadonnées et gestion des usagers que cela nécessite, est également une activité déjà bien ancrée. Il est à noter par exemple que dans le cadre de l'archive RELIAM de l'ENSAM, le prestataire qui a assuré le développement est le même que celui qui a initialement mis en place SAM²⁴³, la plateforme d'archive ouverte du même établissement. C'est également le même collègue qui gère les deux interfaces au sein de la direction de l'information scientifique et de la science ouverte²⁴⁴.

Cette connexion entre compétences acquises en matière de science ouverte et compétences à développer sur les ressources éducatives libres amène aussi à penser à des parallélismes avec des écosystèmes qui ont fait leur preuve. Les ateliers de la donnée sont un exemple à considérer²⁴⁵. Ils constituent des guichets uniques au sein des établissements ou interétablissements, permettant aux enseignants-chercheurs d'identifier directement où poser leurs questions et que celles-ci soient redirigées

²⁴² Entretien Yann Marchand, le 17 juillet 2025

²⁴³ SAM [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://sam.ensam.eu/>.

²⁴⁴ Entretien Christine Ollendorff et Thomas Blicck, le 15 octobre 2025

²⁴⁵ RECHERCHE DATA GOUV. *Ateliers de la donnée* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://recherche.data.gouv.fr/fr/ateliers-de-la-donnee>.

vers les services compétents. Ils proposent de plus un catalogue de formation unifié, favorisant ainsi la lisibilité de l'offre des établissements autour des données de la recherche. Les ateliers labellisés sont organisés en réseau²⁴⁶, qui mutualise des activités porteuses au sein de groupes de travail, et qui ont fait l'objet d'un financement de trois millions d'euros entre 2021 et 2023²⁴⁷. Ce modèle d'organisation au niveau national pourrait inspirer la mise en œuvre d'un dispositif équivalent pour les ressources éducatives libres. La création de telles instances, avec des financements associés, semblerait en effet cohérente avec la nécessité de faire collaborer divers acteurs sur le sujet et la multiplicité des questions que pourraient poser les enseignants.

L'expertise des bibliothèques en matière de science ouverte est une fondation solide sur laquelle s'appuyer afin de créer des missions en appui au développement des ressources éducatives libres dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Dans le contexte actuel, envisager d'ajouter une nouvelle mission d'ampleur dans les établissements représente de nombreux défis. Les contraintes sont nombreuses faisant craindre que le sujet soit mis de côté, au profit d'autres plus porteurs ou plus connus. Toutefois, dans leurs rôles de facilitatrices, les bibliothèques ont de nombreux atouts à jouer pour aider à l'émergence du sujet et à sa prise d'ampleur. Ne négligeons cependant pas de prendre en compte le poids que cela risque d'ajouter à leur quotidien, déjà chargé, avec des moyens restreints et des incitations non pérennes. Le sujet mérite d'être investi mais il faut penser la temporalité de sa prise en charge, les étapes pour y répondre et les moyens à solliciter.

²⁴⁶ RECHERCHE DATA GOUV. *Réseau des ateliers de la donnée* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://recherche.data.gouv.fr>.

²⁴⁷ OUVRIR LA SCIENCE. *Recherche Data Gouv* [en ligne]. 2022. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.ouvriirlascience.fr/recherche-data-gouv-3/>.

CONCLUSION

« Les ressources éducatives libres sont une ressource comme une autre. » C'est ce qui est revenu, à plusieurs reprises, dans les entretiens et l'enquête menés dans le cadre de ce mémoire. Cette phrase indique en elle-même que ces matériels pédagogiques relèvent du champ documentaire et donc, de fait, des bibliothèques. Ce que dit en substance Chloé Dumas, en le formulant ainsi lors de notre entretien « Le rôle des bibliothèques universitaires, c'est de donner accès à la documentation, au sens large »²⁴⁸. En ce sens, elles entrent dans le périmètre de gestion des collections : elles sont des objets à collecter et signaler, à communiquer, à rendre accessibles, à accompagner dans leurs usages et à conserver, selon des conditions définies. Elles relèvent également d'une autre mission au cœur des métiers des bibliothécaires de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui a pris de l'ampleur toutes ces dernières années : être un appui à la pédagogie. Elles sont de surcroît directement liées aux enjeux d'ouverture de l'enseignement supérieur et de la recherche, qu'accompagnent largement les bibliothèques.

Les ressources éducatives libres entrent en corrélation totale avec les valeurs portées par les bibliothèques : contribution à la réussite étudiante, équité dans l'accès aux ressources, aide à la réduction des inégalités, accessibilité. Elles peuvent ainsi être un atout supplémentaire dans le rôle social des bibliothèques mais aussi de leur ouverture vers l'extérieur des établissements, en investissant le champ de l'éducation populaire, de la formation tout au long de la vie, et de la découverte plus généralement des activités universitaires derrière les façades des établissements. Elles s'ajoutent ainsi aux actions dans lesquelles les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche se sont impliquées récemment : science avec et pour la société et sciences participatives, entre autres.

Si investir cette mission demandera de la formation des personnels, un grand nombre de compétences sont déjà des acquis : expertise en métadonnées et en signalement, administration de plateformes en ligne, maîtrise des enjeux de licences ouvertes, accompagnement à la recherche d'information, formation des usagers. Elles s'articulent particulièrement bien avec la montée en compétences engagée ces dernières années dans le cadre de la création des services à la recherche et de l'appui à la science ouverte. Forte de leurs réseaux professionnels, les bibliothèques peuvent s'appuyer sur des expériences partagées et une mutualisation des actions pour accélérer l'évolution de leurs activités vers ce nouvel enjeu.

Au cœur de leurs établissements, elles ont un rôle de facilitatrices à jouer, mettant les moyens à disposition pour accompagner les initiatives enseignantes et travailler de concert avec les services d'appui. Elles pourront également utiliser leur force d'*advocacy* pour que le sujet soit porté auprès des gouvernances, mais aussi auprès des acteurs et des usagers des ressources.

Toutefois, l'investissement du sujet ne va pas de soi : les budgets sont contraints, les moyens limités et souvent peu pérennes, les projets interservices demandent des efforts, de communication, et de compréhension des enjeux des autres, la place à prendre nécessite souvent d'être justifiée, les priorités des gouvernances sont potentiellement ailleurs. Créer, partager, apprendre à réutiliser des ressources et à les repartager est aussi chronophage pour les enseignants-

²⁴⁸ Entretien Chloé Dumas, le 25 septembre 2025

chercheurs, sur un volet pédagogique encore peu reconnu dans leurs carrières : des réticences seront donc à prendre en compte, afin de trouver des leviers et accompagner le changement. Afin que tout ceci prenne corps, un investissement politique est ainsi essentiel, à différents niveaux, national et institutionnels, en y attribuant des fonds. Les initiatives existent déjà, mais de façon volontariste et ponctuelle, par des personnels engagés, le passage à l'échelle nécessite une implication des gouvernances.

Cependant, chaque petit pas compte, les bibliothécaires pouvant sensibiliser par leurs actions, et par leur exemplarité, en commençant à partager elle-même mais aussi par la mise en valeur, d'ores et déjà, des ressources existantes.

Les ressources éducatives libres sont des vecteurs de l'évolution vers l'ouverture de l'enseignement supérieur, avec des enjeux d'équité, d'inclusivité et d'accessibilité, mais aussi de durabilité. Les bibliothèques ont un intérêt à se saisir du sujet et accompagner cette transformation, en adéquation avec les valeurs qu'elles portent.

SOURCES

Liste des entretiens menés, par ordre alphabétique des noms des personnes rencontrées :

Entretien avec Paola Corti, *community manager* du réseau ENOEL, le 25 novembre 2025

Entretien avec Jacques Dang, secrétaire général du conseil d'administration de l'Université Numérique et secrétaire du bureau de l'université numérique thématique AUNEGE, le 6 janvier 2026

Entretien avec Claudine Delodde, chargée d'études au sein du département diffusion des connaissances et documentation, au Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace, le 28 mai 2025

Entretien avec Chloé Dumas, directrice des bibliothèques et de la Maison des langues de CY Cergy Paris Université et pilote de la Commission Pédagogie et documentation de l'ADBU, le 25 septembre 2025

Entretien avec Laure Delrue, directrice adjointe des bibliothèques universitaires et learning center de l'Université de Lille, le 18 juillet 2025

Entretien avec Sophie Forcadell, CIVICA project manager for libraries à Sciences Po, le 5 février 2025

Entretien avec Mélanie Guyon, responsable du département Formation des Publics dans les bibliothèques universitaires et learning center de l'Université de Lille, le 29 janvier 2026

Entretien avec Enrica Harranger, directrice des Bibliothèques de l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, le 15 juillet 2025

Entretien avec Colin de la Higuera, professeur d'informatique à Nantes Université et titulaire de la Chaire Unesco RELIA, le 12 janvier 2026

Entretien avec Yann Marchand, directeur des bibliothèques de Nantes Université, le 17 juillet 2025

Entretien avec Marc Martinez, directeur de la bibliothèque de Sciences Po, le 22 juillet 2025

Entretien avec Luc Massou, conseiller scientifique à la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, et Claudine Delodde, chargée d'études au sein du département diffusion des connaissances et documentation, au Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace, le 23 juin 2025

Deuxième entretien avec Luc Massou, conseiller scientifique à la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, et Claudine Delodde, chargée d'études au sein du département diffusion des connaissances et documentation, au Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace, le 26 janvier 2026

Entretien avec Élise Nelson, responsable du département formation au sein du SCD de Nantes Université, le 22 août 2025

Entretien avec Christine Ollendorff, directrice de l'Information scientifique et de la Science ouverte à l'École nationale supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM), et Thomas Blicq, chargé de mission science ouverte, au sein de la même direction, le 15 octobre 2025

Entretien avec Pascale Pauplin, responsable du département Publications & Open Access, direction des Archives, Bibliothèques et Collections muséales (ABC) de Sorbonne Université, le 18 décembre 2025

Entretien avec Carole Schorlé-Stefan, secrétaire générale de l'UOH et animatrice de L'Université numérique, et Juliette Touzene, chargée de ressources documentaires et de projets de l'UOH, le 2 février 2026

Entretien avec Cécile Swiatek Cassafieres, directrice des bibliothèques de l'Université Paris Nanterre, le 16 juillet 2025

BIBLIOGRAPHIE

Définitions

CREATIVE COMMONS. *About CC Licenses* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://creativecommons.org/share-your-work/cclicenses/>

LA FABRIQUE REL. *Qu'est-ce qu'une REL ?* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://fabriquerel.org/wp-content/uploads/2020/06/REL-5R-fabriquerel.pdf>

FROMENTIN, Justine et DEPOTERRE, Sophie. *La recherche de ressources éducatives libres* [en ligne]. OLE - Louvain Learning Lab - UCLouvain, Octobre 2024. [Consulté le 25 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://oer.uclouvain.be/jspui/handle/20.500.12279/1092.5>. Accepted: 2025-12-15T14:41:41Z

FROMENTIN, Justine et DEPOTERRE, Sophie. *Valeurs et bénéfices de l'Open Education* [en ligne]. OLE - Louvain Learning Lab - UCLouvain, Octobre 2024. [Consulté le 25 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://oer.uclouvain.be/jspui/handle/20.500.12279/1090>. Accepted: 2024-10-21T14:27:52Z

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Découvrabilité - Grand dictionnaire terminologique* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26541675/decouvrabilite>

TOUZÉ, Sophie. *Ressources éducatives libres en France: regards, perspectives et recommandations*. Moscou : Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation, 2014. ISBN 978-5-905385-15-5. Disponible à l'adresse : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000229696>

Enjeux

ADBU. *Accueil des lycéens dans les bibliothèques de l'enseignement supérieur : enquête et analyse 2017* [en ligne]. Paris, 2017. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.calameo.com/read/005185371e775ba7df015>

ASCCC OPEN EDUCATIONAL RESOURCES INITIATIVE. *ASCCC OERI 2023 Compensation for OER Development Survey* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://asccc-oeri.org/asccc-oeri-2023-compensation-for-oer-development-survey/>

ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE. *Précarité étudiante, quel rôle pour les bibliothèques ?* [en ligne]. 2022. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.abf.asso.fr/2/181/980/ABF/precarite-etudiante-quel-role-pour-les-bibliotheques->

BATS, Raphaëlle et MAY, Nahelou. Sciences et recherches participatives : les BU en quête du bon positionnement. *Arabesques* [en ligne]. Agence bibliographique de l'enseignement supérieur, Octobre 2023, n° 111, p. 18-19. DOI 10.35562/arabesques.3687

CALENGE, Bertrand. Quand peut-on établir qu'une bibliothèque dispose d'une politique documentaire ? *Bulletin des Bibliothèques de France*. 2006, n° 1, p. 18-23

COUTANSON, Romane. Lutter contre les différentes formes de précarités étudiantes : le rôle des bibliothèques d'enseignement supérieur. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. Villeurbanne, Septembre 2023, n° 1. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2023-00-0000-013>

FRANCE UNIVERSITÉS. Le dialogue entre la science et la société doit rester une priorité des politiques publiques [en ligne]. 25 septembre 2025. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://franceuniversites.fr/actualite/le-dialogue-science-et-la-societe-doit-rester-une-priorite/>

IFOP GROUP. *La précarité étudiante – quelle réalité en 2025 ?* [en ligne]. 29 septembre 2025. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.ifop.com/article/la-precarite-etudiante-quelle-realite-en-2025>

KLEIN, Louise. *La bibliothèque universitaire face aux précarités étudiantes* [en ligne]. Mémoire de Master. Villeurbanne : Enssib, 2025. [Consulté le 1 mars 2026]. Disponible à l'adresse : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-05387895>

MASSOU, Luc. Usage pédagogique des ressources éducatives libres : quelles tensions entre ouverture et didactisation des ressources numériques ? *Alsic. Apprentissage des Langues et Systèmes d'Information et de Communication* [en ligne]. Adalsic, Décembre 2021, n° Vol. 24, n° 2. [Consulté le 27 février 2026]. DOI 10.4000/alsic.5670

MURAT, Fabrice. Les inégalités territoriales en matière d'éducation. *Éducation & formations* [en ligne]. Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) du ministère chargé de l'Éducation Nationale., Juin 2021, n° 102, p. 67-102. Les territoires de l'éducation : des approches nouvelles, des enjeux renouvelés. DOI 10.48464/ef-102-04

ROBBINS, Mary Kate, SPENCE, Marsha et STEEVES, Elizabeth Anderson. A cross sectional assessment of basic needs insecurity prevalence and associated factors among college students enrolled at a large, public university in the Southeastern U.S. *BMC Public Health* [en ligne]. Mars 2022, Vol. 22, p. 419. DOI 10.1186/s12889-022-12817-6

Science et société : nouveaux territoires de l'action culturelle. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. Villeurbanne, 2024, n° 1. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://bbf.enssib.fr/2024-1-science-et-societe-nouveaux-territoires-de-l-action-culturelle>

Politiques, recommandations et rapports

BUNDESMINISTERIUM FÜR FORSCHUNG, TECHNOLOGIE UND RAUMFAHRT - BMFTR. *OER Strategy: Open educational resources for the development of digital education* [en ligne]. [S. l.] : [s. n.], 29 juillet 2022. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.bmftr.bund.de/SharedDocs/Publikationen/DE/FS/1059980_OER-Strategie_en.html

CASTAÑO MUÑOZ, JONATAN, INAMORATO DOS SANTOS, ANDREIA, et PUNIE, YVES. *EUR 27938 - Opening up Education: support framework for higher education institutions*. [S. l.] : Publications Office of the European Union, 2016. [Consulté le 26 février 2026]. ISBN 978-92-79-58537-1. Disponible à l'adresse : <https://data.europa.eu/doi/10.2791/293408>. LF-NA-27-938-EN-N

COARA. *Accord sur la réforme de l'évaluation de la recherche* [en ligne]. [S. l.] : [s. n.], 11 juillet 2022. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://coara.fr/app/uploads/2025/09/COARA_traduction_accord.pdf

DORA. *Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://sfdora.org/read/read-the-declaration-french/>

MASSOU, Luc et BOULET, Pierre. *Rapport COREALE : Mesure IX – Améliorer la visibilité et l'interopérabilité des ressources pédagogiques en favorisant les ressources éducatives libres*. [en ligne]. [S. l.] : Zenodo, 1 février 2025. [Consulté le 26 février 2026]. DOI 10.5281/zenodo.18604097

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. *Former les étudiants de premier cycle à la transition écologique pour un développement soutenable* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/former-les-etudiants-de-premier-cycle-la-transition-ecologique-pour-un-developpement-soutenable-93027>

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. Le comité numérique pour la réussite étudiante et l'agilité des établissements (COREALE). Dans : *enseignementsup-recherche.gouv.fr* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/le-comite-numerique-pour-la-reussite-etudiante-et-l-agilite-des-etablissements-coreale-98527>

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. *Les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche* [en ligne]. Paris, [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/les-bibliotheques-de-l-enseignement-superieur-et-de-la-recherche-92796>

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. *Se former dans les Campus Connectés* [en ligne]. Paris, [s. d.]. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/se-former-dans-les-campus-connectes-46381>

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. *Plan national pour la Science Ouverte* [en ligne]. 2018.

[Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.ouvrirelascience.fr/plan-national-pour-la-science-ouverte>

NANTES UNIVERSITÉ. *Nantes Université, une université ouverte* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.univ-nantes.fr/universite/vision-strategie-et-grands-projets/nantes-universite-une-universite-ouverte>

NANTES UNIVERSITÉ. L'éducation ouverte et inclusive à Nantes Université, c'est quoi ? [en ligne]. 2022. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.univ-nantes.fr/universite/vision-strategie-et-grands-projets/open-education-leducation-ouverte-a-nantes-universite>

NPULS. *OpenUp scheme* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://npuls.nl/en/openup-scheme>

OPEN SCIENCE COORDINATION IN FINLAND et FEDERATION OF FINNISH LEARNED SOCIETIES. *Open education and educational resources. National policy and executive plan by the higher education and research community for 2021-2025. Policy components 1 (Open access to educational resources) and 2 (Open educational practices)* [en ligne]. Helsinki : [s. n.], 2022. [Consulté le 28 février 2026]. DOI 10.23847/tsv.421. DOI: 10.23847/tsv.421

OPENSOURCE.SE. *National guidelines for open science* [en ligne]. 19 octobre 2025. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://openscience.se/en/national-guidelines-for-open-science>

ORGANISATION DES NATIONS UNIES. *Objectifs de développement durable* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

OUVRIER LA SCIENCE. *Recherche Data Gouv* [en ligne]. 2022. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.ouvrirelascience.fr/recherche-data-gouv-3/>

OUVRIER LA SCIENCE. *Le Fonds national pour la science ouverte* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.ouvrirelascience.fr/le-fonds-national-pour-la-science-ouverte/>

OUVRIER LA SCIENCE. *Plan national pour la Science Ouverte* [en ligne]. 2018. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.ouvrirelascience.fr/plan-national-pour-la-science-ouverte>

SCD DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE. *En route vers 2030* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://bu.univ-lille.fr/fileadmin/user_upload/SCD/DocumentsSCD/Strategie/UL_SCD_024_LIVRET_2030_UA.pdf

SPARC EUROPE et EUROPEAN NETWORK OF OPEN EDUCATION LIBRARIANS. *SPARC Europe Open Education Strategy 2024-2026* [en ligne]. [S. l.] : [s. n.], 24 janvier 2024. [Consulté le 26 février 2026]. DOI 10.5281/zenodo.10564737

SURF.NL. *SURF : the collaborative organisation for IT in Dutch education and research* [en ligne]. 22 avril 2026. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.surf.nl/en>

UNESCO. *Application de la Recommandation sur les ressources éducatives libres* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.unesco.org/fr/node/107965>

UNESCO. *Déclaration de Dubaï sur les Ressources Éducatives Libres (REL) : les biens publics numériques et les technologies numériques au service d'un accès équitable et inclusif à la connaissance* [en ligne]. [S. l.] : [s. n.], [s. d.]. [Consulté le 29 juillet 2025]. Disponible à l'adresse : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000392271_fre

UNESCO. *Déclaration de Paris sur les REL* [en ligne]. Paris : [s. n.], 2012. [Consulté le 25 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000246687_fre

UNESCO. *Forum sur l'impact des didacticiels libres pour l'enseignement supérieur dans les pays en développement, UNESCO, Paris, 1-3 juillet 2002: rapport final* [en ligne]. Paris : [s. n.], 2002. [Consulté le 25 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000128515_fre

UNESCO. *La Recommandation 2019 de l'UNESCO sur les ressources éducatives libres (REL) : soutenir l'accès universel à l'information grâce à des matériels d'apprentissage ouverts de qualité* [en ligne]. Paris : [s. n.], 2019. [Consulté le 14 avril 2025]. Disponible à l'adresse : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000383205_fre.locale=fr

UNESCO. *Les REL et l'innovation : pourquoi les REL ?* [en ligne]. 23 février 2022. [Consulté le 25 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=2XAOvEBlioo>

UNESCO. *Lignes directrices sur la mise en oeuvre de la Recommandation sur les REL Domaine d'action 1 : renforcer les capacités des parties prenantes* [en ligne]. Paris : [s. n.], 2024. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000389031_fre

UNESCO. *Lignes directrices sur la mise en oeuvre de la Recommandation sur les REL Domaine d'action 2 : élaborer des politiques d'accompagnement* [en ligne]. Paris : [s. n.], 2024. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000389032_fre

UNESCO. *Lignes directrices sur la mise en Oeuvre de la Recommandation sur les REL Domaine d'action 3 : favoriser un accès effectif, inclusif et équitable à des REL de qualité* [en ligne]. Paris : [s. n.], 2024. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000389037_fre

UNESCO. *Lignes directrices sur la mise en oeuvre de la Recommandation sur les REL Domaine d'action 4 : favoriser la création de modèles de durabilité pour les REL et suivre les progrès accomplis* [en ligne]. Paris : [s. n.], 2024. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000389038_fre

UNESCO. *Lignes directrices sur la mise en oeuvre de la Recommandation sur les REL Domaine d'action 5 : promouvoir et renforcer la coopération internationale* [en ligne]. Paris : [s. n.], 2024. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000389039_fre

UNESCO. *Rapport de synthèse sur l'application par les États membres de la recommandation de 2019 sur les ressources éducatives libres (REL)* [en ligne].

[S. l.] : [s. n.], [s. d.]. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000387398_fre/PDF/387398fre.pdf.multi

UNESCO. *Recommandation de l'UNESCO sur une science ouverte* [en ligne]. Paris : UNESCO, 2021. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000379949_fre

UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE. La charte Science ouverte de l'université Paris Nanterre. Dans : *La science ouverte à l'université Paris Nanterre* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://science-ouverte.parisnanterre.fr/strategie-science-ouverte/la-charte>

UNIVERSITY OF LEEDS. *Open educational resources (OERs): OER policy and supplement* [en ligne]. Leeds, 2025. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://library.leeds.ac.uk/info/1204/lecturer-support/249/open-educational-resources-oers/6>

ZÜRCHER HOCHSCHULE FÜR ANGEWANDTE WISSENSCHAFTEN. *Open Educational Resources (OER) Policy* [en ligne]. Zürich : [s. n.], 2020. Disponible à l'adresse : https://gmpublic.zhaw.ch/GPMDocProdZPublic/Fuehrungsgrundlagen/Z_PY_Policy_Open_Educational_Resources_engl.pdf

Cape Town Open Education Declaration [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.capetowndeclaration.org/read/>

Décret n° 2011-996 du 23 août 2011 relatif aux bibliothèques et autres structures de documentation des établissements d'enseignement supérieur créées sous forme de services communs [en ligne]. 23 août 2011. [Consulté le 1 mars 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000024497856>

Décret n°85-694 du 4 juillet 1985 sur les services de la documentation des établissements d'enseignement supérieur relevant du ministre de l'éducation nationale. [en ligne]. 4 juillet 1985. [Consulté le 1 mars 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000689005>

Acteurs

4EU+ ALLIANCE. *Guidelines on publishing open access digital textbooks* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://4euplus.eu/4EU-1130.html>

CAMPUS FRANCE. *Launch of the "Future4Alliances" Project: Supporting the Development of European Universities alliances* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://www.campusfrance.org/system/files/medias/documents/2025-04/Press_release_future4alliances.pdf

CIVICA. *Building an interconnected library of the social sciences* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.civica.eu/news-events/news-blog/detail/building-an-inter-connected-library-of-the-social-sciences>

DUBOURG-LAVROFF, Sonia et DE LONGUEAU, Jean-Yves. *Les universités numériques thématiques*. Rapport n°2016-032. Paris : [s. n.], 2016

LA FABRIQUE REL. *La Fabrique REL : Qui sommes-nous?* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://fabriquerel.org/qui-sommes-nous/>

LIBER EUROPE. LIBER Educational Resources Working Group. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://libereurope.eu/working-group/liber-educational-resources-working-group/>

NANTES UNIVERSITÉ. *La Fabrique REL de Nantes université, la porte d'entrée de l'éducation ouverte à Nantes* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.univ-nantes.fr/universite/vision-strategie-et-grands-projets/la-fabrique-rel-de-nantes-universite-la-porte-dentree-de-leducation-ouverte-a-nantes>

SPARC. *SPARC Innovator: David Wiley* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://sparcopen.org/our-work/innovator/david-wiley/>

UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE. *Organigramme du SCD de l'Université Paris Dauphine* [en ligne]. Paris, 2025. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://bu.dauphine.psl.eu/docs/2025-02-Organigramme.pdf>

Agence bibliographique de l'enseignement supérieur [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://abes.fr/>

Callisto Formation [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://callisto-formation.fr/>

Canal U [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.canal-u.tv/>

Chaire UNESCO RELIA [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://chaireunescorelia.univ-nantes.fr/>

Couperin [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.couperin.org/>

CRFCB [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.crfcb.fr/>

Chapitre français de COARA - Coalition for Advancing Research Assessment [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://coara.fr/>

CoARA – Coalition for Advancing Research Assessment [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.coara.org/>

SPARC EUROPE. ENOEL [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://sparceurope.org/what-we-do/open-education/enoel/>

EUniWell [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.euniwell.eu/bienvenue>

Fabrique REL [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://fabriquerel.org/>

Fondation Callisto [en ligne]. 20 février 2026. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://fondationcallisto.fr/>

FOREU4ALL [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.foreu4all.eu/>

Inist-CNRS [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.inist.fr/>

L'Université Numérique [en ligne]. 2025. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://luniversitenumerique.fr/qui-sommes-nous/luniversite-numerique/>

Open Education Global [en ligne]. 23 février 2026. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.oeglobal.org>

Réseau des URFIST [en ligne]. [s. d.]. Disponible à l'adresse : <https://sygefor.reseau-urfist.fr/>

TIB – Leibniz Information Centre for Science and Technology [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.tib.eu/en/>

UNOE, réseau Unitwin en Education Ouverte [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://unitwin-unoe.org/?lang=fr>

Montée en compétences

ADBU. *Référentiel des Compétences Informationnelles* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://adbu.fr/referentiels/recif>

ADBU. *Retour sur la journée d'échanges « Services à la recherche : comment s'organiser ? Comment se former ? »* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://adbu.fr/actualites/retour-sur-la-journee-dechanges-quot-services-a-la-recherche-comment-sorganiser-comment-se-formerquot>

BACHER-EYROI, Karine, DE LAVENNE, Vincent, DELEMONTEZ-SAGE, Renaud, GÉROUDET, Madeleine et MOALIC, Anthony. *Enquête sur l'organisation des services à la recherche en bibliothèque* [en ligne]. [S. l.] : ADBU - Association des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation, mars 2024. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://normandie-univ.hal.science/hal-04493313>

CALLISTO FORMATION. *Créer une Ressource Éducative Libre (REL)* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://callisto-formation.fr/course/view.php?id=329>

CRFCB. *Ressources éducatives libres : l'éducation ouverte et ses enjeux* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.crpcb.fr/#/program/4257/8805/>

DE LAVENNE, Vincent. *Éducation ouverte et ressources éducatives libres : quels enjeux pour les bibliothèques universitaires* [en ligne]. 29 mars 2022. [Consulté le 28 février 2026]. DOI 10.5281/zenodo.6394541

ENSSIB. *Focus - Comment concevoir des services autour des Ressources Éducatives Libres ?* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à

l'adresse : <https://www.enssib.fr/l-offre-de-formation/formation-tout-au-long-de-la-vie/focus-comment-concevoir-des-services-autour>

ENSSIB. *Piloter et mettre en oeuvre la science ouverte au sein de sa structure documentaire* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.enssib.fr/l-offre-de-formation/formation-tout-au-long-de-la-vie/piloter-et-mettre-en-oeuvre-la-science>

ENSSIB. *Piloter la science ouverte dans son établissement* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.enssib.fr/l-offre-de-formation/formation-tout-au-long-de-la-vie/piloter-la-science-ouverte-dans-son-0>

EUROPEAN NETWORK OF OPEN EDUCATION LIBRARIANS. ENOEL Workshops. Dans : *YouTube* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <http://www.youtube.com/playlist?list=PLbvdC-WdvjAjR0aYZYQ4an1x4L3dU0gjv>

EUROPEAN NETWORK OF OPEN EDUCATION LIBRARIANS. Open Education Cafe. Dans : *YouTube* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <http://www.youtube.com/playlist?list=PLbvdC-WdvjAiv7FQTAiSMKsE8QxYqccz4>

EUROPEAN NETWORK OF OPEN EDUCATION LIBRARIANS. Open Mic: The ENOEL podcast on the UNESCO OER Recommendation. Dans : *YouTube* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <http://www.youtube.com/playlist?list=PLbvdC-WdvjAjWpsce2oepWtFEeHBDeysb>

EUROPEAN NETWORK OF OPEN EDUCATION LIBRARIANS. Open Education Champions. Dans : *YouTube* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <http://www.youtube.com/playlist?list=PLbvdC-WdvjAiyIueXMF92SXD5gVvr2uCk>

KWANTLEN POLYTECHNIC UNIVERSITY. *Professional Program in Open Education* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.kpu.ca/cps/open-education>

NANTES UNIVERSITÉ, BOZIO, Eloïse, DUQUESNE, Chloë et KLAVZER, Tulia. *Cycle de vie d'une Ressource éducative libre (REL)* [en ligne]. 26 août 2025. [Consulté le 24 février 2026]. DOI 10.5281/zenodo.16947053

NANTES UNIVERSITÉ, BOZIO, Eloïse et DUQUESNE, Chloë. *Atelier 1 – Découvrir l'Éducation ouverte (EO) et les Ressources Éducatives Libres (REL)* [en ligne]. 2 juillet 2025. [Consulté le 28 février 2026]. DOI 10.5281/zenodo.15791110

NANTES UNIVERSITÉ, BOZIO, Eloïse et DUQUESNE, Chloë. *Atelier 2 - Transformer ma ressource en REL accessible ou créer une REL native accessible* [en ligne]. 16 juillet 2025. [Consulté le 28 février 2026]. DOI 10.5281/zenodo.15974899

POTVIN, Claude et DUBÉ, Marianne. Chapitre 9. Créer des ressources éducatives libres : un parcours structurant pour une qualité optimale. Dans : *Pratiques pédagogiques innovantes* [en ligne]. [S. l.] : EMS Éditions, 22 octobre 2024, p. 141-159. [Consulté le 26 juin 2025]. DOI 10.3917/ems.cheva.2024.02.0141

SCD DE L'UNIVERSITE DE LILLE. *Documents de travail « REL Tea Time » (dépôt party Zenodo)* [en ligne]. 16 décembre 2024. [Consulté le 28 février 2026]. DOI 10.5281/zenodo.14499450

SWIATEK, Cécile. *Les ressources éducatives libres, un enjeu stratégique en émergence* [en ligne]. 18 novembre 2021. [Consulté le 28 février 2026]. DOI 10.5281/zenodo.5698425

UNIVERSITY OF GALWAY, Trish. *LibGuides: Open Educational Resources (OER): Creating OERs* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://libguides.library.universityofgalway.ie/oer/create-pressbooks>

URFIST. *Science Ouverte et Ressources éducatives libres* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://sygefor.reseau-urfist.fr/#/training/9722/11504>

Initiatives et plateformes

ADBU. *Webinaire OpenEducation* [en ligne]. 2021. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://adbu.fr/evenements/webinar-openeducation>

AURORA. *Open Educational Resources (OER): Resource Bank* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://aurora-universities.eu/resource/aurora-oer-nuggets-to-go/>

BÉRARD, Reine-Marie, GIRAULT, Bénédicte, KIKUCHI, Catherine et BOUCHERON, Patrick Préfacier. *Initiation aux études historiques*. Paris, France : Nouveau Monde éditions, 2021. [Consulté le 24 février 2026]. ISBN 978-2-36942-871-8. Disponible à l'adresse : <https://lib.isiaccess.com/process/reader/book.php?ean=9782380941210>

BRUNETTI, Marion, DEMILLY, Adrien, PERRIN, Sébastien et PROST, Julien. *MOOC Science Ouverte* [en ligne]. 7 mars 2022. [Consulté le 27 février 2026]. DOI 10.5281/zenodo.6333674

CALLISTO FORMATION. *Cours : Veille Formadoct* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 1 mars 2026]. Disponible à l'adresse : <https://callisto-formation.fr/course/view.php?id=497>

COUPERIN. *Histoire d'un manuel numérique en histoire et en open access* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://ceb.couperin.org/e-manuel/initiation-aux-etudes-historiques-histoire-dun-manuel-numerique-en-histoire-en-open-access/>

HIGUERA, Colin de la et IYER, Jotsna. *IA pour les enseignants : un manuel ouvert*. [S. l.] : [s. n.], 18 janvier 2024. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://pressbooks.pub/iapourlesenseignants/>

INIST-CNRS. *OPIDoR - Accueil* [en ligne]. Vandoeuvre-lès-Nancy, [s. d.]. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://opidor.fr/>

INRIA. *CLARA – Solutions to help teachers aiming to create licensed educational resources from existing ones* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://project.inria.fr/clara/>

LA FABRIQUE REL. *Sollicitation pour la création et l'adaptation de REL francophones : guide 2025* [en ligne]. 2025. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://fabriquerel.org/wp-content/uploads/fabriquerel_guide_sollicitation_2025.pdf

LIBER EDUCATIONAL RESOURCES WORKING GROUP. *Call to action for libraries: improve the discoverability of open textbooks. A step by step guide* [en ligne]. [S. l.] : [s. n.], [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://libereurope.eu/wp-content/uploads/Call-to-Action-for-Libraries-Improve-the-Discoverability-of-Open-Textbooks.-A-Step-By-Step-Guide.pdf>

NANTES UNIVERSITÉ. *Participez à la première Fresque de l'Éducation ouverte !* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.univ-nantes.fr/universite/vision-strategie-et-grands-projets/participez-a-la-premiere-fresque-de-leducation-ouverte>

OE GLOBAL. *2025 Open Education Awards for Excellence* [en ligne]. 18 décembre 2025. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://awards.oeglobal.org>

PETRILLI, Miriam et PALATELLA, Vincenzo. *Adapting Infosphère: Leveraging an OER Information Literacy Platform* [en ligne]. 2 juillet 2025. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://infoscience.epfl.ch/handle/20.500.14299/258360>

PÔLE ÉDITORIAL LYON SAINT-ÉTIENNE. Prairial. Dans : <https://www.publications-prairial.fr/> [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.publications-prairial.fr/>

PUBLIC KNOWLEDGE PROJECT. *Open Monograph Press* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://pkp.sfu.ca/software/omp/>

RECHERCHE DATA GOUV. *Ateliers de la donnée* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://recherche.data.gouv.fr/fr/ateliers-de-la-donnee>

RECHERCHE DATA GOUV. *Réseau des ateliers de la donnée* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://recherche.data.gouv.fr>

WIKIPEDIA. *The Wikipedia Library/1Lib1Ref - Meta-Wiki* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://meta.wikimedia.org/wiki/The_Wikipedia_Library/1Lib1Ref

Communauté ADBU Compétences Informationnelles [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://zenodo.org/communities/adbu_competencesinformationnelles/

Communauté Bibliothèque de Sorbonne Université [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://zenodo.org/communities/bsu/>

DOI Foundation [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : www.doi.org/

écri+ [en ligne]. 2018. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://ecriplus.fr/>

edusources [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://edusources.nl>

FUN MOOC [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <http://www.fun-mooc.fr/fr/>

IdRef - Identifiants et référentiels pour l'Enseignement supérieur et la Recherche [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.idref.fr/>

Infosphère | EPFL [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://infosphere.epfl.ch/>

Infosphère | UQAM [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://infosphere.uqam.ca/>

Ioké [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://ioke.univ-lille.fr/s/ioke/page/accueil>

Learninglib [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://learninglib.org/>

Liste de diffusion ADBU-Forum [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://groupes.renater.fr/sympa/info/adbu-forum>

Liste de diffusion competencesinformationnelles [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://groupes.renater.fr/sympa/info/competencesinformationnelles>

Liste de diffusion openeducation_bu [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://groupes.renater.fr/sympa/info/openeducation_bu

MOOC La science ouverte. Dans : *FUN MOOC* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <http://www.fun-mooc.fr/fr/cours/la-science-ouverte/>

MOOC Science Ouverte. Dans : *TubEdu* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : https://tubedu.org/c/mooc_science_ouverte/videos

MOOC Science Ouverte. Dans : *YouTube* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/channel/UCTQwELaI5JjOc8uoQ5SDftg>

NEO [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://neo-rel.univ-nantes.fr/home>

OER Commons [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://oercommons.org/>

OER World Map [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://oerworldmap.org/>

OER-Policy Kit - edu-sharing [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.twillo.de/edu-sharing/components/render/c46f1f75-3632-429e-9fea-04a9f18c040e>

OER-UCLouvain [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://oer.uclouvain.be/jspui/>

Open Badge Factory [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://openbadgefactory.com/fr/>

Open Press at the University of Galway – Open Access Books and Educational Resources Publishing [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://openpress.universityofgalway.ie/>

Open U Bordeaux [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://open.u-bordeaux.fr/index.php/index/index>

OpenAIRE - Explore [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://explore.openaire.eu/>

OpenOffice [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.openoffice.org/fr/>

ORCID [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://orcid.org/>

Polen [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <http://revues-msh.uca.fr/polen>

Pressbooks [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://pressbooks.com/>

RELIAM [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://reliam.ensam.eu/home>

Research Organization Registry (ROR) [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://ror.org/>

SAM [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://sam.ensam.eu/>

Twillo.de [en ligne]. 15 août 2024. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.twillo.de/en/>

VIAF [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://viaf.org/fr>

Wikipedia, the free encyclopedia [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.wikipedia.org/>

Zotero [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.zotero.org/>

Advocacy et sensibilisation

AURORA. *The Importance of Open Education Resources (OER) within Aurora* [en ligne]. 2021. [Consulté le 28 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://aurora-universities.eu/the-importance-of-open-education-resources-oer-within-aurora/>

CORTI, Paola, DAVIDSON, Andrea, PROUDMAN, Vanessa, STACEY, Paul, VAN DER VOOREN, Robert, VAN WEZENBEEK, Wilma. *The Case for Connecting the Opens. A SPARC Europe Position Paper* [en ligne]. Zenodo, Novembre 2025. [Consulté le 25 février 2026]. DOI 10.5281/zenodo.17572650

EUNIWELL OPEN EDUCATION. *23 bonnes raisons pour adopter l'éducation ouverte - le récap* [en ligne]. 14 avril 2025.

[Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://euniwell-open-education.univ-nantes.fr/23-bonnes-raisons-pour-adopter-leducation-ouverte-le-recap/?lang=fr>

EUROPEAN NETWORK OF OPEN EDUCATION LIBRARIANS. *An ENOEL Toolkit: Open Education Benefits. Version 7* [en ligne]. Zenodo, Janvier 2026. [Consulté le 24 février 2026]. DOI 10.5281/zenodo.18171057

PROUDMAN, Vanessa, SANTOS-HERMOSA, Gema, SMITH, Jen et FICARRA, Victoria. *Open Education in European Libraries of Higher Education* [en ligne]. [S. l.] : [s. n.], 24 juin 2020. [Consulté le 26 février 2026]. DOI 10.5281/zenodo.3903175

SANTOS-HERMOSA, Gema, PROUDMAN, Vanessa et CORTI, Paola. *Open Education in European Libraries of Higher Education (2021 report)*. [en ligne]. [S. l.] : [s. n.], 29 novembre 2021. [Consulté le 26 février 2026]. DOI 10.5281/zenodo.5734980

SANTOS-HERMOSA, Gema, PROUDMAN, Vanessa et CORTI, Paola. *SPARC Europe Open Education in European Libraries of Higher Education Survey 2022* [en ligne]. [S. l.] : [s. n.], 24 octobre 2022. [Consulté le 26 février 2026]. DOI 10.5281/zenodo.7267592

TREADWAY, Jon, CORTI, Paola et PROUDMAN, Vanessa. *Open Education in European Libraries of Higher Education 2023* [en ligne]. [S. l.] : [s. n.], 28 mars 2024. [Consulté le 26 février 2026]. DOI 10.5281/zenodo.10889503

UCLouvain - UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN. *Les OERs : un axe majeur de l'Open Education (3/4) - Olivier Bonaventure* [en ligne]. 12 octobre 2017. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=HTOBTkIt7mY>

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN. *Vidéos : L'Open Education, est-ce pour moi ?* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.uclouvain.be/fr/lll/videos-lopen-education-est-ce-pour-moi>

UNIVERSITÉ DE RENNES. *Les Ressources Éducatives Libres : une richesse à explorer pour vos cours ! | Service universitaire de pédagogie et des TICE*. Dans : *Université de Rennes* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://suptice.univ-rennes.fr/actualites/les-ressources-educatives-libres-une-richeesse-explorer-pour-vos-cours>

VERMAAS, Karianne. *De rol van de bibliotheek in open en online onderwijs: een verkenning* [en ligne]. Utrecht : [s. n.], 2015. [Consulté le 26 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.surf.nl/files/2019-02/rapport-rol-bibliotheek-web.pdf>

Normes et métadonnées

AFNOR. *NF Z76-040* [en ligne]. La Plaine Saint-Denis : AFNOR éditions, 2010. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.boutique.afnor.org/fr-fr/norme/nf-z76040/technologies-de-linformation-pour-leducation-la-formation-et-lapprentissage/fa164983/1111>

BOURDA, Yolaine, GAUTHIER, Gilles, GOMEZ DE REGIL, Rosa-Maria et CATTEAU, Olivier. *Métadonnées pour ressources d'apprentissage (MLR)* :

nouvelle norme ISO de description de ressources pédagogiques. *STICEF (Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation et la Formation)*. ATIEF, 2010, Vol. 17, p. 11 pages

COUPERIN. *Counter* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.couperin.org/negociations/editeurs-et-fournisseurs/counter/>

COUPERIN. *Kbart* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.couperin.org/negociations/editeurs-et-fournisseurs/kbart/>

DCMI. *LRMI™* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.dublincore.org/specifications/lrmi/>

DE LAVENNE, Vincent. *Note sur les formats de métadonnées pour les ressources éducatives* [en ligne]. [S. l.]: Zenodo, 19 septembre 2022. [Consulté le 24 février 2026]. DOI 10.5281/zenodo.7091904

GÓMEZ DE REGIL, Rosa María. *Présentation des standards : (LOM) – Learning Object Metadata* [en ligne]. Villeurbanne : Enssib, 2004. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1237-presentation-des-standards-lom-learning-object-metadata.pdf>

PETERLONGO, Marie et PFALZGRAF, Axel. *SupLOMFR, Késako ? Arabesques* [en ligne]. Agence bibliographique de l'enseignement supérieur, Juillet 2013, n° 71, p. 12. DOI 10.35562/arabesques.1065

Schema.org [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2026]. Disponible à l'adresse : <https://schema.org/>

ANNEXES

Table des annexes

QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE	98
GRAPHIQUES DE L'ENQUÊTE : « LE RÔLE DES BIBLIOTHÈQUES DE L'ESR VIS-À-VIS DE L'ÉDUCATION OUVERTE »	106
TABLEAU « RÔLE DES BIBLIOTHÈQUES DE L'ESR » ISSU DE L'ENQUÊTE	111

QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE

Le rôle des bibliothèques de l'ESR vis-à-vis de l'Éducation Ouverte

En 2019 est parue [la recommandation de l'UNESCO sur les ressources éducatives libres \(REL\)](#). Il s'agit d'un enjeu important, depuis les années 1990, pour de nombreux établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) à l'international. Au sein de ceux-ci, les bibliothèques sont impliquées. À l'heure où des stratégies sur le sujet se dessinent en France, quel rôle les bibliothèques de l'ESR pourraient-elles jouer dans le domaine des REL et plus largement de l'Éducation ouverte ?

Cette enquête, réalisée dans le cadre d'un mémoire du diplôme de conservateur des bibliothèques, a pour objectif d'analyser la situation des bibliothèques de l'ESR en France vis-à-vis du sujet des REL et de l'Éducation ouverte. Elle s'adresse à tous les établissements, que des projets et des réflexions sur le sujet aient déjà émergé ou non.

Merci par avance pour tous les éléments que vous pourrez apporter !

En répondant à ce questionnaire, vous acceptez que les données transmises soient enregistrées dans un fichier informatisé pour l'usage du mémoire mentionné ci-dessus et d'éventuels travaux en lien avec celui-ci.

Vous pouvez demander à rectifier ou supprimer vos données en utilisant l'adresse de contact : marion.brunetti [@] enssib.fr

Informations

Nom de l'établissement : *

Veillez écrire votre réponse ici :

Si vous souhaitez en dire un peu plus... (facultatif)

Fonction :

Veillez écrire votre réponse ici :

Nom, Prénom

Veillez écrire votre réponse ici :

Éléments généraux

En préalable, voici la manière dont sont définis les concepts utilisés dans cette enquête.

Dans [un rapport de 2016](#), la Commission européenne définit l'éducation ouverte comme :

« une pratique éducative, qui implique souvent une utilisation du numérique. Elle a pour but de faciliter l'accès à l'éducation, en levant les obstacles et proposant au plus grand nombre un apprentissage accessible, riche et personnalisable. Elle

*repose sur de nombreuses manières d'enseigner, d'apprendre, de construire et de partager des connaissances. Elle trace aussi diverses voies d'accès vers l'éducation formelle et vers l'éducation non-formelle et elle établit des liens entre ces deux modes. ».**

L'éducation ouverte repose sur de nombreux piliers ; parmi ceux-ci, les ressources éducatives libres (REL) sont une manière concrète dans laquelle elle se réalise.

Les ressources éducatives libres ont fait l'objet d'[une recommandation de l'UNESCO en 2019](#), elles y sont définies comme suit :

«Les ressources éducatives libres (REL) sont des matériels d'apprentissage, d'enseignement, et de recherche sur tout format et support, relevant du domaine public ou bien protégés par le droit d'auteur et publiés sous licence ouverte, qui autorisent leur consultation, leur réutilisation, leur utilisation à d'autres fins, leur adaptation et leur redistribution gratuites par d'autres. »

*Traduction française reprise de [la stratégie Éducation Ouverte de Nantes Université](#)

Mise en œuvre d'actions sur les REL

Votre SCD ou bibliothèque de l'ESR a-t-elle mis en place des actions liées aux ressources éducatives libres ?*

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

Oui

Non

> Si oui > Quelles actions/initiatives proposez-vous ? *

Veillez écrire votre réponse ici :

> Si non > Est-ce que vous l'envisagez à court ou moyen terme ? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

Oui

Non

>> Si réponse oui >> Quelles actions envisageriez-vous de mener ? *

Veillez écrire votre réponse ici :

>> Si non >> Pourquoi ? *

>> Si non >> Pensez-vous qu'il soit pertinent que les bibliothèques de l'ESR s'investissent dans la montée en compétences des établissements sur les ressources éducatives libres ? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

Oui

Non

Pourquoi ? *

Veillez écrire votre réponse ici :

Rôle des bibliothèques de l'ESR (1/2)

Quels sont selon vous les enjeux pour les bibliothèques de l'ESR de s'investir dans les REL ?*

Veillez écrire votre réponse ici :

Quels domaines pourraient investir les bibliothèques de l'ESR sur le sujet des REL ? Dans quelles missions sont-elles particulièrement légitimes ?

Veillez écrire votre réponse ici :

Rôle des bibliothèques de l'ESR (2/2)

Parmi les rôles suivants, dans quelle mesure la bibliothèque doit-elle être impliquée ?

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Bibliothèque seule	Bibliothèque accompagnée d'un ou plusieurs services	Autres services seuls	Ne se prononce pas
Advocacy au sujet des REL				
Conception de REL à partir des formations dispensées dans les bibliothèques				

	Bibliothèque seule	Bibliothèque accompagnée d'un ou plusieurs services	Autres services seuls	Ne se prononce pas
Co-conception de REL avec des enseignants-chercheurs				
Accompagnement des enseignants-chercheurs à la recherche et l'adaptation de REL				
Animer la conception collaborative de REL avec des étudiants				
Construction d'une plateforme de REL				
Formation aux licences d'utilisation en lien avec les REL				
Administration d'une plateforme de REL (dépôt, indexation, curation des métadonnées...)				
Gestion de l'interopérabilité des ressources				
Financement / partenariat pour la création de manuels ouverts				
Evaluation de la qualité des REL produites par l'établissement				
Signalement des REL dans les catalogues de bibliothèques				
Communication / formation sur les réservoirs de REL existants				
Sélection documentaire de REL				

	Bibliothèque seule	Bibliothèque accompagnée d'un ou plusieurs services	Autres services seuls	Ne se prononce pas
Archivage pérenne des REL				
Gestion du cycle de vie des REL (conservation, durée de vie, vérification de l'actualisation...)				

Quels rôles vous sembleraient prioritaires d'investir en bibliothèque ?
(Veuillez choisir 5 réponses maximum)

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

Advocacy au sujet des REL

Conception de REL à partir des formations dispensées dans les bibliothèques

Co-conception de REL avec des enseignants-chercheurs

Accompagnement des enseignants-chercheurs à la recherche et l'adaptation de REL

Animer la conception collaborative de REL avec des étudiants

Construction d'une plateforme de REL

Formation aux licences d'utilisation en lien avec les REL

Administration d'une plateforme de REL (dépôt, indexation, curation des métadonnées...)

Gestion de l'interopérabilité des ressources

Financement / partenariat pour la création de manuels ouverts

Evaluation de la qualité des REL produites par l'établissement

Signalement des REL dans les catalogues de bibliothèques

Communication / formation sur les réservoirs de REL existants

Sélection documentaire de REL

Archivage pérenne des REL

Gestion du cycle de vie des REL (conservation, durée de vie, vérification de l'actualisation...)

Souhaitez-vous commenter vos réponses ou ajouter un ou plusieurs rôles manquants ?

Veuillez écrire votre réponse ici :

Quels sont les potentiels freins ?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

Manque de temps

Manque de moyens humains

Manque de moyens financiers

Question non prioritaire vis-à-vis d'autres enjeux

Manque de portage politique

Autre :

Intervention d'autres services

Est-ce que d'autres services de votre établissement ont pris en charge la question des REL ? *

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

Département d'Ingénierie Pédagogique

Département TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement)

Département des Services Informatiques

Aucun

Je ne sais pas

Autre :

Comment envisagez-vous la collaboration entre les différents acteurs ?

Veillez écrire votre réponse ici :

Y a-t-il des risques de chevauchement et/ou tensions avec d'autres services ? Si oui, pouvez-vous préciser sur quels sujets ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

Oui

Non

Faites le commentaire de votre choix ici :

Politique

Y a-t-il un portage politique dans votre établissement sur le sujet des REL ? Si non, pouvez-vous préciser si c'est prévu dans un futur proche. *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

Oui

Non

Je ne sais pas

Faites le commentaire de votre choix ici :

Pensez-vous que les bibliothèques puissent piloter la mise en œuvre des REL dans leurs établissements ? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

Oui

Non

Si oui >> Pouvez-vous préciser la manière dont vous envisagez ce pilotage ?

Veillez écrire votre réponse ici :

Si non >> Quel(s) autre(s) rôle(s) pourraient prendre les bibliothèques en termes de portage du sujet ?

Avez-vous pris connaissance de la mesure IX du comité numérique pour la réussite étudiante et l'agilité des établissements ([COREALE](#)) ? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

Oui

Non

Si oui >> Quelle analyse en faites-vous ? A-t-elle eu des conséquences dans votre établissement et/ou service ?

Qu'attendez-vous de la mesure X du COREALE qui devrait définir une politique nationale en ce qui concerne les ressources éducatives libres ?

Veillez écrire votre réponse ici :

Quelles incitations vous semblent indispensables ?

Sous quelle(s) forme(s) ?

Veillez écrire votre réponse ici :

Partenariats

Avez-vous mis en œuvre des partenariats sur le sujet ? (Alliance européenne, associations...) Si oui, pouvez-vous préciser lesquels ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

Oui

Non

Faites le commentaire de votre choix ici :

Connaissez-vous des initiatives inspirantes à l'étranger concernant les REL ?

Veillez écrire votre réponse ici :

Compléments

Souhaitez-vous ajouter des informations ?

Veillez écrire votre réponse ici :

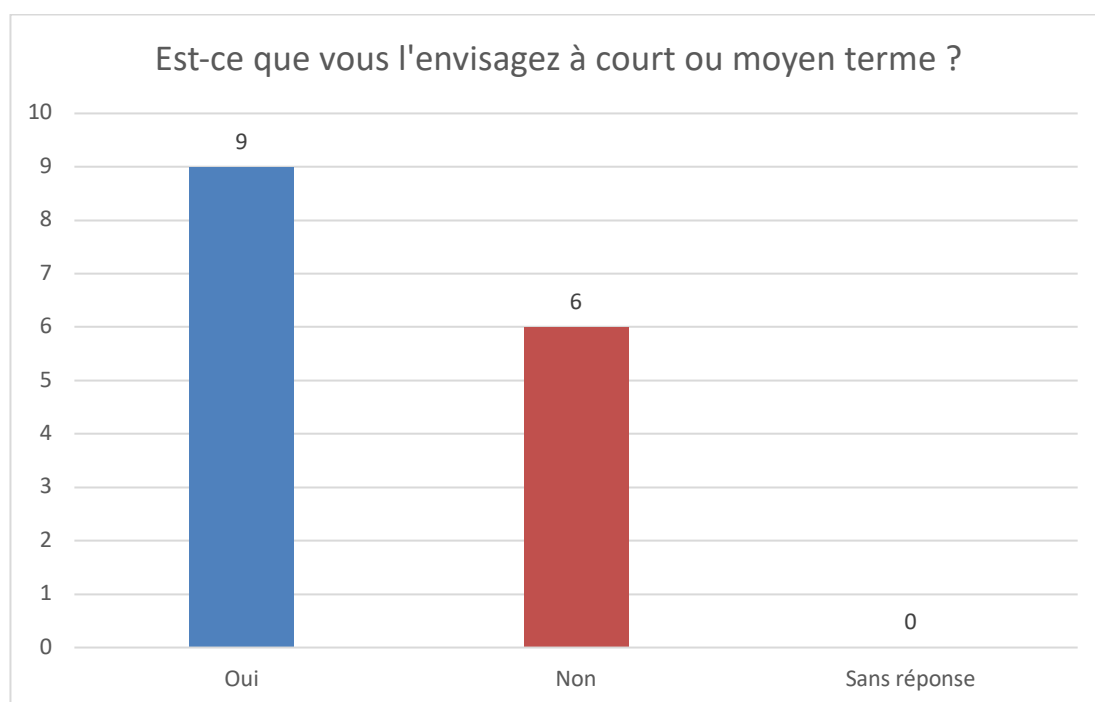
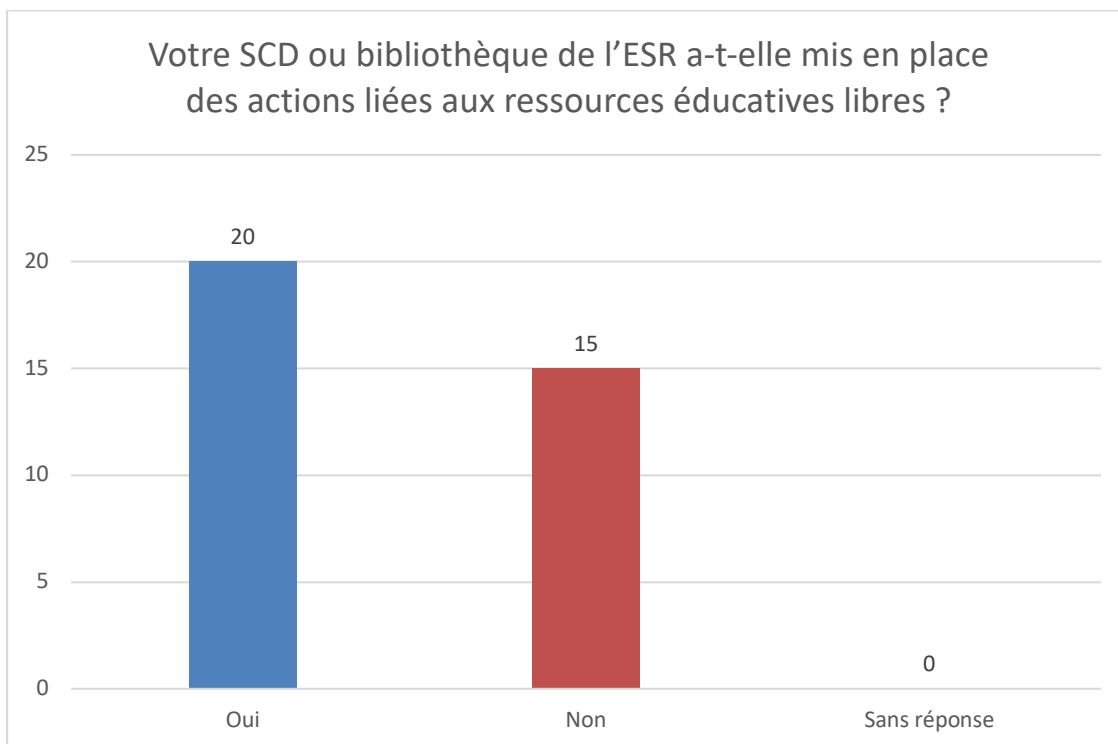
Si vous acceptez d'être recontacté.e dans le cadre de ce mémoire, merci d'indiquer votre adresse mail.

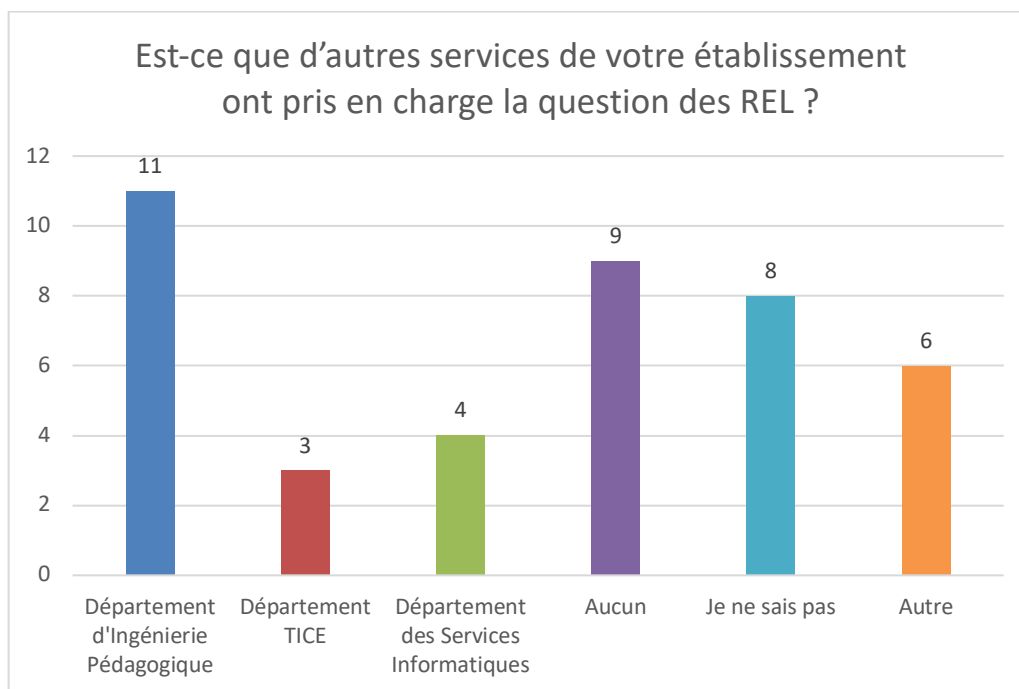
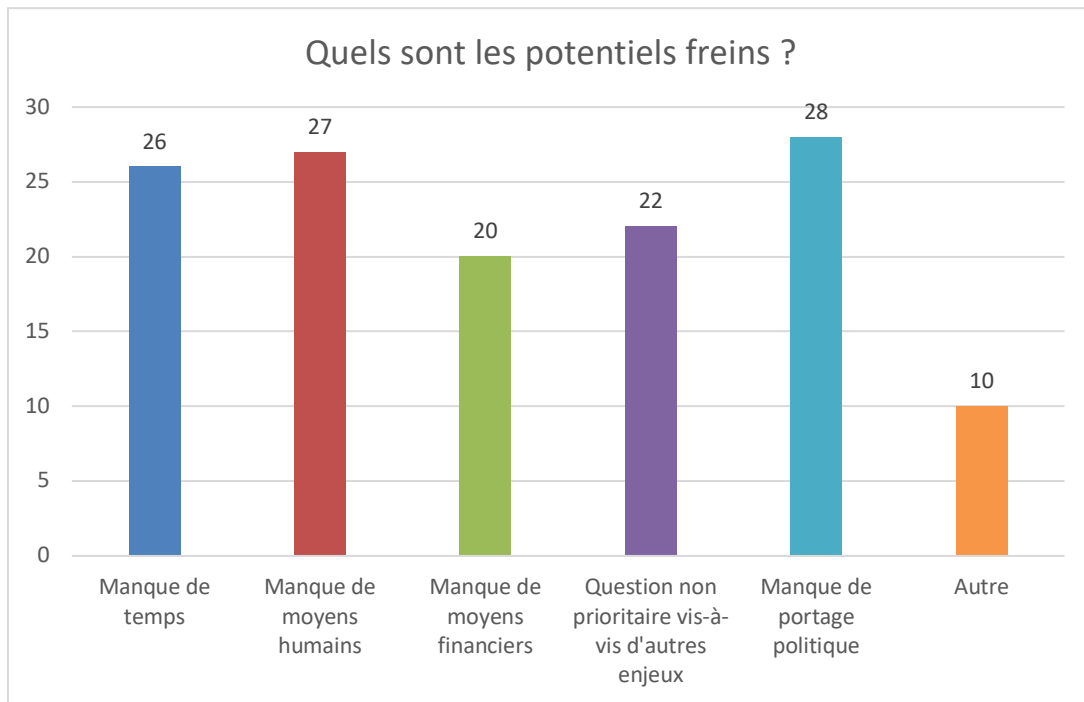
Veillez écrire votre réponse ici :

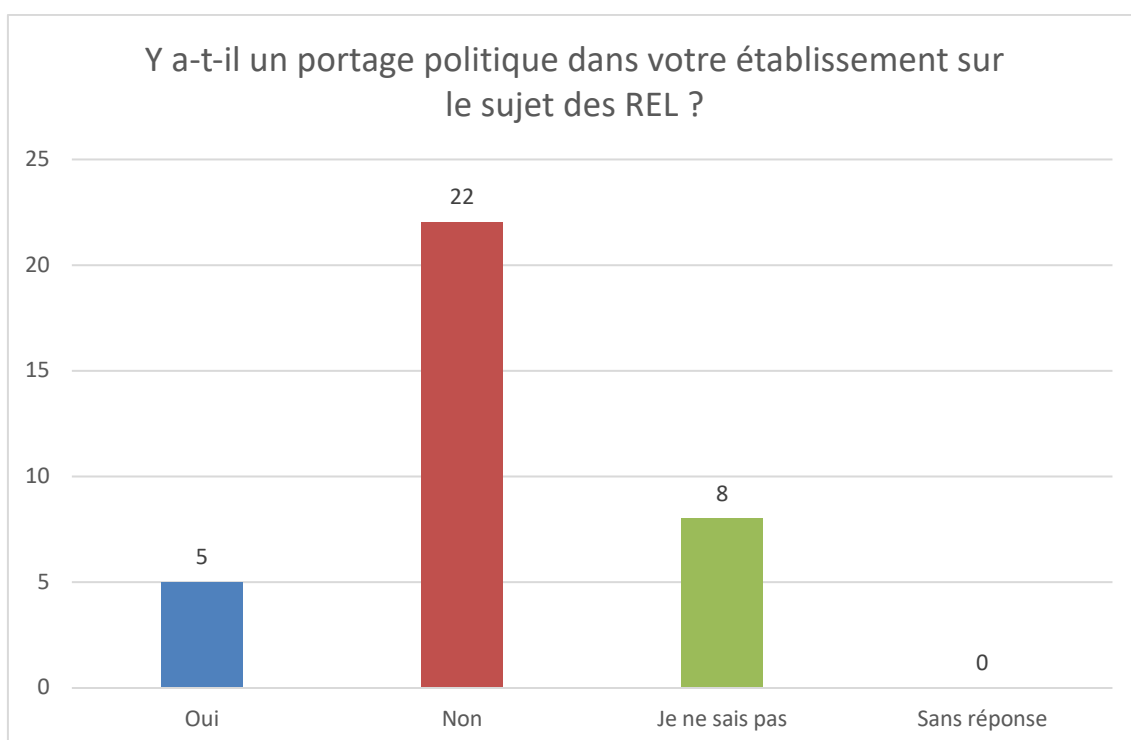
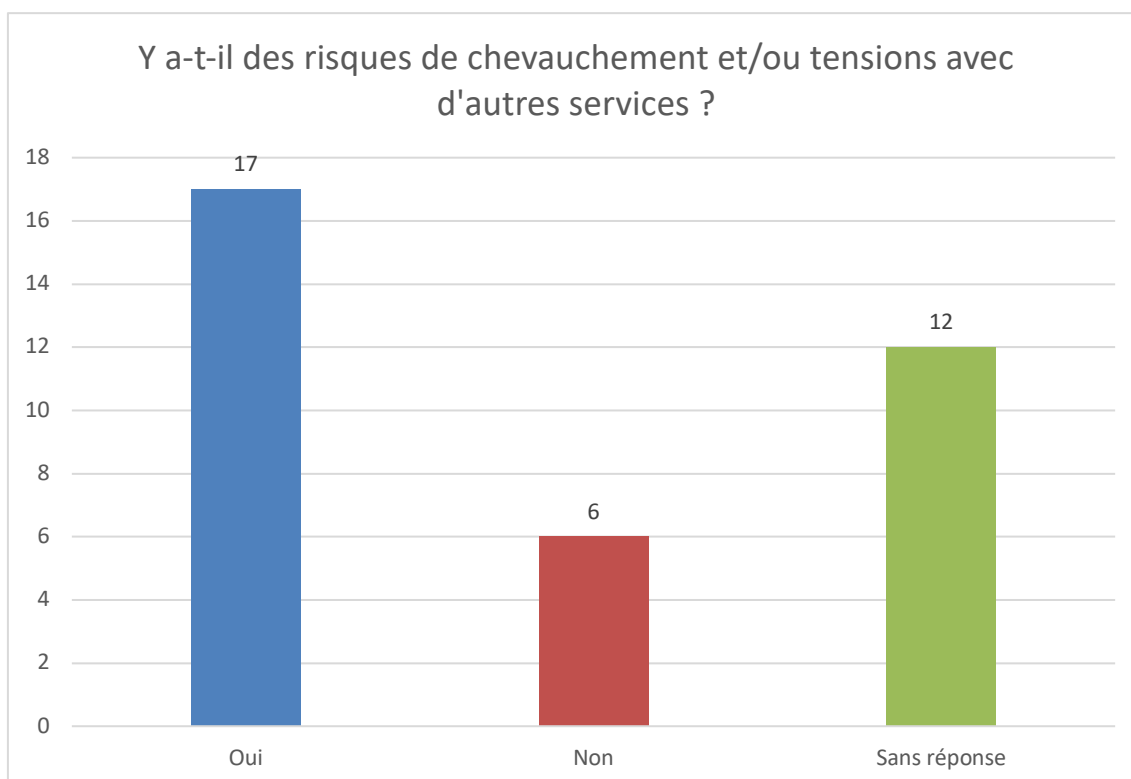
Merci beaucoup pour votre participation à cette enquête !

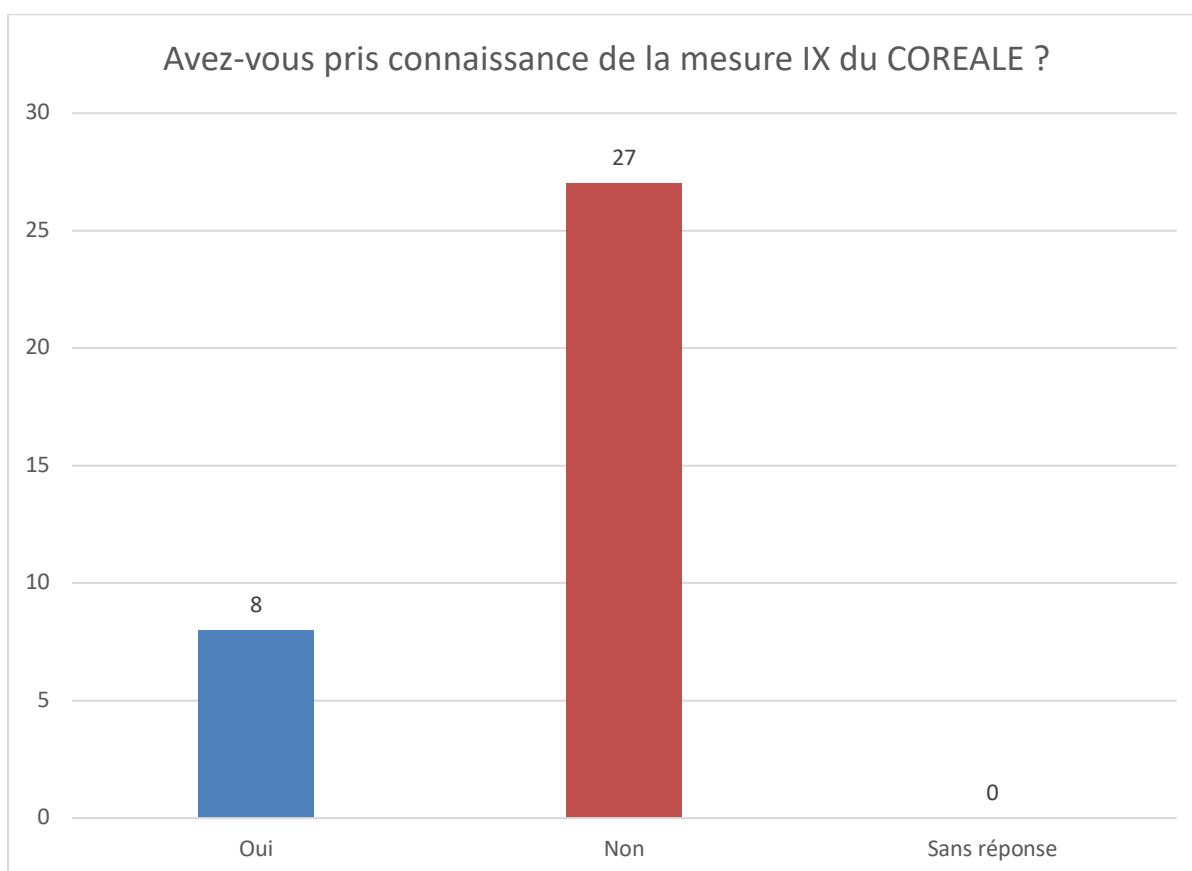
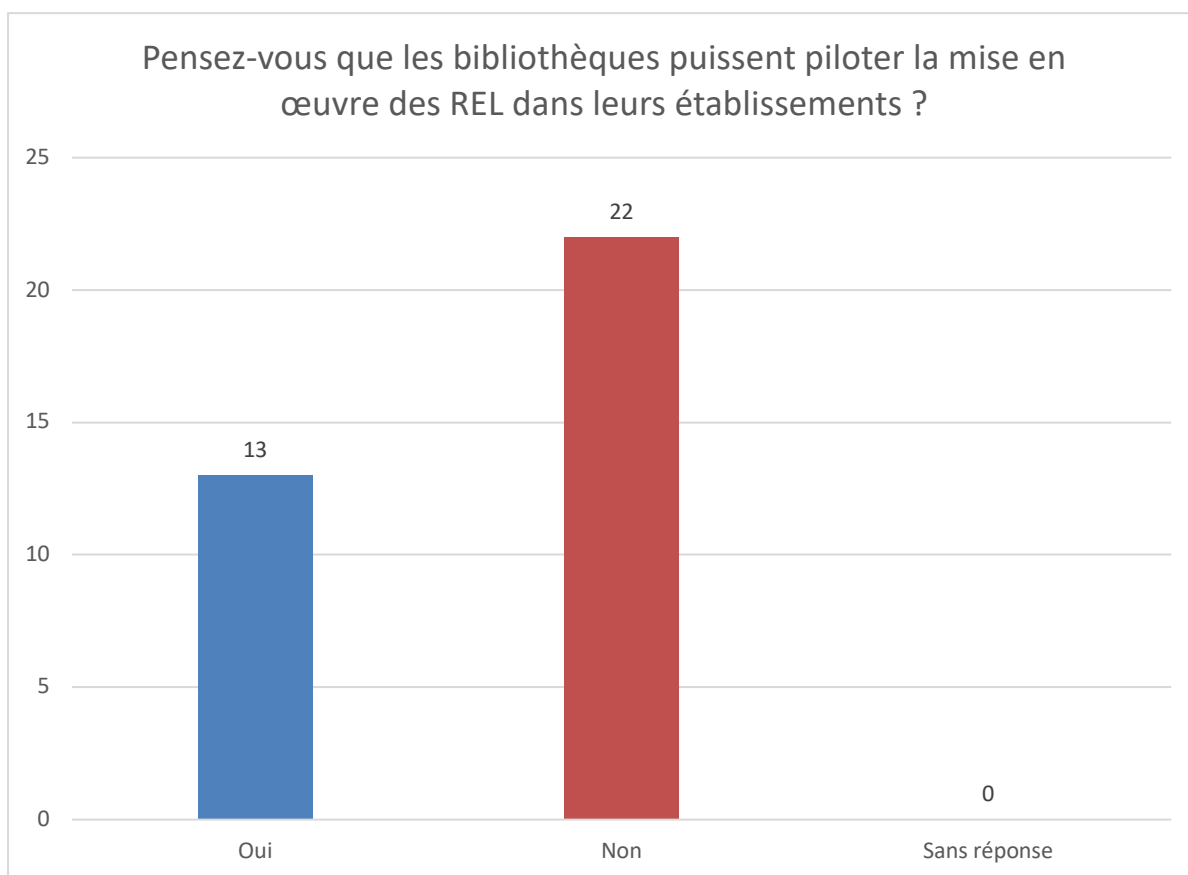
Pour toute information complémentaire sur ce mémoire, vous pouvez me contacter à l'adresse : marion.brunetti [@] ensib.fr

GRAPHIQUES DE L'ENQUÊTE : « LE RÔLE DES BIBLIOTHÈQUES DE L'ESR VIS-À-VIS DE L'ÉDUCATION OUVERTE »









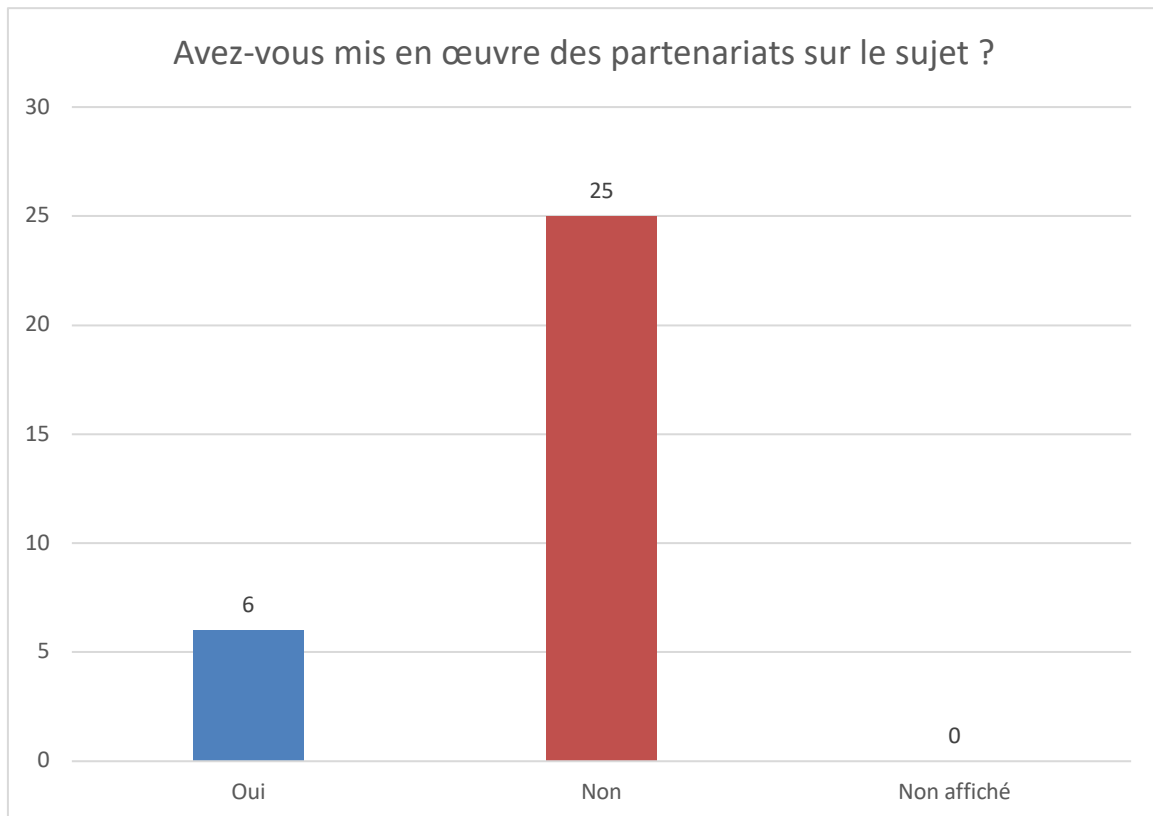


TABLEAU « RÔLE DES BIBLIOTHÈQUES DE L'ESR » ISSU DE L'ENQUÊTE

	Bibliothèque seule	Bibliothèque accompagnée d'un ou plusieurs services	Autres services seuls	Ne se prononce pas	Sans réponse	Total
Advocacy au sujet des REL	6%	89%	0%	3%	3%	100%
Conception de REL à partir des formations dispensées dans les bibliothèques	43%	54%	0%	0%	3%	100%
Co-conception de REL avec des enseignants-chercheurs	6%	69%	23%	0%	3%	100%
Accompagnement des enseignants-chercheurs à la recherche et l'adaptation de REL	9%	69%	14%	3%	6%	100%
Animer la conception collaborative de REL avec des étudiants	0%	63%	31%	6%	0%	100%
Construction d'une plateforme de REL	9%	51%	31%	6%	3%	100%
Formation aux licences d'utilisation en lien avec les REL	26%	69%	3%	0%	3%	100%
Administration d'une plateforme de REL (dépôt, indexation, curation des métadonnées...)	43%	34%	20%	3%	0%	100%
Gestion de l'interopérabilité des ressources	11%	54%	29%	6%	0%	100%
Financement / partenariat pour la création de manuels ouverts	9%	49%	37%	0%	6%	100%
Evaluation de la qualité des REL produites par l'établissement	3%	40%	37%	6%	14%	100%
Signalement des REL dans les catalogues de bibliothèques	86%	14%	0%	0%	0%	100%
Communication / formation sur les réservoirs de REL existants	23%	71%	6%	0%	0%	100%
Sélection documentaire de REL	54%	43%	0%	0%	3%	100%
Archivage pérenne des REL	31%	40%	26%	0%	3%	100%
Gestion du cycle de vie des REL (conservation, durée de vie, vérification de l'actualisation...)	34%	46%	11%	6%	3%	100%

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Image 1 : Sketchnote « Les valeurs de l'Open Education ».....	17
Image 2 : Sketchnote « Une diversité d'Open Educational Resources »	19

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	7
INTRODUCTION.....	9
PARTIE 1 : QUELS ENJEUX REPRÉSENTENT LES RESSOURCES ÉDUCATIVES LIBRES POUR LES BIBLIOTHÈQUES ?.....	11
Que sont les ressources éducatives libres ?	11
<i>Définition</i>	<i>11</i>
<i>Éducation ouverte et ressources éducatives libres</i>	<i>13</i>
<i>Bref historique.....</i>	<i>14</i>
<i>Enjeux</i>	<i>15</i>
<i>Spécificité des ressources éducatives libres</i>	<i>18</i>
<i>Politiques et acteurs</i>	<i>19</i>
En Europe	20
En France.....	21
Quelle place pour les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche ?	26
<i>Les bibliothèques comme actrices de l'appui à la pédagogie</i>	<i>26</i>
<i>La prise en charge du sujet par les bibliothèques</i>	<i>27</i>
À l'international.....	28
En France.....	29
<i>Pourquoi est-il pertinent d'investir cette mission aujourd'hui en France ?.....</i>	<i>32</i>
Valeurs	32
Appui à la pédagogie	33
Des ressources documentaires.....	34
PARTIE 2 : RÔLES ET POSITIONNEMENT DES BIBLIOTHÈQUES AU SEIN DE LEURS ÉTABLISSEMENTS SUR LE SUJET DES RESSOURCES ÉDUCATIVES LIBRES	35
Rôles des bibliothécaires	35
<i>Advocacy</i>	<i>35</i>
<i>Découvrabilité.....</i>	<i>37</i>
<i>Formation.....</i>	<i>42</i>
<i>Sélection documentaire.....</i>	<i>43</i>
<i>Éditorialisation</i>	<i>45</i>
<i>Production de contenus</i>	<i>48</i>
Positionnement des bibliothèques	50

État des lieux en France	54
PARTIE 3 : INSCRIRE CETTE NOUVELLE MISSION DANS LES PRATIQUES, ENTRE DÉFIS ET ATOUTS	59
Des limites à considérer	59
<i>Prendre en compte les réticences.....</i>	<i>59</i>
<i>Obtenir des moyens</i>	<i>63</i>
Des atouts à mobiliser	64
<i>Monter en compétences</i>	<i>64</i>
<i>Travailler en réseau</i>	<i>69</i>
<i>S'appuyer sur l'expertise en science ouverte</i>	<i>73</i>
CONCLUSION	77
SOURCES.....	79
BIBLIOGRAPHIE.....	81
ANNEXES.....	97
TABLE DES ILLUSTRATIONS	113
TABLE DES MATIÈRES	114